

Les Cahiers de l'IREF

NUMÉRO 20

Les femmes et la libéralisation globale Bilan critique des écrits publiés depuis 2003

Marie-Pierre BOUCHER



Institut de recherches
et d'études féministes

UQÀM

www.iref.uqam.ca



Les femmes et la libéralisation globale

Bilan critique des écrits publiés depuis 2003

Document de recherche intégrant des données actualisées sur la situation au Québec

Par Marie-Pierre Boucher
Professionnelle de recherche

Dans le cadre de la recherche « Les effets des accords de commerce et de la libéralisation des marchés
sur les conditions de travail et de vie des femmes au Québec, 1989-2005 »
Sous la direction de Dorval Brunelle

Institut de recherches et d'études féministes

www.iref.uqam.ca

Institut d'études internationales de Montréal

www.ieim.uqam.ca

En partenariat avec la Fédération des femmes du Québec

www.ffq.qc.ca

Université du Québec à Montréal



LES CAHIERS DE L'IREF présentent une série de documents inédits dans le but explicite de contribuer au développement des connaissances et de la recherche féministes.

Les manuscrits publiés sont soumis à un comité de lecture.

Distribution : **Institut de recherches et d'études féministes**

Université du Québec à Montréal

Téléphone : (514) 987-6587

Télécopieur : (514) 987-6742

Courriel : iref@uqam.ca

Commande par Internet : www.iref.uqam.ca

Adresse postale :

Case postale 8888, Succursale Centre-ville

Montréal, Québec

Canada H3C 3P8

Adresse géographique :

Pavillon VA, local 2200

210, rue Sainte-Catherine Est

Montréal

Institut de recherches et d'études féministes

Dépôt légal : 4^e trimestre 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-922045-28-4

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Couverture : Service des communications, UQAM

Remerciements

Ce bilan des écrits a été réalisé dans le cadre de la recherche « Les effets des accords de commerce et de la libéralisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des femmes au Québec ». Je tiens à souligner l'apport des membres de l'équipe de recherche, car ce bilan n'aurait pas été aussi soigné sans leur collaboration et leurs commentaires. Je remercie en particulier Dorval Brunelle qui dirige cette recherche, de même que Francine Descarries et Lyne Kurtzman pour la lecture attentive qu'elles ont effectuée de ce bilan des écrits. Je ne voudrais toutefois pas passer sous silence la richesse des discussions partagées avec l'ensemble de l'équipe : les partenaires de la Fédération des Femmes du Québec, Danielle Bellange et Gisèle Bourret, ainsi que mes collègues doctorantes et assistantes de recherche, Elsa Beaulieu et Raquel Duplin.

Cette recherche est effectuée grâce à un fonds attribué par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Table des matières

POINTS SAILLANTS SUR LES IMPACTS DE LA LIBÉRALISATION GLOBALE SUR LES FEMMES	7
INTRODUCTION	13
LA LIBÉRALISATION GLOBALE	13
LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL	15
LES GRANDES TENDANCES ET LEUR ANALYSE	18
LA PETITE HISTOIRE DE LA RECHERCHE	22
UN BILAN DES ÉCRITS PRÉSENTÉ EN DEUX PARTIES	26
I. LES EFFETS D'ENSEMBLE DE LA LIBERALISATION GLOBALE SUR LES FEMMES.....	27
1.1 FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ ET CROISSANCE DES INÉGALITÉS	27
1.2 LE RÔLE DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	34
1.3 PROLÉTARIATISATION.....	37
1.4 FÉMINISATION DES MIGRATIONS	39
1.5 CROISSANCE DU TAUX DE PARTICIPATION	45
1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL	52
1.7 LES DIFFÉRENCES DE CONDITIONS DE TRAVAIL ENTRE HOMMES ET FEMMES ET LA THÉORIE DES AVANTAGES COMPARATIFS.....	58
SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE	64
II. LA DIVISION SEXUELLE ET TRANSNATIONALE DU TRAVAIL : L'EXPRESSION SECTORIELLE DE CETTE DIVISION.....	69
2.1 LA DIVISION TRANSNATIONALE DU TRAVAIL	70
2.2 SECTEUR PRIMAIRE.....	72
2.3 SECTEUR SECONDAIRE.....	77
2.4 LES SERVICES.....	85
2.5 LES FEMMES ENTREPRENEURES.....	95
CONCLUSION	97
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	105

Points saillants sur les impacts de la libéralisation globale sur les femmes

Les femmes sont des actrices à part entière de la globalisation.

L'étude des impacts de la mondialisation, et maintenant de la globalisation, sur les femmes, a donné lieu à trois grands types d'analyses. Quoique correspondant aussi à des « époques », ces grands types continuent de nourrir les études actuelles sur : 1) les inégalités de développement, l'exploitation des matières premières et l'invisibilité des activités économiques des femmes ; 2) la transnationalisation de la production manufacturière et la féminisation du prolétariat ; 3) la féminisation des migrations et l'essor d'une chaîne globale des soins.

Les impacts de la libéralisation sur les conditions de vie des femmes partout à travers le monde s'inscrivent dans un vaste réseau de causes et d'effets enchevêtrés. Par exemple, de la réduction des services publics, dans la foulée des Programmes d'ajustement structurel (PAS¹), découle l'augmentation des tâches de reproduction sociale associées aux femmes. L'augmentation de ces tâches réduit la possibilité qu'ont les femmes d'atteindre l'indépendance économique. Les discriminations préalables qu'elles connaissent à l'égard de leur indépendance économique restreignent la possibilité qu'elles ont d'accéder aux crédits pour devenir propriétaires de terres cultivables ou aux emplois de bonne qualité.

Division transnationale du travail

L'étude des conditions de vie des femmes implique l'examen de leurs conditions de travail et, notamment, de leur insertion dans la division transnationale du travail. Cette dernière repose sur une double dynamique inégalitaire, celle des rapports « Nord-Sud » et celle de la division sexuelle du travail.

La division transnationale du travail résulte, dans les pays en développement, de la création d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire en raison des délocalisations, de la sous-traitance et de l'investissement direct à l'étranger (IDE) des multinationales.

En raison de la concurrence et afin que les biens importés soient peu coûteux, certaines filiales ou certains sous-traitants à fort coefficient de main-d'œuvre préfèrent embaucher des femmes, considérées « plus dociles, plus agiles et moins coûteuses ».

¹ Depuis 1999, ces programmes portent plutôt l'étiquette de « Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance » (FRPC) et elle doit être insérée dans un « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » (CSLP).

L'essor de la main-d'œuvre féminine dans le monde explique une proportion du chômage des travailleuses dans les mêmes secteurs des pays développés. En effet, les secteurs les plus affectés par la hausse des importations et les pertes d'emplois impliquent une sur-représentation des travailleuses, au contraire des secteurs exportateurs dynamiques où les hommes sont plus nombreux. Dans la zone de l'ALENA, ces faits contribuent à expliquer la stagnation de l'écart salarial entre hommes et femmes dans les années 1990, après une période de réduction de ces écarts.

Division sexuelle du travail

Les femmes sont affectées de manière spécifique par la globalisation, étant donné les discriminations et les inégalités préalables qui les affectent.

Si la libéralisation globale paraît offrir des possibilités aux femmes pour intégrer le salariat ou pour migrer, ces possibilités restent enserrées dans la division sexuelle du travail. Les délocalisations peuvent par exemple atténuer la division sexuelle des activités en favorisant l'indépendance économique des femmes, sans pour autant qu'elles n'affectent les autres composantes de cette division : le partage des tâches domestiques, les discriminations salariales, l'assignation à des emplois précaires ou dévalorisés et les ghettos d'emploi. On peut donc considérer que la globalisation étend la division sexuelle du travail.

La libéralisation commerciale s'accompagne d'une ségrégation sexuelle professionnelle persistante, à la fois verticale et horizontale. Les exemples précités sont ceux d'industries qui réclament une main-d'œuvre abondante, à bas prix ; ces industries reposent sur des inégalités préexistantes entre hommes et femmes. Les femmes ne sont pas seulement une main-d'œuvre meilleur marché, elles sont encore censées être plus dociles. Et en raison de la division sexuelle du travail, le travail dans le textile, par exemple, correspond parfaitement aux normes sexuelles existantes. Les femmes ont donc tendance à occuper des emplois moins qualifiés que les hommes, leurs salaires sont généralement inférieurs à ceux des hommes, elles travaillent souvent dans des conditions malsaines et d'exploitation. (Randriamaro, 2006 : 18)

La libéralisation globale ne paraît pas atténuer les inégalités de sexe. Globalement, l'écart salarial entre les sexes s'est maintenu ; lorsque l'écart salarial a diminué, c'est généralement parce que les salaires masculins ont été ajustés à la baisse ou parce que les gains des travailleuses ne suffisent pas à combler le fossé. Les inégalités entre les hommes et les femmes, et entre les femmes font partie de la dynamique du capitalisme global. Elles en forment un élément systémique.

Pauvreté, paupérisation et féminisation de la pauvreté

Alors que la revue de la littérature fait état d'un appauvrissement des femmes, cet effet n'a pas été prouvé. On sait par contre que les femmes continuent d'être plus pauvres que les hommes et qu'elles sont davantage exposées aux changements touchant la sphère de la reproduction sociale. En général, leur charge totale de travail augmente.



L'effet des « Programmes d'ajustement structurel » dans les pays en développement

En induisant la privatisation ou la re-domestication de « la survie individuelle et familiale », sans pour autant contribuer de manière significative à la réduction des dettes, les PAS ont accru la charge reproductive, ils ont favorisé l'augmentation des inégalités et du sous-emploi ; ils ont accéléré la prolétarianisation des femmes ou leur migration ; ils peuvent expliquer la croissance du secteur informel.

De l'obligation faite aux États de s'inscrire dans la globalisation des échanges, découlent la concentration des terres, la monoculture ou la multiplication des zones franches de production ou de prestation de services.

Migration

Les migrations légales et illégales des femmes comptent pour la moitié des migrations totales (175 millions). On suppose alors une féminisation (quantitative) des migrations, s'accompagnant de la croissance de la migration de femmes seules.

Chaque année, plus de 100 000 infirmières et employées qualifiées, environ 100 000 domestiques et 35 000 entraîneuses de bar quittent leur pays (Attac, 2003).

La traite et le trafic de femmes et d'enfants, notamment à des fins de prostitution, sont en croissance partout dans le monde.

Prolétarianisation et taux de participation

Le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre est croissant partout dans le monde. Depuis les années 1970, les croissances les plus notables concernent le Sud asiatique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

La concentration des terres, le service de la dette et les politiques néolibérales, la production pour l'exportation, les guerres et la militarisation ont démantelé les moyens de subsistance de millions de personnes. Ce vaste procès de prolétarianisation permet de créer une importante armée de réserve à exploiter à rabais et il favorise le démantèlement des droits du travail. La diminution du taux de fécondité, ainsi qu'un meilleur accès à l'éducation sont des facteurs qui expliquent également la croissance de la participation salariale des femmes.

L'essor du secteur manufacturier de transformation légère, orientés vers l'exportation, a favorisé l'emploi des femmes qui a stimulé la compétitivité des entreprises.

Secteurs d'emploi et conditions de travail

L'agriculture reste le secteur qui emploie le plus grand nombre de femmes en Afrique et en Asie (autour de 60 % de la population active féminine pour les années 1980 et 1990).

Dans la foulée de la libéralisation globale, les cultures vivrières ont été remplacées par la monoculture, sensible aux maladies et aux insectes, et plus encore aux cours fluctuants des marchés. La monoculture affecte la subsistance des communautés et menace les savoir-faire des femmes.

Alors que les femmes sont de moins en moins nombreuses à travailler la terre, elles représentent maintenant le tiers de la main-d'œuvre du secteur manufacturier dans les pays en développement et près de la moitié en Asie. La croissance la plus importante concerne les pays ayant adopté une stratégie de développement orientée vers l'exportation, notamment ceux qui favorisent les zones franches industrielles. Les femmes y forment 70 % de la main-d'œuvre.

Les femmes, partout dans le monde, continuent de travailler surtout dans les ghettos d'emplois féminins. Dans l'industrie légère, on les retrouve dans l'assemblage de composants électroniques, le traitement des textiles, la fabrication de vêtements et de chaussures et le traitement de données. Dans les services, elles sont sur-représentées dans le commerce, les restaurants et les hôtels, les services sociaux et personnels, les métiers d'enseignante et d'infirmière.

Les femmes sont employées dans les industries où les marges de profit sont maintenues en diminuant les coûts du travail, en allongeant les heures de travail ou réduisant le nombre de travailleurs réguliers (Standing, 2006). La féminisation de l'emploi a d'abord été constatée dans le secteur manufacturier ; avec l'internationalisation des services, elle est maintenant notable dans les centres d'appels et dans la saisie de données, surtout. (Gillard et al., 2007)

Deux termes clés caractérisent les mauvaises conditions de travail des femmes : la précarité et l'informalité. Ils supposent la précarité des contrats de travail, le recours aux heures supplémentaires (moins payées), les licenciements arbitraires en cas de « mauvaise conduite » ainsi que l'absence de droit du travail et de protection sociale.

Depuis les années 1980, la croissance du secteur informel a été ralentie en Amérique latine, cette économie est allée en décroissant en Afrique et la croissance a été lente en Asie du Sud (Chen et al., 1999). Cela dit, la majorité des travailleuses et des travailleurs en Asie du Sud — et assurément en Afrique — travaillent dans le secteur informel ou dans l'agriculture. L'informalisation du travail a contribué à la féminisation du travail industriel.



Les femmes qui travaillent dans les manufactures pour l'importation, où les conditions de travail peuvent être particulièrement difficiles, disent préférer ces emplois, souvent mieux payés, aux alternatives.

Au Nord, lorsque le recours aux délocalisations n'est pas avantageux, les mêmes emplois peuvent être effectués à rabais. Par exemple, la prolifération du travail à domicile dans l'industrie textile peut être considérée comme un des effets de la libéralisation du secteur manufacturier au Québec.

La globalisation s'accompagne aussi de la croissance des emplois dans les services domestiques et de soins fournis par des femmes immigrantes. Ce qu'il est désormais convenu d'appeler *la chaîne globale des soins* comprend les travailleuses domestiques, les « bonnes », aussi appelées les assistantes maternelles, les aides domestiques en soin de santé, les infirmières et les enseignantes ; elle révèle la polarisation des conditions de vie à l'échelle planétaire et nationale. Elle témoigne de la féminisation des migrations. Elle est aussi une manifestation de la « crise des soins » dans les pays développés.

Introduction

Ce bilan critique traite de l'impact de la libéralisation sur la division sexuelle du travail et des activités, de même que sur la structuration d'ensemble des rapports sociaux, en particulier les inégalités de sexe, de classe et de développement. Concentré sur les écrits qui synthétisent les grands aspects de cet impact, ce bilan vise à répondre aux trois questions suivantes : la libéralisation utilise-t-elle de manière systémique les rouages de la division sexuelle du travail, les renouvelle-t-elle ou participe-t-elle du ralentissement du processus d'émancipation des femmes ?

Cette introduction présente un bref rappel des enjeux que soulève la division sexuelle du travail. Elle débute par une mise en contexte de la libéralisation globale, ainsi que des analyses qu'elle a suscitées.

La libéralisation globale

La libéralisation et la globalisation témoignent de la phase *actuelle* du développement du capitalisme et de l'impérialisme politique ; elle commence dans les années 1970². Assurément, la mondialisation des échanges et du capitalisme n'est pas nouvelle. En parler en termes de *globalisation* implique une mutation des aspects structurants de la dynamique de mondialisation commencée au XV^e siècle. La mondialisation contemporaine manifeste une accélération et une extension de la circulation des marchandises, des services, des personnes et des signes, au point qu'il est pertinent de se demander si elle ne remet pas en question les contraintes physiques de l'espace et du temps. Dans tous les cas, elle joue sur ces contraintes pour en tirer profit. Selon Dorval Brunelle (2003), la globalisation suppose aussi le brouillage des sphères de pouvoir : au lieu de parler d'une harmonie des intérêts entre le civil et le politique, ou entre le capitalisme et l'État ; la globalisation suppose un certain enclavement du pouvoir politique, et alors une soumission de ses décisions à une dynamique globale de privatisation au nom du profit.

Comme le signale Shahra Razavi (2002), la globalisation économique implique l'ouverture des économies au commerce international et aux flux financiers, donc la libéralisation commerciale et financière. Dans le domaine de la *politique commerciale*, la libéralisation signifie la réduction des obstacles au commerce et à l'investissement étranger, telles que les mesures protectionnistes — aussi dites « barrières tarifaires »³ —, en vue d'encourager le commerce et la *concurrence* internationale

² Avec les crises pétrolières, le démantèlement des accords de Bretton Woods et les crises financières qui s'ensuivent ; cette phase se poursuit grâce à l'adoption, petit à petit, des diktats néolibéraux. Dans le domaine des firmes, la globalisation s'affirme comme stratégie pour sortir de la crise de rentabilité en favorisant une stratégie transnationale de prospérité.

³ Les barrières tarifaires ou droits de douanes sont des prélèvements monétaires effectués sur les biens importés dans un pays.

(Randriamaro, 2006). Comme le souligne aussi Joan Acker (2004), la mondialisation actuelle est largement structurée par l'affirmation d'un capitalisme global *high tech* dont témoignent la numérisation, la financiarisation et les bio-technologies. Enfin, la globalisation ne doit pas seulement être appréhendée dans sa dimension économique. Elle va de pair, d'un point de vue idéologique et politique, avec l'affirmation de discours et de pratiques néolibérales qui façonnent de manière cohérente de nouveaux régimes⁴ nationaux et internationaux (Benería, 1999 ; Acker, 2004 ; Lautier, 2006).

Rejeton du libéralisme, le néolibéralisme s'en distingue par son radicalisme pro-marché et ses violentes critiques à l'encontre de l'intervention sociale de l'État, ou de l'organisation des travailleuses et des travailleurs. Pour le néolibéralisme, la liberté individuelle et le bien-être des personnes ne sont jamais mieux servis qu'en laissant jouer les intérêts et les forces du marché (Eisenstein, 2005). Le marché libre est réputé favoriser la prospérité, la croissance et la paix sociale. Helena Hirata présente les implications de cette approche :

[Le processus de mondialisation] est impulsé par des politiques gouvernementales néolibérales, avec des conséquences telles que la libéralisation des échanges commerciaux, la déréglementation, l'ouverture des marchés et des nouvelles logiques de développement des firmes multinationales. Ces tendances ont pour corollaire les privatisations, le développement de la sous-traitance et de l'externalisation de la production. (Hirata, 2003 : 14)⁵

Il faut ajouter que les politiques néolibérales se sont affirmées grâce à des mesures de réduction des dépenses publiques, de luttes contre les déficits et les dettes, de privatisations des entreprises nationales, de coupes dans les services publics et de fiscalisation régressive⁶.

Pour les pays en développement, la globalisation représente beaucoup plus que l'extension capitaliste d'un colonialisme pluriséculaire. Lorsque les mesures de libéralisation sont progressivement implantées à partir des années 1970, on postule qu'elles vont favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Au nom du développement, les politiques néolibérales des grandes organisations internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Organisation Mondiale du Commerce) visent à intégrer différentes « économies »⁷ à un unique marché global (Federici, 2002).

⁴ Le terme doit être considéré dans une acception large pour faire écho à celui de « cadre » utilisé par Brunelle, Beaulieu et Minier (2004). Il implique les dimensions politique, économique et sociale de la régulation.

⁵ Alors qu'il est question d'encadrement politique et idéologique, le résumé de Hirata donne justement l'impression d'une mixité forte de l'économie et du politique, au point que l'économie semble engloutir le second. Cet apparent effacement du politique derrière les enjeux et les intérêts économiques peut alors être considéré comme une des caractéristiques de la mondialisation contemporaine.

⁶ Une fiscalité régressive découle de l'introduction de taxes sur les produits et services et de la réduction des taux d'imposition, surtout en faveur des mieux nantis.

⁷ Dans ce bilan des écrits, il arrive parfois que l'économie renvoie à son acception classique, par distinction avec la chrématistique (l'activité orientée vers le profit et le marché) (Aristote, Freitag) ; elle fait alors référence, comme ici, à la reproduction de la vie (Boucher, 2006). Le marché ne médiatise pas nécessairement les moyens de le faire (Polanyi).



La plus célèbre d'entre elles est le Programme d'ajustement structurel (PAS) — renommé « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » (FRPC) —. Ce *nouveau modèle de « développement »* est cohérent avec le modèle néolibéral et la libéralisation globale. C'est d'ailleurs ce qu'expliquent Gerdien Steenbeek, Annelou Ypeij et Fenneke Reysoo :

Dans le but de maîtriser la crise de la dette et de stimuler la croissance économique, le FMI et la Banque mondiale ont imposé leurs programmes d'ajustement structurel aux pays en voie de développement. Ces programmes d'ajustement, inspirés d'un modèle néolibéral, sont considérés comme les signes visibles des effets de la mondialisation dans le Sud. Les stratégies nationales d'éradication de la pauvreté ainsi que la promotion du développement économique par l'intervention de l'État et les substitutions des importations⁸ ont été remplacées par la libéralisation de l'économie [...] (Afshar et Barrientos 1999: 3; Afshar et Dennis 1992; Rajput et Lata Swarup 1994). Cette stratégie d'une économie ouverte et d'un marché libre doit entre autres attirer les entreprises transnationales. (Steenbeek et al., 2002 : 13)

Pour résumer, l'idéologie néolibérale prône une intervention limitée de l'État social. Ce diktat repose sur un ensemble d'*a priori*. Le marché libre est susceptible de favoriser la croissance et la prospérité économiques, dans la mesure où les individus sont mus par leurs intérêts égoïstes et pécuniaires. Si l'État ne cesse pas tout à fait d'intervenir socialement, notamment par le biais de la redistribution, il le fait toutefois en adoptant des stratégies différentes de celles qui ont été déployées avec l'instauration de l'État social depuis la Seconde Guerre mondiale. L'État entend encourager les intérêts capitalistes et, en particulier, ceux des citoyens les plus prospères. La libéralisation des entraves fiscales, par exemple, devrait stimuler l'enrichissement de ces citoyens dynamiques. Or, selon l'idéologie néolibérale, l'enrichissement des uns est bon pour tous et toutes. À plus ou moins long terme, la croissance économique devrait profiter à tous les ménages, hausser leur revenu et leur consommation et ainsi stimuler la création d'emplois et réduire la pauvreté. Ce modèle suppose aussi que tous les membres d'un même foyer bénéficient également de ces effets en cascade (Çağatay et Ertürk, 2004). Ce qui implique la négation des inégalités au sein des unités domestiques. Plus largement et très clairement, le modèle néolibéral de prospérité repose sur l'usage et la production systématiques d'inégalités dont les vertus dynamiques devraient être reconnues par tous. Les inégalités sont ainsi un fondement et une conséquence presque inévitables de la libéralisation. C'est donc dans ce cadre qu'il faut ressaisir les enjeux de la division sexuelle du travail et des inégalités entre les sexes. Il faut aussi le faire en tenant compte des inégalités de développement.

La division sexuelle du travail

La division sexuelle du travail implique non seulement que des domaines d'activités soient associés à chacun des sexes, et en particulier les activités publiques aux hommes et aux femmes celles relevant de la sphère privée, mais elle suppose également la hiérarchisation de cette division de telle

⁸ Modèle de développement visant à protéger l'économie nationale — en élevant par exemple des barrières tarifaires — et à favoriser sa croissance à partir de leviers étatiques. Il implique le refus d'une certaine division internationale de la production qui cantonne ces pays à une seule spécialisation, par exemple l'exportation des matières premières.

sorte que les activités réalisées par les femmes sont invisibilisées ou dévalorisées (Kergoat, 2000), sous prétexte que ces activités sont *naturellement* exécutées par les femmes. Cette division sexuelle des tâches s'appuie sur des représentations sociales des sexes, certains attributs étant associés aux femmes et à la féminité et d'autres, parfois exclusifs, aux hommes et à la masculinité. Ces attributs justifient et renforcent la répartition sexuelle des activités et leurs modes d'exécution. Ainsi, le travail qu'exercent les femmes est-il non seulement cantonné dans certains domaines « typiquement féminins », tels que la couture, les soins, la téléphonie, l'éducation, la fabrication mobilisant leurs « doigts de fée », l'entrée de données, etc., mais leur savoir-faire n'est pas reconnu et leur statut de travailleuse secondarisé (Hirata).

La division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. [...] Elle] a deux principes organisateurs : le *principe de séparation* (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le *principe hiérarchique* (un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme). [...] Ils peuvent être appliqués grâce à un processus spécifique de légitimation, l'idéologie naturaliste. Celle-ci rabat le genre sur le sexe biologique, réduit les pratiques sociales à des « rôles sociaux » sexués, lesquels renverraient au destin naturel de l'espèce. (Kergoat, 2000 : 36)

Dans ce bilan des écrits, il s'agit justement de montrer comment le capital global mobilise d'une manière qui semble systématique, ces formes de l'oppression et de l'exploitation particulières des femmes.

Une expression accompagne cette analyse en termes de division sexuelle du travail : la « reproduction sociale ». Il faut la définir.

La reproduction sociale est associée au maintien de l'existence, celle de chaque être humain, mais aussi celle du groupe. Cette reconduction quotidienne et intergénérationnelle de l'espèce humaine implique des manières de le faire. Reproduire l'existence consiste aussi à reproduire la vie, i.e. l'existence biologique et sociale. Cela suppose la transmission de valeurs et de représentations (racisme, sexisme, etc.), de niveaux de vie et d'attentes, de modèles de consommation et d'usage, des conceptions de la vie, du temps, des loisirs, de l'amitié et de l'amour, de la charité et du voisinage, etc. C'est en ce sens que l'on parle de reproduction *sociale*. En résumant la notion féministe de reproduction sociale, Thanh-Dam Truong a indiqué qu'elle comprend trois significations interreliées : la reproduction humaine, le maintien et le soutien des êtres humains tout au long de leur vie et la reproduction systémique qui permet à un système social donné de se maintenir (dans Kofman, 2006).

La notion de reproduction sociale est généralement complétée par celle de production. Elles révèlent alors leur origine marxiste, dans la mesure où la distinction entre ces deux notions renvoient à la séparation des moyens d'existence et de production. Si l'on reprend la ligne d'analyse de la division sexuelle du travail, la production a communément été associée à la sphère civile et marchande, tandis que la reproduction restait confinée à la sphère privée. Mais, reprendre ce sens commun pourrait suggérer qu'aucune production ne s'effectue dans la sphère domestique et qu'à l'extérieur de la maison,



les personnes cessent de se reproduire socialement. Ce n'est évidemment pas le cas. Retenons tout de même que, par convention, on associe à la reproduction sociale l'ensemble des activités qui permettent d'assurer l'existence et le bien-être des *personnes*, plutôt que des biens.

Désormais, les tâches de soin, de maternage, d'éducation, d'entretien du foyer, etc., associées aux femmes, continuent d'être largement exercées par celles-ci, mais ne relèvent plus exclusivement de la sphère privée non-rémunérée. La commercialisation et la socialisation des services impliquent que des garderies ou des foyers pour personnes âgées remplissent les rôles jusqu'alors réalisés par la famille. Selon Sule Ozler, professeur d'économie à UCLA,

La reproduction sociale s'entend de toutes les activités et de tous les processus au moyen desquels les êtres humains sont directement et indirectement entretenus, sur les plans matériel et psychologique. Ces activités sont ancrées dans des structures sociales et historiquement spécifiques. La reproduction sociale peut avoir lieu à travers diverses organisations telles que l'État, des organisations communautaires et la famille (l'entretien des enfants, l'entretien des personnes âgées, l'entretien des « travailleurs » peuvent être assurés par toutes ces institutions). La majeure partie de la reproduction sociale dans les systèmes économiques modernes a toutefois lieu au sein de la famille, et le plus souvent, à travers le travail non rémunéré des femmes. (cité par Durano, x : note 1, 1/6)

Presque chaque fois qu'elle est utilisée dans ce bilan des écrits, la notion de reproduction sociale appelle la mise en évidence des oublis dont elle est chargée. Par exemple, c'est parce que les Programmes d'ajustement structurel n'ont pas pris en compte cette dimension fondamentale de la vie humaine que les femmes assument de manière disproportionnée les contrecoups des « rationalisations » publiques, ou les « dommages collatéraux » de la commercialisation des soins. Il nous a donc fallu, avec les auteures, rendre visible cette « sphère invisible », afin de mettre en évidence les effets spécifiques de la globalisation sur les femmes.

Au point de départ, les femmes sont désavantagées partout dans le monde :

Le Rapport mondial sur le développement humain de 1995 déclare, sur la base de nombreux indicateurs, que « les femmes ne jouissent nulle part des mêmes chances que les hommes ». Dans le Rapport de 1999, les deux indicateurs composites, soit l'« indicateur de la participation des femmes » et l'« indicateur sexospécifique du développement humain »⁹, « révèlent l'existence d'inégalités dans tous les pays ». (Gray et al., 2006 : 294¹⁰)

Les femmes forment 70 % des 1.3 milliards de pauvres dans le monde ; elles effectuent les deux tiers des heures de « travail », elles produisent la moitié de toute la nourriture mais elles ne gagnent que

⁹ Ce sont des mesures établies par le programme des Nations Unies pour le développement. Certaines d'entre elles sont présentées au point 1.1 de ce bilan des écrits.

¹⁰ Toutes les traductions sont de Marie-Pierre Boucher. « The 1995 Human Development Report declares, on the basis of numerous indicators, 'in no society today do women enjoy the same opportunities as men.' In the 1999 Human Development Report, both of the composite measures, the 'gender empowerment measure' and l'indicateur sexo-spécifique du développement humain the 'gender development index,' 'show disparities in every country.' » (Gray et al., 2006 : 294)

10 % du revenu mondial et elles disposent de moins de 1 % de la propriété (Gimenez, 2003 : 9¹¹). S'intéresser à l'impact de la libéralisation globale sur les femmes, c'est donc questionner une dynamique susceptible d'accentuer ou de minimiser ce désavantage préalable. Il s'agit parallèlement de mettre en évidence les effets spécifiques de la libéralisation sur les femmes.

Les politiques commerciales affectent différemment les hommes et les femmes en raison des inégalités sexuelles qui se manifestent dans l'accès aux ressources économiques et sociales, leur contrôle et la prise de décision. Leurs répercussions sont aussi fonction des différents rôles assumés par les hommes et les femmes au sein des sociétés et, notamment, de la division sexuelle du travail. (Randriamaro, 2006 : 2)

Les grandes tendances et leur analyse

Selon Mark Gray et ses collègues, deux grandes perspectives d'analyse tiennent chacune un discours-type sur les effets de la libéralisation sur les femmes. La perspective critique met l'accent sur les mauvaises conditions de travail des femmes, sur les effets préjudiciables des politiques néolibérales, ainsi que sur les impacts particulièrement lourds, dans la sphère de la reproduction sociale, du développement par l'exploitation sans freins. L'autre perspective, plus enthousiaste — parfois parce qu'elle se fonde sur les théorèmes néolibéraux — considère que la libéralisation favorise l'indépendance des femmes en raison de leur participation à la sphère publique, qu'elle atténue les inégalités entre les sexes et qu'elle accroît les droits des femmes.

Dans la brève présentation qui suit de ces grandes tendances, on remarquera que leurs distinctions n'apparaissent qu'en clair-obscur. En effet, malgré les différences qui existent entre les approches des auteures, aussi bien sur le plan théorique qu'idéologique, les analyses convergent sur les effets mitigés de la libéralisation pour les femmes.

Dans la perspective critique, Silvia Federici (2002) affirme que l'intégration à l'économie mondiale a réduit les conditions de vie des femmes des continents asiatique, africain, latino-américain et de la région du Pacifique. Un commentaire de Margit Bussmann et Doreen Spörer illustre cet impact :

Upadhyay (2000), par exemple, a montré comment la libéralisation économique opérée à l'extérieur de l'Inde a eu un impact sur la santé des femmes faiblement rémunérées dans ce pays. La nouvelle politique économique a réduit les perspectives d'emploi formel des femmes. Le taux de pauvreté a augmenté pour les femmes et une proportion croissante d'entre elles a migré dans les villes où elles sont occupées dans le secteur informel. [...] Des études récentes ont montré que les femmes travaillent plus que les hommes, surtout dans les pays en développement (Juster/Stafford 1995, Ilahi 2000). Elles sont aussi désavantagées quant à l'éducation (Filmer 1999) et au revenu (Dollar/Gatti 1999, Lopez-Claros/Zahidi 2005). (Bussmann et Spörer, 2006 : 5¹²)

¹¹ D'après le National Council of Women's Organizations, Facts on Women: http://www.womensorganizations.org/facts/facts_11.htm

¹² « Upadhyay (2000), for example, portrays how foreign economic liberalization influenced low income women's health in India. New Economic Policy resulted in fewer job opportunities for women on the formal labor market. The poverty rate increased among women, and a growing number of them migrated to cities where they often were in informal work. [...] Recent empirical contributions show that women work more than men, particularly in less developed countries (Juster/Stafford 1995, Ilahi 2000).



Or, Federici craint que ces phénomènes ne soient pas seulement transitoires — et qu'ils ne soient pas simplement l'effet de l'implantation des politiques commandées par la Banque Mondiale — mais qu'ils révèlent justement la dynamique de la globalisation et qu'ils mettent en évidence son usage particulier des inégalités de sexe.

Toujours dans la perspective critique, d'autres auteures se veulent plus nuancées. C'est notamment la position, à certains égards, de Nilüfer Çağatay. Selon elle, il ne faut pas s'attendre à trouver un même effet général de la libéralisation sur les femmes, bien que l'on sache que les effets seront sexués et racialisés. Pour produire une explication significative, il faut donc distinguer les classes, ainsi que les secteurs, dans lesquels se retrouvent les femmes.

S'il est entendu que la recherche a démontré depuis les années 1970 que la libéralisation commerciale affecte les femmes, il n'est pas opportun de généraliser ces effets. Il faut bien plutôt tenir compte des différentes économies, des secteurs économiques, ainsi que des différences entre femmes. (Çağatay, RIGC¹³ : 3-4)

Selon la même auteure, on peut toutefois s'attendre à ce que les inégalités fondées sur le sexe servent de facteurs concurrentiels, selon les divers stades d'intégration à l'économie mondiale : « la discrimination sexuelle sert la concurrence et la compétitivité internationales » (Çağatay, RIGC : 14¹⁴). Comme le rapporte une abondante littérature, les femmes forment un pôle d'attraction pour les firmes en tant que force de travail à faible coût. De même, en tant que migrantes, elles participent au maintien de la division sociale et sexuelle des activités, notamment par le biais de leur insertion dans la *chaîne globale des soins*. Ces deux points sont traités dans ce bilan des écrits. Mais, ils supposent une discussion préalable sur les vertus du salariat.

Les féministes considèrent généralement que, dans des sociétés salariales, la participation des femmes au marché du travail favorise leur indépendance (Falquet, 2006) et leur intégration à la sphère publique.

L'emploi rémunéré peut améliorer l'autonomie des femmes ainsi que leur position économique et sociale. Il peut également modifier les relations de pouvoir entre hommes et femmes, y compris au sein du foyer et améliorer le bien-être des femmes, leur pouvoir de négociation et leur condition générale (Fontana, Joekes et Masika, 1998 ; Tzannatos 1992). (Randriamaro, 2006 : 17-18)

There they are also disadvantaged with regard to education (Filmer 1999) and income (Dollar/Gatti 1999, Lopez-Claros/Zahidi 2005). » (Bussmann et Spörer, 2006 : 5)

¹³ Ce texte de Çağatay n'étant pas daté, il sera désigné par le sigle de la Red Internacional Genero y Comercio qui l'a publié.

¹⁴ « Gender based discrimination is an instrument for international competition and international competitiveness. » (Çağatay, RIGC : 14)

Cette émancipation est toutefois relative au soutien qu'elles reçoivent de leur communauté¹⁵, de même qu'à la qualité de leurs conditions de travail. Or, quant à ce dernier aspect, Diane Elson (2007) et Helena Hirata (2003) évoquent un paradoxe : plus nombreuses à travailler, les femmes sont aussi sur-représentées dans les emplois de mauvaise et de très mauvaise qualité ; jouissant d'une plus grande autonomie économique et personnelle, les travailleuses en font l'expérience par le biais de l'exploitation. En clair, les femmes éprouvent durement les modes d'exploitation de la force de travail, tout en continuant d'être victimes de discrimination et de ségrégation (aussi Acker, 2004). Si la division sexuelle des tâches n'implique pas une meilleure répartition entre les membres du foyer, si les horaires de travail sont éclatés ou prolongés et si le travail s'effectue dans des conditions malsaines, le surmenage chronique menace ces femmes. En somme, l'émancipation par le travail est largement tributaire de la quantité et de la qualité des activités qu'elles réalisent.

La libéralisation du commerce et l'intensification de la concurrence internationale ont eu pour conséquence, si l'on considère les résultats de recherches effectuées par des économistes et sociologues du travail sur les années quatre-vingt-dix, une croissance au niveau mondial — avec des rares exceptions, telle que l'Afrique subsaharienne — de l'emploi salarié et du travail rémunéré des femmes. Cependant, et c'est un des paradoxes de la mondialisation, cet accroissement s'est accompagné de la précarisation et de la vulnérabilité accrues de ces emplois. Les inégalités de salaires, de conditions de travail et de santé n'ont pas été significativement amenuisées avec la croissance de l'emploi salarié des femmes, et le partage du travail domestique n'a pas changé véritablement en dépit des responsabilités croissantes, au moins d'une partie de ces femmes, dans le domaine du travail professionnel. (Hirata, 2003 : 12)

En reprenant le fil des propos de Çağatay, il faut poser que la participation salariale des femmes favorise le capital global, parce qu'en étant réputées plus agiles, plus flexibles et plus dociles, elles sont prises dans l'engrenage d'une exploitation mise au service de la « compétitivité » des entreprises.

En général, les postes où prédominent les femmes sont situés au bas de l'échelle et ils sont moins convoités. Ces postes sont moins bien payés. Les études montrent le lien étroit qui unit la ségrégation professionnelle et le revenu plus faible des femmes. (Mehra et Gammage, 1999 : 545¹⁶)

Les femmes gagnent, en moyenne, un salaire inférieur de 30 à 40 % à celui gagné par les hommes — voire encore beaucoup moins ; elles ont moins fréquemment ou pas du tout accès aux promotions et la division sexuelle des tâches se maintient. Dans les pays ayant opté pour une stratégie de production orientée vers l'exportation, par exemple, les femmes sont parquées dans les tâches routinières d'exécution à fort coefficient de main-d'œuvre. La globalisation mobiliserait donc de manière systématique ces attributs de la division sexuelle du travail et de la main-d'œuvre féminine.

¹⁵ Leur participation au marché du travail, souvent réalisée loin du foyer parental ou marital, peut servir de canal pour dégager les femmes des tutelles traditionnelles et patriarcales. Cependant, dès qu'elles sont soupçonnées de mener leur vie de manière autonome, elles peuvent avoir à en payer le prix, celui de la réprobation ou celui de la conformation aux normes patriarcales.

¹⁶ « In general, jobs in which women predominate are less desirable and lower status occupations. Such jobs pay less. Studies show that there is a strong relationship between occupational segregation and lower pay for women. » (Mehra et Gammage, 1999 : 545)



Cela étant dit, plusieurs articles rappellent que les femmes interrogées quant à leurs conditions de travail disent préférer leur emploi à d'autres emplois qui s'avèrent plus pénibles ou moins valorisants :

Pourtant, les conditions de travail et les salaires des femmes dans la production orientée vers l'exportation, en particulier pour les multinationales et leurs sous-contractants, peuvent être meilleurs que les alternatives (Lim, 1990) et ces *jobs* peuvent même être convoités par les femmes (Kabeer, 2000), ce qui indique à quel point les conditions peuvent être pénibles pour elles dans d'autres types d'emploi. (Çağatay et Ertürk, 2004 : 20-21¹⁷)

La perspective « enthousiaste » par rapport aux effets de la libéralisation globale sur les femmes met justement de l'avant ce genre de bénéfices. Elle met l'accent sur les possibilités d'emploi et la croissance du taux de participation des femmes grâce à la libéralisation et aux investissements directs à l'étranger (IDE)¹⁸, de même que sur l'augmentation de l'espérance de vie et du taux d'alphabétisation des femmes. Une large place dans la discussion sur l'impact de la libéralisation sur les écarts entre les sexes lui est consacrée, puisqu'elle postule et constate parfois la diminution de ces inégalités.

Mais cette perspective plus positive paraît mitigée. Si la croissance économique permet tendanciellement que les femmes aient de meilleures perspectives de vie, il semble que les effets les plus notables soient politiques et normatifs plutôt qu'économiques (Gray et al., 2006 : 298, d'après l'étude de Sweeney, 2004). Tout en ayant des effets économiques relatifs (exploitation, appauvrissement), la libéralisation favoriserait surtout la visibilité des femmes, la reconnaissance de leurs droits et leur affirmation politique.

Il faut à cet égard évoquer la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'encontre des femmes (CEDAW¹⁹) adoptée à l'ONU en 1979. Cette convention, que plusieurs États n'ont pas ratifiée (dont les États-Unis), interpelle les gouvernements pour qu'ils mettent en place des politiques devant favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes : des assurances parentales, des services pour les enfants, etc. Elle permet aux femmes de faire valoir leurs droits devant les États signataires. En 1993, 180 États ont par ailleurs adopté la Déclaration visant l'élimination des violences perpétrées à l'encontre des femmes ; elle condamne les viols de guerre, les mutilations sexuelles et la violence domestique. Selon l'étude statistique comparative effectuée par Mark Gray et ses collègues, l'adoption de la CEDAW aurait eu un effet positif significatif sur les conditions de vie des femmes :

¹⁷ « However, women's wages and working conditions in export-oriented production, particularly in multinationals or their subcontractors can be better than the alternatives (Lim, 1990) and these jobs may even be coveted by women (Kabeer, 2000), indicating just how harsh conditions are for them in alternative forms of work in general (Sen, G., 1999). » (Çağatay et Ertürk, 2004 : 20-21)

¹⁸ Une section de ce bilan des écrits est consacrée à l'IDE. Voir 2.1.

¹⁹ En anglais, « Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women ».

Les éléments présentés dans notre analyse mettent en évidence comment les normes et les institutions mondiales améliorent la qualité de vie et le statut des femmes. Nous avons trouvé que lorsque les cultures domestiques sont plus ouvertes aux influences internationales, la situation des femmes est généralement meilleure relativement à la santé, à l'alphabétisation, à la participation économique et gouvernementale. L'adhésion à l'ONU et à la Banque mondiale, de même que l'intégration au commerce international et l'ouverture financière, impliquent souvent des résultats positifs pour les femmes. Mais, selon notre modèle d'analyse, le facteur le plus déterminant est la ratification de la CEDAW. L'adhésion à cette convention a joué un rôle quant à l'augmentation du taux d'alphabétisation des femmes, de leur participation économique, ainsi que de leur représentation parlementaire. [...] Enfin, notre modèle a montré qu'en regard de l'espérance de vie et de l'alphabétisation, l'intégration internationale sous au moins un aspect génère non seulement des acquis réels pour les femmes mais qu'elle induit aussi plus d'égalité entre les hommes et les femmes. (Gray et al., 2006 : 326²⁰)

Les auteurs reconnaissent que ces données globales manquent de finesse. La globalisation n'est pas bonne pour toutes les femmes ; elle peut détériorer leur environnement ; la création d'emploi pour les unes peut impliquer des pertes d'emplois pour les autres, etc. Quant à la CEDAW, Federici (2002) soutient plutôt que les conférences et les initiatives stimulées par les Nations Unies n'auraient rien fait pour empêcher la détérioration des conditions économiques et sociales des femmes. La plate-forme d'actions adoptée à Beijing (1995), par exemple, n'aurait pas été suivie par les pays.

Dans ce bilan des écrits, on remarquera sans doute qu'à la différence de cette section, les orientations idéologiques des auteures (« *pro-* » ou « *contra-libéralisation* ») s'estompent, de même que les différentes perspectives féministes (radicales, critiques ou égalitaristes), qui n'ont pas été discriminées au départ. En effet, par rapport à l'analyse des conditions de vie des femmes, l'orientation idéologique des auteures paraît s'effacer face au poids des évidences. Par ailleurs et à l'invitation de Çağatay de ne pas chercher à dégager des effets homogènes de la libéralisation, il faut reconnaître qu'une juste appréciation de ces faits suppose la considération pour les réalités particulières des femmes : leur insertion dans des classes sociales, leur appartenance à des groupes ethno-culturels, le degré de développement de leur communauté, etc. Mais, parce que cette revue de littérature est concentrée sur les écrits présentant des synthèses de recherches et d'analyse, on aura justement l'impression de trouver ici surtout des effets globaux. Du coup, c'est justement la finesse de l'analyse tenant compte des différences de conditions de vie et d'enjeux qui semble manquer.

La petite histoire de la recherche

Les recherches portant sur l'impact de la mondialisation selon les sexes ne datent pas d'hier. Saskia Sassen (2007) identifie trois moments dans l'étude de ces effets : 1) les inégalités de

²⁰ « The evidence presented in our analysis shows that global norms and institutions make a difference for the quality of life and status of women. We have found that more often than not, when domestic cultures are more open to international influences, outcomes for women improve, as measured by health, literacy, and participation in the economy and government. Membership in the UN and World Bank, along with international trade and investment activity, are frequently associated with improved outcomes for women. But the most consistently important factor across models is ratification of CEDAW. Participation in this agreement has played a role in increasing female levels of literacy, participation in the economy, and representation in parliament. [...] Finally, with respect to life expectancy and illiteracy, our models show that at least some forms of international integration not only produce absolute gains for women but also contribute to greater equality vis-à-vis men. » (Gray et al., 2006 : 326)



développement, l'exploitation des matières premières et l'invisibilité des activités économiques des femmes ; 2) l'internationalisation de la production manufacturière et la féminisation du prolétariat ; 3) la féminisation des migrations et l'essor d'une chaîne globale des soins.

Les analyses ont d'abord porté sur la transition à l'économie globale de marché dans le domaine agricole et sur le procès d'incorporation des prolétaires à la division transnationale du travail. Les féministes ont alors révélé la dépendance de l'agriculture commerciale envers l'activité domestique et les cultures de subsistance prises en charge par les femmes. Ce faisant, elles subventionnaient le salaire, sans que ce fait soit éclairé. Les chercheuses féministes insistent donc sur l'articulation entre la sphère de la subsistance et la sphère de l'entreprise capitaliste, fondée sur une division sexuelle des activités. Cette division favorise l'essor du marché global, notamment parce que les activités pratiquées par les femmes en dehors de la comptabilité officielle permettent que les salaires soient peu élevés dans les plantations commerciales et dans le secteur exportateur des mines.

Les femmes dans le dit-secteur de subsistance contribuent ainsi au financement des secteurs « modernisés » en raison de l'importance de leur activité de production non monnayée. Cette situation est nettement différente de celle qu'expose la littérature classique sur le développement qui le présente comme un prélèvement pour le secteur moderne et comme un mode de production arriéré. (Sassen, 2007 : 6-7²¹)

Ce premier moment des études correspond à un type particulier de division internationale du travail. Il s'articule essentiellement à l'exploitation du secteur primaire des pays en développement par les pays développés. C'est donc dans ce contexte que le système capitaliste tire profit de l'invisibilité et de la gratuité des services domestiques et des travaux agricoles réalisés par les femmes.

En plus de l'exploitation des richesses naturelles des « pays en développement », ce type d'analyses a permis d'insister sur la naturalisation des activités et la non-reconnaissance des savoir-faire des femmes en régime capitaliste. Il permet alors d'expliquer, par exemple, pourquoi la détérioration des conditions économiques et des situations politiques accroît généralement le fardeau des femmes, car elles assument les contrecoups de ces restructurations en travaillant davantage. Or, l'augmentation de leur charge de travail passe généralement inaperçue, parce que ces tâches sont considérées naturelles et parce que les décideurs ne prennent pas la mesure de ces impacts.

Dans un second moment, les études ont porté sur l'internationalisation de la production manufacturière dans les années 1970, de même que sur la féminisation du prolétariat dans les pays en

²¹ « Women in the so-called subsistence sector thereby contributed to the financing of the 'modernized' sector through their largely unmonetized subsistence production. This contrasted sharply with the standard development literature, which represented the subsistence sector as a drain on the modern sector and as an indicator of backwardness. » (Sassen, 2007 : 6-7)

développement²². Ces analyses insistent sur les pressions qu'exercent les délocalisations sur les salaires. Afin de réduire les coûts des biens importés, les filiales ou les sous-traitants préfèrent embaucher des femmes — dont les salaires sont plus bas —, surtout dans les secteurs tels que la confection et l'électronique²³. Selon Sassen, la féminisation d'un prolétariat extra-national permet aux firmes des pays développés de s'assurer de maintenir des prix concurrentiels pour les biens qu'elles ré-importent sur leur marché national. Cette stratégie permet aussi de briser l'aristocratie ouvrière masculine dans les pays développés, afin que les gains de la syndicalisation, par exemple, ne se disséminent pas dans l'ensemble du système d'emploi. Enfin, cette stratégie tend également à générer une transnationalisation de la division sexuelle du travail.

Ce moment d'analyse a donc permis de mettre en évidence les « vertus » de l'embauche des femmes dans le secteur secondaire — une recette qui sera ensuite appliquée au secteur tertiaire. Ces *vertus* reposent aussi sur la division sexuelle du travail : les femmes sont embauchées dans des secteurs d'activités qui leur restent naturellement associés — la confection, par exemple — et en raison des profits à tirer de cette naturalisation. On considère ainsi qu'elles sont plus agiles, plus flexibles et plus dociles. Et alors que les femmes participent à la division transnationale du travail, qu'elles n'en forment pas une main-d'œuvre périphérique, cette représentation de leur participation salariale favorise leur embauche à rabais, ainsi que leurs mauvaises conditions d'emploi, et elle permet d'exercer une pression à la baisse sur tous les secteurs d'emploi non-rentables ou soumis à la concurrence internationale. Ces aspects sont traités aux chapitres 1.6 et 2.3.

En sachant que ces deux moments d'analyse ont mis en évidence des réalités qui se perpétuent, Sassen se demande toutefois ce qu'il en est aujourd'hui de la mobilisation de la division sociale des sexes et de la division sexuelle du travail dans les secteurs moteurs de l'actuelle globalisation (la finance, la haute-technologie, la propriété intellectuelle, la R&D, l'industrie pharmaceutique, l'industrie pétrolière, etc.) Quelques-uns de ces phénomènes sont étudiés par Sassen dans un espace géographique bien circonscrit, celui des villes globales (Londres, New York). C'est à partir de celles-ci qu'elle met de l'avant un cadre d'analyse pour un troisième moment dans les études consacrées aux manifestations de la globalisation. En considérant donc un nombre restreint de grandes villes globales, Sassen met en évidence les inégalités entre les femmes et la reconfiguration de la division sexuelle des activités qu'elles impliquent. D'un côté, un nombre croissant de femmes professionnelles sont présentes à la fine pointe de l'économie globale :

²² Sassen (2007) fait référence aux travaux de Fernandez Kelly, 1982 ; Morokvasic, 1984 ; Tinker, 1990 ; Ward, 1991 ; Sassen, 1988 ; Nash et Fernandez Kelly, 1983 ; et Potts, 1990.

²³ Cette fois, Sassen (2007) s'appuie sur les travaux de Beneria et Feldman, 1992 ; Milkman, 1987 ; et en particulier Silver, 2003.



La féminisation (*gendering*) apparaît stratégique pour les firmes globalisées lors des tractations culturelles. Les femmes professionnelles se révèlent une main-d'œuvre clé parce qu'on trouve qu'elles sont bonnes pour établir des relations de confiance par-delà les frontières et les différences culturelles (voir Fisher 2006; de même que Hindman 2007 qui expose son point de vue de professionnelle expatriée). (Sassen, 2007: 8-9²⁴)

D'un autre côté, ces femmes qui travaillent beaucoup requièrent les services de domestiques ou, plus largement, des services personnels et de proximité.

La « genrification » (*gendering*²⁵) devient déterminante dans les cités globales, car elle sert la reproduction sociale de la main-d'œuvre de haut niveau dans un contexte où plus de femmes travaillent. Il s'en dégage une prolifération urbaine de ce que je me plais à nommer « le ménage professionnel sans 'épouse' ». [...] Nous constatons alors le retour, dans ces villes globales du monde, d'une classe de service composée surtout de femmes immigrantes et en migration (voir Parreñas 2001 ; Chang 1998 ; et surtout, Ehrenreich and Hochschild 2003). [...] C'est ainsi que la catégorie des « femmes immigrantes » apparaît comme l'équivalent systématique du prolétariat extra-national. (Sassen, 2007: 9-10²⁶)

Les propos de Sassen s'inscrivent dans un troisième moment de recherche portant sur l'impact particulier de la globalisation sur les femmes. Il est lié à l'essor des études sur les causes et les effets des migrations féminines en croissance et à l'instauration d'une « chaîne globale des soins » (Chaney and Castro, 1988 ; Grasmuck and Pessar, 1991 ; Parrenas, 2001 ; Pessar et Mahler, 2003; Hondagneu-Sotelo, 1994 ; 2003 ; Ehrenreich et Hochschild, 2003 ; Ribas Mateos, 2005 ; Tait, 2005) (Sassen, 2007)²⁷. Comme le rappelle Kofman (2006), Truong écrivait déjà en 1996 que peu d'attention avait été portée, dans les centres de recherches et les médias, sur l'impact de la globalisation dans la sphère de la reproduction sociale : « il n'existe aucun système de production qui fonctionne sans un système de reproduction et il ne serait pas étonnant que la globalisation de la production s'accompagne de son 'altérité' intime, i.e. la reproduction » (Truong, 1996: 47, cité par Kofman, 2006 : 11²⁸). L'analyse d'une chaîne globale des soins tient justement compte de cet oubli. Mais elle articule les occupations dans la sphère de la reproduction sociale avec le phénomène des migrations féminines. Ces analyses mettent en évidence la sur-représentation des migrantes et des nouvelles résidentes dans les services domestiques,

²⁴ « Gendering becomes strategic in a specific function of globalizing firms: cultural brokering. Professional women are emerging as a key type of worker insofar as they are considered good at building trust across sharp cultural boundaries and differences (e.g. Fisher 2006; see also Hindman 2007 for a view from the 'expatriate' side of professionals). » (Sassen, 2007: 8-9)

²⁵ On reconnaîtra que le terme ne veut rien dire et qu'il sert pernicieusement à neutraliser la féminisation qui ici aussi est en jeu.

²⁶ « Gendering becomes strategic in the global city for the social reproduction of the high-level professional workforce [because of] the growing demand for women professionals [...]. The result is a proliferation in cities of what I like to refer to as "the professional household without a 'wife'." [...] As a consequence we are seeing the return of the so-called 'serving classes' in all the global cities around the world, made up largely of immigrant and migrant women (e.g. Parreñas 2001; Chang 1998; see generally Ehrenreich and Hochschild 2003). [...] In this sense the category 'immigrant women' emerges as the systemic equivalent of the offshore proletariat. » (Sassen, 2007 : 9-10)

²⁷ « There is also an important scholarship on new forms of cross-border solidarity, including organizations that fight the abuses to which women are subjected. Elsewhere I have examined the import of this, including the extent to which they can operate globally by using the existing infrastructures of economic globalization (2006: chs 6 and 7; on these infrastructures see also Taylor 2006; Brenner and Keil 2005). » (Sassen, 2007 : note 2, p.6)

²⁸ « As Truong argued back in 1996, '[n]o production system operates without a reproduction system and it should not be surprising that the globalization of production is accompanied by its intimate 'Other' i.e. reproduction'. » (Truong, 1996: 47, cité par Kofman, 2006 : 11)

les services sociaux et les services sexuels. Par ailleurs, ces analyses recourent cet état de fait avec la croissance des inégalités, ainsi qu'avec la privatisation et la commercialisation de ces services. Enfin, selon Federici (2002), cette dynamique remodèle, à l'échelle globale, la dépendance des pays du capitalisme avancé aux pays en développement en la structurant comme une division sexuelle du travail : la chaîne globale des soins révèle la dépendance des pays du capitalisme avancé (surtout des mieux nantis-es de ces pays) — représentant ici les hommes — envers les travailleuses et les travailleurs migrants ou immigrés — représentant ici les femmes — pour assurer les services dont ils ont besoin. Ces aspects sont traités au chapitre 2.4.

Un bilan des écrits présenté en deux parties

En s'inspirant de Sassen, ce bilan des écrits traite des différents procès qui viennent d'être exposés et s'attarde sur leurs impacts. Il est divisé en deux parties. La première présente différents aspects des effets d'ensemble de la libéralisation globale sur les femmes. Le concept de féminisation est alors couramment utilisé, soit pour traiter de la croissance de la pauvreté (1.1), des migrations (1.4), de la prolétarisation (1.3), du taux de participation (1.5) ou, à tort, des conditions de travail (1.6)²⁹. Cette partie aborde aussi l'effet des politiques néolibérales sur ces dynamiques de féminisation — et en particulier les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) (1.2) — de même que sur les inégalités (1.7). Cette partie vise à mettre en évidence l'intrication des phénomènes traités. Et, dans la foulée de ces faits, la seconde partie traite de la division sexuelle et transnationale du travail et de l'expression sectorielle de celle-ci. Après une introduction au concept de division transnationale du travail (2.1), ses effets sur la division sexuelle du travail et les désavantages que connaissent les femmes sont présentés pour les secteurs primaire (2.2), secondaire (2.3), tertiaire (2.4) et sur les femmes entrepreneures (2.5). La somme de ces deux parties permet d'envisager une détérioration des conditions de vie des femmes, en raison directe ou indirecte de la libéralisation globale.

Enfin, pour chaque chapitre, des indicateurs de conditions de vie ou de travail des femmes au Québec complètent les propos et visent à introduire un parallèle entre les effets mondiaux de la libéralisation et ses effets localisés.

²⁹ Une discussion sur le mésusage du terme « féminisation des conditions de travail » est présentée dans ce chapitre. On peut déjà signaler que son emploi est pernicieux dans la mesure où il assimile à la main-d'œuvre féminine toutes mauvaises conditions de travail. Or, ce n'est pas parce que les femmes sont sur-représentées dans les mauvais emplois que tout mauvais emploi est féminin.

I. Les effets d'ensemble de la libéralisation globale sur les femmes

Pour dégager une esquisse des effets d'ensemble de la libéralisation globale sur les femmes, il s'agit de suivre divers procès de féminisation : de la pauvreté, du prolétariat, des migrations et de la participation au travail. Il s'agit parallèlement de présenter les inégalités et l'impact des politiques néolibérales sur ces phénomènes et processus.

En présentant les effets d'ensemble de la libéralisation globale sur les femmes, on se rendra compte que les mêmes facteurs explicatifs jouent d'un processus à l'autre. La question est alors de savoir, sans les répéter indéfiniment, en quoi ils sont spécifiquement liés à la libéralisation globale (ce qui est un présupposé des sources ayant servi à la rédaction de ce bilan critique des écrits). Et, il s'agit de répondre à cette question en n'occultant pas l'articulation particulière entre capitalisme et patriarcat auxquels se rattachent les phénomènes étudiés.

1.1 Féminisation de la pauvreté et croissance des inégalités

Cette section présente quelques données sur la pauvreté des femmes, ainsi que sur les inégalités. D'une part, une majorité d'analyses évoque une féminisation mondiale de la pauvreté depuis les années 1980. D'autre part, quant aux inégalités, certaines analyses se concentrent sur une reconfiguration des inégalités de sexe, déployée globalement, tandis que d'autres insistent sur les situations structurellement inégalitaires entre les femmes.

La reconfiguration des inégalités entre les sexes n'est pas particulièrement étayée par les auteures, surtout lorsqu'elles évoquent une *nouvelle* division sexuelle du travail. Aussi, ce n'est qu'après avoir accumulé les preuves du déploiement mondial de la division sexuelle du travail, tout au long de ce bilan des écrits, que l'idée d'une *nouvelle division* sera discutée en conclusion. Pour ce qui est des inégalités entre les femmes elles-mêmes, on verra qu'elles sont liées à l'impact de la participation salariale des femmes et aux effets positifs et négatifs de la globalisation, dans un contexte persistant de division sexuelle des tâches domestiques et du travail. Ainsi, dans les filières d'emplois féminins, certains postes perdus dans les économies avancées profitent aux femmes d'autres pays — par exemple dans le secteur textile. Ailleurs, la détérioration des conditions de vie a un effet direct sur la migration des femmes, dont certaines vont trouver à s'employer, au Nord, dans les services domestiques pour les professionnelles des classes moyennes-supérieures et aisées. Hirata (2003) insiste sur ces tendances fortes : alors que certaines femmes jouissent de situations professionnelles avantageuses, stables, qualifiantes et bien rémunérées, une majorité d'entre elles continue d'être désavantagée par la persistance de la division sexuelle des activités, l'exploitation spécifique qui les affecte et les mauvaises conditions de vie ou de travail. Cette polarisation caractérise aussi bien les pays au Nord et au Sud. « Un

des résultats de ces processus est l'exacerbation des inégalités sociales, entre hommes et femmes et entre les femmes elles-mêmes » (Hirata, 2003 : 13).

Ces inégalités socio-économiques ont, en somme, une dimension structurelle. Deux éléments permettent de l'affirmer. Premièrement, cette configuration inégalitaire repose sur les caractéristiques associées à la participation des femmes aux activités sociales. Ces activités continuent d'être concentrées dans des secteurs essentiellement sous-évalués. Ainsi, la croissance du taux de participation salariale des femmes (voir 1.5) induit en même temps une répartition de ces salariées dans presque toutes les strates socio-économiques, et le maintien des ghettos d'emplois et de précarité. Cette participation continue par ailleurs de reposer sur la prise en charge féminine des activités domestiques, de soin, d'écoute, etc. Deuxièmement, la globalisation mobilise ces caractéristiques et les fait jouer à l'échelle qui est la sienne : les inégalités entre les hommes et les femmes, et entre les femmes sont essentielles à la dynamique du capitalisme global — un trait caractéristique qui sera étayé dans la seconde partie.

1.1.1 La pauvreté des femmes

Les données sur la pauvreté des femmes font état d'une croissance du phénomène ces dernières années. D'une part, les femmes sont déjà, en moyenne, plus pauvres que les hommes.

Selon la plate-forme d'action adoptée lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en septembre 1995, « plus d'un milliard de personnes vivent aujourd'hui dans une pauvreté inacceptable, principalement dans les pays en développement, et les femmes en composent l'immense majorité. » (Nations Unies, 1996 : 20). (Moghadam, 2005: 2³⁰)

D'autre part, c'est aussi en tenant compte des situations spécifiques aux femmes que la mesure de la pauvreté a été raffinée et qu'elle permet de mieux cerner les différentes figures de la pauvreté ou de l'appauvrissement de celles-ci. Comme le rapporte Valentine M. Moghadam, la pauvreté des femmes peut être évaluée à l'aide des mesures conventionnelles tels que le revenu et la consommation. Il existe d'autres mesures quantitatives et qualitatives qui estiment les dotations (*entitlements*) et les capacités. De telles mesures tiennent compte de l'alphabétisation, de l'espérance de vie, de la fréquentation de l'école primaire et secondaire, de l'accès aux soins de santé, du taux de mortalité maternelle, de l'accès à la terre ou à l'emploi, des différences salariales, de l'usage du temps, de l'âge moyen au moment du premier mariage, du taux de fertilité, de la proportion des femmes par rapport aux hommes (le ratio de sexe) et de l'étendue de la prostitution. Certains de ces indicateurs forment l'*indice de développement*

³⁰ « According to the Platform for Action adopted at the Fourth World Conference on Women in Beijing in September 1995, "More than one billion people in the world today, the great majority of whom are women, live in unacceptable conditions of poverty, mostly in the developing countries" (United Nations, 1996, p. 37). » (Moghadam, 2005: 2)



humain (IDH³¹) ou de pauvreté humaine élaboré le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Or, cet indice ne mesure pas les inégalités et ne dit rien des disparités entre hommes et femmes. Un *indicateur sexo-spécifique du développement humain* (ISDH)³² a donc été façonné. Il sert justement à mesurer l'écart entre les hommes et les femmes par rapport au développement (voir ci-bas pour une illustration de son utilisation à la grandeur des trois Amériques)³³. Le développement humain est alors défini comme le processus permettant d'accroître les choix et les « opportunités » des personnes tout au long de leur vie ; il suppose un degré minimal d'accès aux services de santé et d'éducation. Quant à elle, la pauvreté est définie comme l'impossibilité de faire des choix et de saisir les possibilités de mener une vie acceptable ; elle implique une espérance de vie limitée, l'analphabétisme, l'exclusion et le manque de moyens matériels (Moghadam, 2005 : 4).

Quelle soit mesurée par les indicateurs de revenu/consommation ou par l'indice plus large des dotations/capacités, la fréquence de la pauvreté féminine est en croissance, selon les nombreux chercheurs des réseaux femmes en développement / genre et développement. Les principaux facteurs qui expliquent cette tendance sont la croissance de la population, l'émigration des hommes, l'augmentation des ruptures familiales, la faible productivité, la détérioration de l'environnement, la récession économique des années 1980 (y compris les crises économiques et les politiques d'ajustement structurel dans les pays en développement), la transition à l'économie de marché dans les anciens pays du bloc de l'Est, et la réforme de l'« État social » états-unien. Les effets négatifs de ces facteurs sur les femmes sont exacerbés par les inégalités intra-domestiques qui les rendent encore plus vulnérables aux récessions économiques, aux changements de statut marital ou aux catastrophes naturelles. (Moghadam, 2005 : 4-5³⁴)

Les femmes sont plus susceptibles d'être pauvres ou sont plus sensibles à la détérioration des conditions de vie dans leur milieu en raison de leur accès restreint à la terre, aux crédits, au capital et aux emplois de bonne qualité, mais aussi parce qu'elles sont discriminées et parce qu'elles prennent soin de personnes dépendantes. Ce dernier élément est fondamental. La responsabilité des soins, des services et des activités domestiques, encore largement associée aux femmes, fait en sorte qu'elles doivent

³¹ L'IDH qui existe depuis 1990 estime le développement humain en tenant compte de trois dimensions : l'espérance de vie à la naissance mesure l'état de santé des populations ; l'instruction et l'accès au savoir sont illustrés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation ; le niveau de vie est apprécié grâce au PIB réel par habitant. L'usage de cet indice montre qu'il n'existe pas de lien direct entre le revenu d'un pays et l'état du développement humain (Attac, 2003 : 121).

³² En développant cet indicateur, en 1995, le PNUD signalait « que les inégalités entre les hommes et les femmes allaient à l'encontre du bien-être, non seulement des femmes, mais de l'ensemble de la population. » (Chiasson-LeBel, 2006 : 33)

³³ Si le développement humain était également réparti entre hommes et femmes, les deux indices seraient égaux. En somme, l'ISDH ne peut être utilisé que relativement à l'IDH pour un pays donné et il ne correspond pas à une mesure des inégalités entre les sexes proprement dite ; « l'ISDH n'est pas une mesure de l'inégalité sociale entre les hommes et les femmes et ne doit pas être utilisé comme tel : il reste une mesure du développement humain corrigée pour tenir compte de ces inégalités » (Attac, 2003 : 123). Selon les critiques de Bardhan et Klasen (1999) rapportées par Chiasson-LeBel (2006), c'est un indicateur égalitariste qui comporte un préjugé favorable à l'égard de la hausse des revenus. Enfin, pour plusieurs pays, l'absence de données crée des aberrations, notamment quant à l'attribution d'une valeur fictive et gonflée pour le revenu salarial (Attac, 2003).

³⁴ « Whether measured by income/consumption or the broader array of entitlements/capabilities indicators, the incidence of poverty among women appears to be on the increase, according to many WID/GAD researchers. The main factors behind this trend are population growth, the emigration of men, increasing family break-up, low productivity, a deteriorating environment, the economic recession of the 1980s (including economic crisis and structural adjustment policies in the developing countries), the market transition in the former socialist countries, and "welfare reform" in the United States. The adverse effects of these factors on women are in turn exacerbated by intra-household inequalities which leave women unprepared for and especially vulnerable to socio-economic downturns, changes in marital status, or natural disasters. » (Moghadam, 2005 : 4-5)

généralement pallier les contrecoups des conflits politiques, des contractions économiques ou des changements sociaux négatifs. Cette sur-charge est un facteur d'appauvrissement. En outre, comme le rappelle Moghadam, le rapport entre sexe et pauvreté est médiatisé par la classe sociale, les changements démographiques et les politiques publiques.

Lorsqu'elle a été mesurée, la paupérisation des femmes des pays endettés peut être expliquée par l'effet des PAS. Il en est question dans le prochain chapitre. Ailleurs, c'est le démantèlement des régimes communistes, avant et après leur mort officielle, qui est responsable de la pauvreté des femmes. Ailleurs encore, la cause en revient aux mauvaises conditions de travail, comme le révéleront le chapitre 1.6 et la partie II. Enfin, certaines femmes ont connu un appauvrissement relatif, soit parce que la région où elles vivent a été particulièrement touchée par la croissance des inégalités à l'échelle mondiale ou par les politiques néolibérales, les guerres ou les catastrophes naturelles, soit parce qu'on aurait pu s'attendre à ce que leur situation s'améliore avec l'accroissement de la prospérité mondiale.

Les Québécoises sont-elles plus pauvres ?

Les données présentées par l'Institut de la statistique du Québec ne confirment pas la tendance à l'appauvrissement de l'ensemble des femmes. Alors qu'en 1981, le revenu disponible des Québécoises représentait 58 % de celui des hommes, il est passé à 71 % en 2002. Cette atténuation de l'inégalité est expliquée par une augmentation de 24 % du revenu des Québécoises au cours de la période (ISQ, 2005 : 163).³⁵

Pourtant, il y a bel et bien eu appauvrissement, mais il concerne les jeunes femmes (-11 %) et les jeunes hommes (-21 %) de moins de 25 ans. Le revenu des jeunes femmes est toutefois en forte progression depuis 1997 (+29 %) et l'écart entre les sexes tend à se réduire (93 %) (ISQ, 2005 : 163).

Les personnes et les ménages à faible revenu sont moins nombreux qu'en 1981 (ISQ, 2005 : 165). Cependant, selon Alexandre Morin (2006), les femmes (18-64 ans) sont toujours plus nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de faible revenu. Si l'écart entre hommes et femmes oscille d'une année sur l'autre, rien n'indique qu'il tende à s'amenuiser significativement au cours des années³⁶. Cette situation affecte particulièrement les femmes vivant seules et les femmes cheffes de famille monoparentale³⁷. Cependant, la situation de ces dernières s'améliorerait au cours des années.

³⁵ Ces chiffres doivent être comparés aux données rapportées pour le Canada : « Les gains moyens des femmes occupées sont encore bien inférieurs à ceux des hommes. En 2003, les femmes occupées touchaient des gains moyens d'un peu moins de 25 000 \$, ce qui ne représente que 64 % des gains des hommes occupés (tableau 6.9). Même lorsqu'elles travaillent à temps plein toute l'année, les femmes ont des gains bien inférieurs à ceux des hommes qui travaillent selon le même modèle. En 2003, les femmes ayant travaillé à temps plein toute l'année ont affiché des gains moyens de 36 500 \$, ce qui correspond à 71 % des gains des hommes. De même, malgré certaines fluctuations d'une année à l'autre, l'écart entre les gains des femmes et des hommes n'a pas beaucoup changé au cours de la dernière décennie. En effet, l'écart actuel est en réalité légèrement inférieur au sommet de 72 % enregistré au milieu des années 1990. Cela est différent de ce qui s'est passé durant les deux décennies précédentes, alors que les gains des femmes, en pourcentage de ceux des hommes, avaient augmenté assez rapidement. » (Statistique Canada, 2006a : 147)

³⁶ Le taux le plus bas est atteint en 1989 et touche 15,6 % des femmes âgées entre 18 et 64 ans. Le taux le plus élevé est atteint en 1997 et touche 24,2 % de ces femmes (Morin, 2006 : 24-25).

³⁷ 23,7 % des familles monoparentales dont une mère est cheffe de famille se retrouve dans le quintile le plus pauvre de la distribution du revenu disponible au Québec en 2002, alors que si le chef est un père, ce n'est le cas que pour 3,5 % des familles. (Crespo, 2007 : 119) Au Canada, les familles monoparentales dirigées par une femme forment 81 % de ces familles et le taux est constant depuis le début des années 1970 (Statistique Canada, 2006a : 38). Au Québec, les familles monoparentales — dirigées par un homme ou une femme — représentent 21 % des ménages avec enfants (Statistique Canada, 2006a : 39).



Selon un rapport présenté par Yanick Noiseux (2005), les indicateurs de pauvreté humaine révèlent qu'entre 1990 et 2002, la situation s'est améliorée presque partout en Amérique, sauf notamment au Canada. Le rapport d'enquête effectuée par la Conférence générale des Élus de Montréal sur les travailleurs pauvres peut contribuer à l'expliquer :

Si le Canada a bien fait en matière de création du nombre d'emplois, il se classe au deuxième rang après les États-Unis sur la liste des pays industrialisés à bas salaires; près d'un travailleur sur quatre est faiblement rémunéré. L'écart de pauvreté a augmenté au cours de la dernière décennie, même en temps de forte croissance économique. La proportion des travailleurs pauvres qui reçoivent des bas salaires croît significativement, passant de 58,3 % en 1980 à 78,6 % en 2000. En même temps, les transferts gouvernementaux pour les individus et les ménages décroissent, passant de 53,8 % à 39,4 %. Les travailleurs pauvres sont victimes de la mauvaise performance de l'économie qui ne permet pas de rentrer des salaires substantiels. Ils sont également victimes des transformations des politiques sociales et de la baisse des transferts gouvernementaux vers les groupes les plus vulnérables. C'est d'ailleurs à ce double désavantage que concluent de multiples études faites sur le Canada. (Ulysse, 2006 : 19-20)

Or la pauvreté au travail affecte en particulier les femmes, les jeunes immigrants-es et les Montréalais-es appartenant aux minorités visibles.

Enfin, il faudrait raffiner ces analyses en tenant compte de la composition du revenu. Par exemple, au Canada,

La plus importante source de revenu des femmes provient d'un emploi rémunéré ainsi que d'un revenu net tiré d'un travail autonome. En 2003, 70 % du revenu total des femmes provenait de ces sources, tandis que 17 % provenait des programmes de transferts gouvernementaux, 6 %, d'une pension de régime de retraite privé, 4 %, de placements et 3 %, d'autres sources. [...] En outre, pour ce qui est de la valeur réelle en dollars, les femmes ont reçu, en moyenne, plus de 14 000 \$ de moins que les hommes en gains provenant d'un emploi, par personne, cette année-là. Par contre, une plus grande portion du revenu total des femmes par rapport au revenu des hommes provenait des paiements de transfert. En 2003, 17 % du revenu total des femmes provenait des paiements de transfert, soit le double de ce que les hommes ont reçu, les paiements de transfert s'établissant à seulement 9 % de leur revenu total de toutes sources. (Statistique Canada, 2006a : 143)

Étant donné l'importance des revenus de travail dans la composition des revenus totaux, il faut donc considérer les écarts salariaux entre hommes et femmes pour dégager la tendance des inégalités de sexe. Il faut ensuite se demander si les femmes sont discriminées quant à l'accès aux revenus de transfert ou par rapport aux montants qu'elles perçoivent, surtout dans un contexte de fiscalisation de ceux-ci. On devra alors présumer que les femmes reçoivent globalement des revenus de transfert moins importants, même si elles sont plus nombreuses à en bénéficier.

1.1.2 Les inégalités

Les bénéfices et les risques de la multiplication des échanges et des transactions financières ne sont pas répartis également. « En effet, des estimations détaillées sur l'ampleur de la distribution du revenu mondial (qui prend en considération les inégalités entre les pays) montrent que la distribution du revenu dans l'économie mondiale s'est aggravée » (Çağatay et Ertürk, 2004: 13³⁸). Barbara Stark rappelle que :

Comme le résume le Programme des Nations Unies pour le développement : « Au cours des cinq décennies précédentes, le revenu mondial a augmenté sept fois (PIB réel) et le revenu personnel plus de trois fois (le PIB par habitant) mais cette croissance a été très inégalement répartie — aussi bien localement qu'internationalement — et l'inégalité est en hausse. Entre 1960 et 1991, le partage du revenu mondial a crû

³⁸ « In fact, detailed estimates of the size distribution of world income (which takes into account inequalities within individual countries) show that income distribution in the world economy has indeed worsened (Milanovic, 2002a). » (Çağatay et Ertürk, 2004: 13)

de 70 % à 85 % pour les 20 % des personnes les plus fortunées. Au cours de la même période, sauf pour le quintile des plus riches, le revenu de tous a diminué — et la maigre part allouée aux 20 % les plus pauvres a diminué de 2,3 % à 1,4 % ». (PNUD 1995, cité par Stark, 2005 : 7³⁹)

Faut-il en déduire une aggravation de la situation des femmes, étant donné les discriminations qu'elles subissent déjà ? Nous aurons l'occasion d'y répondre en discutant de la théorie des avantages comparatifs et de la réduction des écarts salariaux (1.7), puis en rendant compte de la « chaîne globale des soins » (2.4.1).

Disparités économiques entre les sexes dans les Amériques

L'étude de Thomas Chiasson-LeBel, produite pour l'Observatoire des Amériques en 2006, offre une illustration des inégalités économiques entre les sexes dans les Amériques. Pour son étude, Chiasson LeBel a mobilisé cinq indicateurs. Le premier est l'indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH) du PNUD⁴⁰. Un second indicateur, élaboré et mis à jour par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), présente les données sur la population active de 10 ans et plus. La banque des « indicateurs du millénaire » présente quant à elle le pourcentage des emplois occupés par les femmes dans les secteurs non agricoles. Une quatrième donnée, disponible pour l'année la plus récente, présente le ratio entre les revenus féminins et masculins moyens. Un dernier indicateur présente le nombre d'heures moyennes travaillées chaque semaine dans les Amériques et leur variation.

Selon l'indicateur sexo-spécifique du développement humain, l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et le revenu global ont augmenté dans les Amériques sans que l'on puisse préjuger que cette croissance ait bénéficié aux femmes. En effet, l'ISDH n'a pas enregistré une variation significative dans les disparités de sexe et il se pourrait bien que ce soit essentiellement l'augmentation de l'IDH qui explique la variation à la hausse du développement humain (Chiasson-LeBel, 2006 : 7).

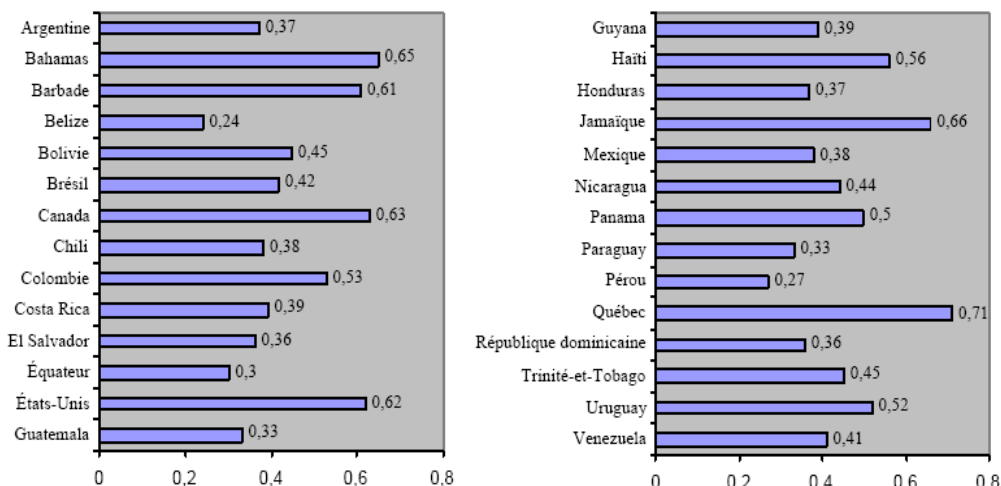
La population active formellement recensée croît dans les Amériques⁴¹, bien qu'elle ne représente environ que 55 % de la population totale. Les femmes sont les championnes de cette croissance, puisque la participation masculine stagne, régresse ou croît très légèrement selon les pays. De plus, alors que le taux de participation masculine est semblable dans l'ensemble des Amériques (entre 65 % et 77 %), le

³⁹ « As the United Nations Development Program (UNDP) summarizes: 'During the past five decades, world income has increased sevenfold (in real GDP) and income per person more than tripled (in per capita GDP) but this gain has been spread very unequally — nationally and internationally — and the inequality is increasing. Between 1960 and 1991, the share of world income for the richest 20% of the global population rose from 70% to 85%. Over the same period, all but the richest quintile saw their share of world income fall — and the meager share to the poorest 20% declined from 2.3% to 1.4%.' » (PNUD 1995, cité par Stark, 2005 : 7)

⁴⁰ Le Programme des Nations Unies pour le développement. C'est cet indicateur que j'ai présenté au point précédent.

⁴¹ En pourcentage, la croissance est difficile à chiffrée, puisque Chiasson-Le Bel présente cette évolution sous forme de tableau exclusivement. On peut toutefois estimer, à l'œil, qu'elle semble tourner autour de 5 % sur 15 ans.

Tableau V : Proportion du revenu des femmes par rapport à celui des hommes : données récentes entre 1991 et 2001.



Source : Social Watch, *Social Watch report 2005*, sauf pour le Québec, alors que les données sont celles de Statistique Canada (Tableau 202-0102) : le ratio des gains des femmes à hommes pour l'année 2002, année où les observations de Statistique Canada et de Social Watch sont égales.

taux de participation des femmes à la population active est très hétérogène et oscille entre 17 et 62 % (Chiasson-LeBel, 2006 : 9). Enfin, même si l'activité féminine semble stable depuis les années 1990, elle demeure en moyenne assez basse — elle tend à ne pas dépasser 40 % — et elle est assez inconstante.

Sans tenir compte des activités informelles, l'étude de Chiasson-LeBel révèle l'importance des disparités salariales entre les sexes. Enfin, en prenant en considération le pourcentage des emplois féminins ainsi que les heures de travail formel effectuées, Chiasson-LeBel conclut que les femmes ont généralement des conditions de travail moins intéressantes que les hommes (Chiasson-LeBel, 2006 : 31).

Dans l'ensemble, les disparités sont moins marquées dans l'hémisphère nord et elles sont plus importantes en Amérique centrale.

La croissance des inégalités au Québec

Selon le rapport de l'Institut de la Statistique du Québec sur les inégalités de revenu⁴² pour la période de 1979-2004, les inégalités croissent depuis 1989, même si la province connaît une croissance économique⁴³ depuis 1993 (Crespo, 2007 : 9). Le marché est responsable de cette croissance des inégalités, tandis que l'État continue à la limiter. En d'autres termes, la croissance des inégalités n'est pas le résultat cumulé d'une nouvelle politique économique et de nouvelles stratégies de marché, selon l'auteur. Pourtant, si l'on prend acte du changement d'orientation économique-politique de l'État fédéral, il faut remarquer que, structurellement, la politique de redistribution corrige moins les inégalités de marché qu'elle ne le faisait en régime « État social ». L'État fédéral a en effet effectué d'importantes réformes aux programmes de redistribution et de soutien du revenu dont il résulte une correction moins importante des inégalités (Crespo, 2007 : 14).

Si l'on reprend maintenant les données colligées par Chiasson-LeBel, il faut d'abord souligner la permanence de la disparité entre les sexes depuis 1990 chez les signataires de l'Aléna. Au Québec et au Canada, cette donnée dissimule cependant la baisse du taux de participation des hommes et la hausse du taux de participation féminin. Pourtant, si le nombre d'heures travaillées par les femmes reste constant, il faut alors signaler la précarité de leurs conditions de travail (Chiasson-LeBel, 2006 : 15).

1.2 Le rôle des programmes d'ajustement structurel

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) découlent des politiques néolibérales. Ils imposent la santé financière pour les pays en développement, et les obligent à réduire leurs dépenses et leurs dettes publiques. Ils structurent ainsi les stratégies de développement appliqués aux Pays pauvres très endettés (PTE) et sont présentés comme un moyen de lutte contre la pauvreté. Pour ces pays, les politiques macroéconomiques de stabilisation impulsées par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) à partir de la fin des années 1970 correspondent à des conditions d'allègement des dettes ou de prêts concessionnels (Çağatay et Ertürk, 2004 ; Campbell, 2005a). Par le biais de cette politique d'aide conditionnelle, les institutions financières internationales ont contraint les gouvernements endettés à s'engager dans un ensemble de réformes impliquant la dévaluation des monnaies, la diminution de la taille du secteur public, l'interruption des subventions alimentaires et pétrolières, l'alignement des prix domestiques sur ceux pratiqués sur les marchés mondiaux, la libéralisation commerciale, la privatisation des entreprises nationales et la régularisation des titres de propriété terrienne, souvent au bénéfice des grands propriétaires (Eisenstein, 2005, d'après Chossudovsky, 2003). Depuis 1999, ces programmes s'intitulent désormais « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » (FRPC). Les pays souhaitant en bénéficier sont tenus de présenter un « Document de stratégie de réduction de la pauvreté » (DSRP) au conseil d'administration de la Banque mondiale et du FMI. Cette démarche implique à son tour des réformes institutionnelles marquées du sceau de la « bonne gouvernance » (Campbell, 2005a).

⁴² L'auteur présente seulement les revenus de marché et les transferts.

⁴³ Alors que la période de croissance économique précédente avait été favorable à la diminution des inégalités (1983-1989).



Il existe une littérature abondante qui insiste sur les effets particulièrement préjudiciables pour les femmes des PAS⁴⁴. En contraignant les États à ouvrir leur économie à l'exportation, plusieurs secteurs traditionnels furent démantelés, en particulier, les cultures de subsistance et celles destinées aux marchés locaux. En induisant la privatisation ou la ré-insertion dans la sphère domestique de « la survie individuelle et familiale » (Benería, 2007 : 2), ils ont accru la charge reproductive, ils ont favorisé l'augmentation des inégalités et du sous-emploi, la prolétarianisation des femmes ou leur migration, de même que la croissance du secteur informel (Gimenez, 2003 ; Moghadam, 2005 ; Misra et Merz, 2005). Mais l'effet qu'on en attendait sur la réduction significative des dettes n'a pas eu lieu. Certains considèrent que les PAS ont induit une réduction du taux d'emploi des femmes dans le secteur public⁴⁵, mais qu'ils auraient surtout freiné leur taux d'alphabétisation et de scolarisation (Çağatay et Ertürk, 2004)⁴⁶, de même qu'ils seraient responsables d'un accroissement du taux de mortalité infantile.

Accusés dans les années 1990 d'avoir causé l'augmentation de la pauvreté, la BM et le FMI ajustent leur discours et insistent sur la réduction de la pauvreté, sans toutefois changer l'orientation de leurs politiques.

Alors que ce changement se voulait une réponse à l'augmentation de la pauvreté induite par les PAS, surtout en Afrique, les politiques macroéconomiques responsables de cette croissance de la pauvreté devaient continuer d'être appliquées. « La privatisation de services essentiels tels que l'eau et l'électricité, de même que la détérioration ou la privatisation des services publics tels que la santé et l'éducation, n'ont jamais vraiment servi les intérêts des pauvres. Par exemple, l'obligation d'imposer des frais pour les soins de santé ou des droits de scolarité a conduit à une chute nette de la fréquentation des hôpitaux et des inscriptions scolaires des familles pauvres et à faible revenu ; le fossé entre les genres s'est creusé, dans la mesure où les filles et les femmes sont les principales victimes de ces politiques. (Dembele, 2003) » (Eisenstein, 2005 : 493-494)⁴⁷

Il faut insister sur l'augmentation de la quantité de temps consacré à la reproduction sociale, donc l'augmentation de la somme totale de temps consacré par les femmes au travail, aux soins, à l'éducation, aux services domestiques et à la communauté en raison des programmes d'ajustement structurel, au Sud et, au Nord, de la crise des finances publiques, de la réduction des recettes fiscales et tarifaires

⁴⁴ Parce que la littérature consultée s'en tient encore à l'ancienne nomination, celle-ci sera aussi conservée dans ce bilan des écrits.

⁴⁵ Les données mobilisées par Standing (1999) contredisent ce fait.

⁴⁶ Cette dernière donnée est contredite par Bussmann et Spörer (2006).

⁴⁷ While this shift was a response to the intensified poverty produced by SAPs, particularly in Africa, governments were still required to follow the basic macroeconomic policies that produced the intensified poverty in the first place. "The privatization of essential services, like water and electricity, and the deterioration or privatization of public services, such as health and education, have never been in the interests of the poor. For instance, the imposition of user fees on health care or education has led to a sharp drop in hospital attendance and school enrolment from poor or low-income families; it has also increased the gender gap, since girls and women are the main victims of those policies. (Dembele, 2003) » (Eisenstein, 2005 : 493-494)

(douane) et du désengagement de l'État (Attac⁴⁸, 2003 ; Çağatay et Ertürk, 2004 ; Misra et Merz, 2005 ; Randriamaro et Sever, 2005 ; Hirata, 2006 ; Elson, 2007 ; Sassen, 2007) :

Mariama Williams (1998) a montré que la stratégie des PAS en Afrique au cours des années 1980 a significativement détérioré la condition des femmes, car les coupures dramatiques dans les dépenses sociales ont accru leurs responsabilités quant à la prestation des soins de bien-être et de santé dans la sphère domestique. (rapporté par Flynn et Kofman, 2004: 67⁴⁹)

D'une part, ces faits sont souvent occultés par les mesures officielles. Comme le rappelle Christa Wichterich, « seul un tiers du travail accompli dans le monde entier par des femmes est payé. Elles effectuent les deux autres tiers bénévolement, sans que les statistiques économiques n'en tiennent compte » (Wichterich, 1999 : 147). Or, ce n'est qu'en intégrant la part des activités de reproduction sociale effectuées par les femmes à l'économie nationale et aux enjeux du développement que la réalité de ceux peut apparaître clairement (Gillard et al., 2007 : 6)⁵⁰.

D'autre part, il sera important de considérer l'émergence d'une chaîne globale des soins sur la reconfiguration des tâches et du travail reproductifs.

C'est afin d'approfondir la compréhension de ces enjeux que l'encart ci-dessous présente les perspectives féministes concernant le développement :

Les femmes, le genre et le développement

L'idéologie néolibérale qui accompagne la globalisation s'étend jusqu'au modèle de développement imposé aux pays justement dits « en développement ». Les PAS en sont un exemple probant. Or, cette idéologie qui encense la croissance et prétend qu'elle peut abolir la pauvreté et les inégalités est relativisée par le courant Femmes et développement (FED) dans les années 1980. Ce courant accepte le procès de libéralisation tout en se préoccupant que les femmes puissent en bénéficier. Il est remis en question, parallèlement au modèle néolibéral de développement. Il s'agit alors de favoriser une meilleure conceptualisation de la pauvreté, des inégalités et notamment des inégalités de sexe.

Cette réorientation conceptuelle explique que l'accent mis auparavant sur la croissance et l'efficacité en tant que buts et mesures du « développement économique » ait été remplacé par la référence au bien-être, à l'équité, à la dignité et aux libertés humaines fondamentales afin que chacun puisse développer et réaliser son potentiel humain. En d'autres termes, l'usage des critères marchands pour évaluer le

⁴⁸ Attac est un groupe citoyen, critique de la globalisation et en particulier de la financiarisation du capital. Il publie des pamphlets et aussi des écrits synthétiques. Je me suis à la fois inspirée de son petit livre, *Quand les femmes se heurtent à la mondialisation*, pour bâtir mon plan de rédaction et de son contenu, car il a été écrit par une solide équipe de spécialistes sur les questions qui sont traitées ici.

⁴⁹ « Mariama Williams (1998) has argued that the strategy of SAPs in Africa during the 1980s left women significantly worse off as dramatic cuts in social spending increased responsibilities in the provision of welfare and health care in the domestic sphere. » (rapporté par Flynn et Kofman, 2004: 67)

⁵⁰ Selon les auteurs, l'attention désormais portée aux femmes ne s'éloigne en fait que rarement du cadre « add women and stir » et ne répond donc pas à la visée d'analyser réellement les rapports de pouvoir.



développement a été supplanté par une approche selon laquelle il faut insister sur les relations sociales, les institutions, les normes et les politiques (Elson et Çağatay, 2000). (Çağatay et Ertürk, 2004 : 3⁵¹)

Cette remise en question, notamment portée par le courant Genre et développement (GED) qui remplace le courant Femmes et développement au milieu des années 1990, a connu des conséquences internationales. Adoptée par le Programme des Nations Unies pour le développement, la nouvelle perspective s'est notamment manifestée dans la production de nouveaux indicateurs de conditions de vie et d'inégalités entre les sexes (Attac, 2003). Ce sont ces indicateurs qui ont été brièvement présentés au point précédent (1.1). Quant à l'approche GED, elle s'attarde davantage sur la division sociale des sexes et sur les relations de pouvoir qui s'ensuivent.

L'approche GED appliquée au commerce vise à reconnaître les déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes dans l'accès aux ressources nécessaires pour participer aux systèmes commerciaux, comme dans la répartition de leurs bénéfices potentiels. (Randriamaro, 2006 : 33-34)

Selon l'auteure, cette approche s'avère aussi insuffisante que la précédente (FED) dans la mesure où elle s'attarde aux effets de la libéralisation sans viser une compréhension critique de ses aspects structurants :

En conséquence, elle risque d'ignorer les problèmes conceptuels liés au cadre macro-économique, néolibéral, de l'OMC, et de se focaliser plutôt sur les problèmes situés aux niveaux méso- et micro-économiques pour atténuer les conséquences négatives de processus macro-économiques qui n'intègrent pas la dimension du genre. Qui plus est, l'approche GED tend à sous-estimer les problèmes systémiques de déséquilibres dans les accords commerciaux entre pays développés et pays en développement, ainsi que les problèmes structurels de la gouvernance mondiale quant aux politiques macro-économiques en général, et au commerce en particulier. (Randriamaro, 2006 : 33-34)

L'approche visant la défense des droits humains cherche à pallier ces lacunes, sans qu'elle intègre systématiquement les enjeux liés aux rapports sociaux de sexe. Elle vise la promotion des droits, mais elle peut aussi s'avérer insuffisante quant à la compréhension critique de la libéralisation ou des enjeux féministes prioritaires⁵².

Retenons néanmoins de ce bref panorama des groupes qui prônent un meilleur développement humain que les réseaux femmes et développement ou genre et développement produisent une littérature abondante sur l'impact de la globalisation et de la libéralisation sur les femmes.

1.3 Prolétarianisation

Selon les faits jusqu'ici rapportés, la paupérisation et les PAS sont des facteurs déterminants dans la prolétarianisation des femmes. Est prolétaire celui ou celle qui ne dispose plus de ses moyens d'existence, que ces derniers soient rattachés à la terre qu'ils cultivent ou à la production en commun. La prolétaire est donc contrainte d'entrer sur le marché du travail pour assurer sa survie et celle de ses

⁵¹ « An outcome of this conceptual reorientation has been a shift from the emphasis on growth and efficiency as the goals and measures of "economic development", to well-being, equity, dignity and fundamental human freedoms to develop and realize one's human potential, or in other words a move away from market-based criteria for evaluating "development" to an approach in which the importance of social relations, institutions, norms and politics is emphasized (Elson and Çağatay, 2000). » (Çağatay et Ertürk, 2004 : 3)

⁵² Cette critique rend compte de l'importance de situer les luttes féministes dans leurs propres contextes socio-historique, national et régional et de respecter ces contextes. « There is, then, a strong polarity of views. On the one hand, we have the universalistic, liberal feminist goals expressed in documents produced by the United Nations and by innumerable NGOs all over the world. On the other, we have the postmodern and non-Western feminist critique of these goals, rejected as essentialist, and the prioritizing of cultural, religious and national differences over any universalized notion of women's rights. I want to argue that this polarization of views expresses, at the level of ideology, the uneven material development of the capitalist world. These views are the expression, at the level of ideologies and forms of consciousness, of the enormous gap between the material conditions that shape the experiences and political consciousness of relatively privileged Western and Western educated women, on the one hand, and the vast majority of the globe's female population, on the other. » (Gimenez, 2003: 6-7)

dépendants. La prolétarianisation correspond alors clairement à un phénomène qui force des populations à dépendre étroitement de l'économie de marché.

C'est ainsi que la concentration des terres, le service de la dette et les politiques néolibérales, la production pour l'exportation, les guerres et la militarisation ont démantelé les moyens de subsistance de millions de personnes et les ont poussées à chercher ailleurs et autrement les moyens d'assurer leur survie (Federici, 2002 ; de Paiva Abreu, 1999 ; Falquet, 2006).

Pour Federici, il ne fait pas de doute que ce vaste procès de prolétarianisation est une caractéristique fondamentale de la globalisation. Il permet de créer une importante armée de réserve à exploiter à rabais et il favorise le démantèlement des droits du travail :

Ils sont les conséquences d'une stratégie qui vise non seulement le sous-développement du système reproductif dans le Tiers Monde, et qui crée ainsi une population de travailleuses et de travailleurs immigrant-es/réfugié-es forcé-es d'accepter n'importe quelle condition de travail, mais elle permet aussi d'attaquer les droits du travail dans tous les pays. À l'aube du troisième millénaire, il faut constater que le travail forcé et l'esclavage ont même ressurgi dans les citadelles de l'industrialisation (Bales 1999) et qu'ici, les droits du travail si chèrement acquis et désormais sanctionnés (les retraites, les soins de santé, la sécurité d'emploi) sont remis en question. (Federici, 2002: 61⁵³)

En lieu et place d'évoquer une causalité directe entre la globalisation et la prolétarianisation, il faut rappeler que la formation du prolétariat est une des caractéristiques structurantes du capitalisme. La globalisation peut alors refléter de l'extension de cette dynamique à de nouvelles zones ou à de nouvelles couches de population. Par ailleurs, il faut distinguer la participation économique selon qu'elle passe par l'économie de marché formelle ou informelle. Si être prolétaire est une condition, chez Marx ou chez Polanyi, de la salarisation, il se peut aussi bien que la dépossession des moyens d'existence pousse vers l'économie informelle plutôt que vers le salariat ; il est aussi évident qu'il existe de nombreuses passerelles entre l'économie informelle et le salariat. Les deux correspondent à une intégration à l'économie de marché.

⁵³ « They are the consequences of a strategy that seeks not only to underdevelop the reproductive systems of the Third World, and thereby create a population of immigrant/refugee workers forced to accept work at any conditions, but also to undermine workers' entitlements in every country. Witness the fact that, at the dawn of the third millenium, coercion and slave-like forms of labor have reappeared also in the citadels of industrialization (Bales 1999), and the fact that, here too, once sacred, hard-won workers' rights (pensions, healthcare, job security) are questioned. » (Federici, 2002: 61)



1.4 Féminisation des migrations

*Une solution privée à un problème global, celui de la croissance des inégalités entre le monde développé et le monde en développement.
D'après Hochschild, 2003*

La globalisation doit être aussi considérée sous l'angle d'un accroissement des déplacements des individus (Lautier, 2006, Federici, 2002, Kofman, 2006). La circulation des personnes, les migrations, l'immigration, qu'elles soient volontaires, contraintes ou l'effet de réseaux de traite traduisent une stratification selon les statuts et selon les qualifications des migrants, en plus d'être liées au genre, à la classe, à l'appartenance ethno-culturelle et aux pays impliqués (Kofman, 2004). Selon Lautier (2006), alors que les hommes bougent ponctuellement pour réaliser des tâches de conception et de surveillance et qu'ils sont associés aux postes de commandement de l'économie triomphante⁵⁴, les femmes, qui se déplacent de plus en plus, combinent des besoins dans le domaine des soins et des services domestiques, personnels et sexuels (aussi Kofman, 2004) en contribuant alors à façonner une nouvelle division internationale du travail (Federici, 2002 : 65) et à renouveler la division sexuelle des rôles (Kofman, 2004)⁵⁵. Chaque année, plus de 100 000 infirmières et employées qualifiées, environ 100 000 domestiques et 35 000 entraîneuses de bar quittent leur pays (Attac, 2003 : 41-42).

Il y a, bien sûr, un rapport entre cette reconfiguration en cours des migrations et les transformations de la division internationale du travail. Mais les causalités ne sont pas simples à établir : d'un côté, les pays du Nord ont 'moins besoin' de faire venir sur leur sol des ouvriers et ouvrières fabriquant chemises et automobiles ; d'un autre, ils ont 'davantage besoin' de nourrices, femmes de ménage et prostituées à la peau colorée. [...] Mais, en termes purement quantitatifs, les domestiques, prostituées, gardes-malades qui circulent mondialement restent en nombre bien inférieur aux ouvrières, mises au travail par la mondialisation et immobilisées par elle. (Lautier, 2006 : 45)

Quoique régionalisé, le schéma de la migration reste classique : les personnes migrent soit à l'intérieur de leur pays, de leur région ou pour des distances plus longues, généralement en fuyant la pauvreté, la violence ou d'autres mauvaises conditions de vie et cherchent à améliorer leur situation. Les migrants favorisent des lieux où l'acculturation serait minimisée : une même langue, une même religion, une même culture ou la présence de groupes d'appartenance.

Il faut évoquer une féminisation (quantitative) des migrations, de même qu'un changement de nature de celles-ci. Jusqu'à tout récemment, les femmes migraient surtout avec leur mari ou elles le retrouvaient dans un pays d'accueil. Elles sont désormais de plus en plus nombreuses à migrer seules.

⁵⁴ Cette affirmation manque de nuances : tous les hommes ne font évidemment pas partie de l'élite circulante, songeons par exemple aux travailleurs migrants temporaires dans le secteur primaire.

⁵⁵ Je reviendrai en conclusion sur ces affirmations.

Selon les données glanées par Barbara Ehrenreich et Arlie Russell Hochschild (2003)⁵⁶, les migrations légales et illégales des femmes compteraient pour la moitié des migrations totales. « L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime qu'environ la moitié des 175 millions de migrants à travers le monde sont des femmes » (Flynn et Kofman, 2004: 67⁵⁷).

Selon Federici, cette croissance témoigne des problèmes liés à la reproduction sociale dans les pays du Sud et de l'Est, mais aussi les problèmes liés à la transnationalisation de la production et à ses ratés, i.e. le sous-emploi, la faiblesse des salaires et les mauvaises conditions de travail. Les États peuvent encourager la migration féminine⁵⁸, en comptant sur le fait que les femmes sont plus susceptibles d'envoyer de l'argent dans leur pays d'origine que les hommes. Les sommes qu'elles envoient totalisent d'ailleurs des montants considérables. Elles envoient la moitié et parfois jusqu'à la totalité de ce qu'elles gagnent (Ehrenreich et Hochschild, 2003). La Banque mondiale comptabilise ces montants : ils étaient de près de 147 000 millions en 2001 et avaient plus que doublés en 2008 pour atteindre 375 000 millions⁵⁹.

Les gouvernements considèrent souvent l'exportation des travailleurs et la réception de leurs envois monétaires comme des moyens de répondre au chômage et à la dette extérieure. Tandis que le second moyen a quelque réalité, le premier n'en a pas ; de plus, l'émigration peut ralentir le développement dans la mesure où ce sont les plus entreprenants et les mieux éduqués qui quittent. (Sassen, 2007 : 19⁶⁰)

Quant aux pays d'accueil, ils profitent de l'afflux de main-d'œuvre immigrante notamment pour combler des postes dévalorisés. En créant des statuts spécifiques pour certains emplois à pourvoir par des travailleuses et des travailleurs immigrants-es, notamment dans les services sociaux, les gouvernements entérinent à la fois les changements dans les modes de vie⁶¹ et la dévalorisation de ces emplois. La main-d'œuvre immigrante est alors susceptible d'être déqualifiée, en particulier dans le secteur des soins (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004)⁶² :

⁵⁶ Les auteures considèrent elles-mêmes que ces données sont imprécises. On parle en effet d'un phénomène qui recoupe les migrations informelles et la traite et dont l'importance est difficile à chiffrer.

⁵⁷ « The International Organisation for Migration (IOM) estimates that almost half of the world's 175 million migrants are women (IOM 2003). » (Flynn et Kofman, 2004: 67)

⁵⁸ « Some countries have developed formal labor export programs. Systemically this fits into the reorganizing of the world economy that began in the 1970s and took off in the 1980s. Probably the strongest examples are South Korea and the Philippines (Sassen, 1988). » (Sassen, 2007 : 19)

⁵⁹ Ces montants reflètent le total mondial des envois de fonds et n'excluent pas les sommes envoyées par les hommes. http://magnetmail.net/images/clients/WorldBank/attach/Migration_Remittances_Factbook_2008_OF.pdf (Consulté le 13 mars 2009)

⁶⁰ « Governments often see exporting workers and receiving their remittances as means of coping with unemployment and foreign debt. While the second might be a fact, the first is not; further, emigration may be contributing to slow down development as the most entrepreneurial and often well-educated leave. » (Sassen, 2007 : 19)

⁶¹ Pour Cynthia Enloe, rapportée par Federici, la migration des femmes pour les services de proximité serait une conséquence du mouvement des femmes qui ne voudraient plus prendre en charge les activités domestiques : « to respond to the crisis opened by the feminist movement of the 1970s on the family front and which expressed itself through a massive refusal of unpaid domestic labor through its redistribution on the shoulders of Third World women. » (Federici, 2002: 67)

⁶² Se reporter au point 2.4.1 pour des développements.



Dans les pays comme le Canada par exemple, le Programme des aides familiaux résidents sélectionne des travailleuses bien formées, mais il les lie ensuite à un même employeur pendant deux ans. Il est alors difficile pour elles de conserver ou d'améliorer leurs habiletés. C'est de cette manière que plusieurs travailleuses des Philippines ont été dé-qualifiées (McKay 2002; Stasiulis and Bakan 2003). (Flynn et Kofman, 2004: 67-68⁶³)

Parallèlement à la croissance des migrations, il faut évoquer le durcissement des lois sur l'immigration. Il provoque la croissance des secteurs du travail informel et contribue à la détérioration des conditions de travail et de vie des migrants (Misra et Merz, 2005 ; Lautier, 2006). Par exemple, le Canada a désormais une politique d'immigration largement basée sur les qualifications des travailleuses et des travailleurs⁶⁴. Pourtant, cette politique n'augure pas des lendemains qui chantent pour les personnes immigrantes :

L'expérience de déqualification vécue par les Asiatiques et les Européennes de l'Est qui immigreront au Canada explique leur absence presque systématique des échelons supérieurs du marché du travail ; elle est parfois qualifiée de « vol des cerveaux » (brain abuse) (Bauder 2003). Ces immigrantes sont généralement contraintes d'occuper des positions subalternes dans une profession donnée (Boyd et Thomas 2001), de se diriger dans des secteurs où les compétences sociales et culturelles comptent davantage que les qualifications, par exemple dans les services communautaires pour leurs pairs, ou encore dans un marché secondaire du travail. Le lieu d'obtention des qualifications contribue à cette ségrégation sur le marché du travail (Bauder 2003: 702) et permet de différencier les travailleuses d'origine des travailleuses immigrantes alors que les premières sont de plus en plus confinées aux zones régionales d'échange (UE, ALENA). (Kofman, 2004: 654⁶⁵)

À cette discrimination raciale s'ajoute un effet différencié en fonction du sexe. Ce sont les professions anciennes, protégées par des corporations, qui limitent l'intégration des travailleuses et des travailleurs immigrants en raison de leurs règles (l'Ordre des médecins, par exemple). Tandis que ces professions se féminisent, les nouveaux métiers, non-réglementés par un ordre corporatif et qui peuvent donc accueillir plus facilement les travailleuses et travailleurs nouvellement arrivés, paraissent préférés par les hommes. C'est notamment le cas des métiers de l'informatique.

⁶³ « In countries such as Canada, for example, the 'Live-in Care Giver Program' requires workers with high educational standards, but then locks them into employment with a specific employer for two years, during which time it is very difficult for them to maintain or improve their skills. In this way many Filipina workers have become de-skilled (McKay 2002; Stasiulis and Bakan 2003). » (Flynn et Kofman, 2004: 67-68)

⁶⁴ « In a number of states, such as Canada, the UK and Germany, new immigration policies have been put in place as well as changes in professional regulation and discriminatory practices to extract greater benefits from the globalization of skilled labor. Canada implemented its Immigration and Refugee Protection Act on 28 June 2002 and shifted from more occupationbased criteria, unlike Australia, to an emphasis on education, language competence, experience, age, arranged employment in the country and adaptability (Tolley 2003). » (Kofman, 2004: 654)

⁶⁵ « The degree of devaluation experienced by Asian and Eastern European migrants in Canada has amounted to almost systematic exclusion from the upper echelons of the labor market or 'brain abuse' (Bauder 2003). These migrants were generally forced into subordinate positions within a profession (Boyd and Thomas 2001), or went into sectors where social and cultural competence is valued more than qualifications, as in community services for migrants, or into a secondary labor market. The place where educational qualifications are obtained becomes a labor-market distinction (Bauder 2003: 702) and serves to differentiate indigenous from migrant workers, the former increasingly delimited to the regional level (EU, NAFTA). » (Kofman, 2004: 654)

Les femmes immigrées au Québec

Au Québec, les femmes immigrées sont un tout petit peu plus nombreuses (51 %) que les hommes immigrés. Elles composent 9,9 %⁶⁶ de la population féminine de la province. Depuis 1996, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à immigrer, mais l'écart a toujours été très petit (1-2 %) depuis 1961. En ce sens, il n'y a pas de féminisation de l'immigration au Québec.

La population immigrée représentait 7,4 % de la population du Québec en 1961 et cette part atteint maintenant 9,9 %. L'évolution de l'importance relative des femmes immigrées dans la population féminine du Québec a suivi la même tendance avec une part s'établissant à 7,2 % en 1961 et à 9,9 % en 2001. [...] En quarante ans, alors que la population féminine totale s'accroissait de 38 %, le nombre des femmes immigrées a connu un accroissement de 88 %, passant de 190 000 en 1961 à 360 000 en 2001, tandis que la progression de la population masculine immigrée a été plus faible, son accroissement s'établissant à 76 %. (Mongeau et Pinsonneault, 2007: 3 et 4)

Les données canadiennes semblent indiquer que les femmes immigreront en général dans un cadre familial — contrairement à ce qu'annonce la revue de littérature relativement à l'individualisation des migrations féminines.

La plupart des femmes qui immigreront au Canada sont accompagnées de leur famille et sont considérées soit comme des immigrantes de la catégorie des parents, soit comme des conjointes ou des personnes à charge d'un immigrant de la composante économique. Parallèlement, un peu plus de 1 immigrante sur 10 est arrivée au Canada en tant qu'immigrante de la composante économique, alors que 10 % des immigrantes ont été admises en tant que réfugiées. (Statistique Canada, 2006a : 24)

Au Québec, les femmes immigrées habitent en grande majorité sur le territoire de Montréal. Elles sont plus souvent mariées que les Québécoises et elles sont plus scolarisées qu'elles, mais moins que leurs homologues masculins. C'est surtout dans les secteurs du commerce, de la gestion, de l'administration des affaires et de la santé qu'elles ont le plus d'expérience. Les hommes immigrés ont quant à eux surtout étudié le génie et les sciences appliquées. L'immigration récente (1996-2001) est plus souvent issue de l'Afrique et de l'Asie.

1.4.1 Traite, trafic et prostitution

Il semble impossible de ne pas parler du commerce transnational du sexe et de l'exploitation sexuelle dans cette section portant sur les migrations. Selon les données rapportées par Franck Michel (2006), Richard Poulin (2005) et Lyne Kurtzman (2007) pour le Québec et le Canada (voir plus bas), la hausse des migrations féminines s'accompagne d'un essor encore plus considérable, en proportion, des migrations liées à l'industrie mondiale du sexe. Parallèlement, quel que soit le lieu, une très grande majorité des femmes qui se prostituent sont désormais d'origine étrangère (Poulin, 2005). Ces phénomènes doivent être mis en parallèle avec l'essor du patriarcatisme⁶⁷ global :

Les industries sexuelles sont désormais des industries considérables — des multinationales pour certaines d'entre elles, cotées à la bourse — générant des profits fabuleux et des rentrées importantes en devises fortes, ce qui a un effet sur la balance des paiements des pays et donc sur leurs comptes courants ; elles sont considérées comme vitales dans l'économie de plusieurs pays. La prostitution fait même partie de la stratégie de développement de certains États. En outre, sous l'obligation de remboursement de la dette, de nombreux États d'Asie ont été encouragés par les organisations internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale — qui ont offert des prêts importants — à développer leurs industries du tourisme et du divertissement. Dans chacun des cas, l'essor de ces secteurs a permis l'envolée de l'industrie du commerce sexuel. (Poulin, 2005 : 2-3)

⁶⁶ Au Canada, elles sont plus du double (19 %) en 2005 (Statistique Canada, 2006a : 23).

⁶⁷ L'expression résulte de la contraction de patriarcat et de capitalisme.



Les données sont effarantes. La traite des femmes, notamment en vue de leur prostitution, génère des profits élevés pour ceux qui les exploitent. « Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) estime que chaque année 'quatre millions de femmes et de fillettes sont vendues à leurs époux ou à des marchands d'esclaves' » (Attac, 2003 : 133). « La prostitution vient au troisième rang des trafics, après la drogue et les armes, auxquels elle est bien souvent liée » (Attac, 2003 : 136).

À ce propos, il est important de distinguer la *traite* du *trafic*⁶⁸. Le trafic désigne le transport illégal des migrants, tandis que la traite implique l'organisation du recrutement, du transport et de l'exploitation d'êtres humains (Attac, 2003 ; Sassen, 2006). La traite et le trafic des femmes ne visent pas seulement l'industrie du sexe, car ils se développent aussi pour les fins de l'industrie domestique. Cependant, la traite et le trafic à des fins prostitutionnelles sont dominants :

Au cours des trois dernières décennies, les pays de l'hémisphère Sud ont connu une croissance vertigineuse de la prostitution et de la traite des femmes et des enfants à des fins prostitutionnelles. Depuis un peu plus d'une décennie, c'est également le cas des pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe de l'Est et centrale ainsi que des Balkans. Les êtres humains victimes de la traite mondiale à des fins de prostitution sont nettement plus nombreux que ceux qui sont l'objet d'un trafic aux fins d'exploitation domestique ou de main-d'œuvre à bon marché. On estime que 90% des personnes victimes de la traite le sont à des fins de prostitution (Eriksson, 2004). (Poulin, 2005 : 2)

Il existe deux grands types de traite à des fins de prostitution : la traite transnationale et la traite domestique, i.e. celle qui implique un déplacement à l'intérieur des frontières d'un même pays (Kurtzman, 2007). Ainsi, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre forme, les personnes victimes de la traite ne sont pas exclusivement des femmes étrangères. Cela dit, une majorité d'entre elles vient de l'Asie, de l'Afrique et de l'ancien bloc de l'Est. Aussi, un lien évident se dégage entre le bouleversement des conditions de vie dans un contexte de libéralisation et la croissance de ce commerce. Les facteurs pouvant expliquer cette croissance recoupent donc ceux qui ont été invoqués pour expliquer la croissance des migrations : la pauvreté, la misère économique, la précarisation, le déracinement et les guerres, etc. (Moghadam, 2005 ; Acker, 2004). Mais ces facteurs sont ensuite exploités par des réseaux, souvent mafieux, pour alimenter les marchés sexuels où l'offre, plus ou moins captive, rencontre la demande d'un nombre croissant de clients plus fortunés, en quête de sexe exotique (Sassen, 2006).

La traite revêt un caractère nomade par définition. Les victimes de traite à des fins sexuelles sont fréquemment transférées d'un pays à l'autre ou déplacées d'un endroit à l'autre à l'intérieur d'un même pays notamment pour répondre à la demande et satisfaire le désir de changement des clients masculins. Leurs nombreux déplacements font en sorte qu'il est difficile de les retracer pour obtenir leurs témoignages. (Kurtzman, 2007 : 2)

⁶⁸ Elles ont été établies par la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée (2000) et par les deux protocoles qui en découlent : celui portant sur le trafic des migrants et l'autre sur la traite des personnes.

Les récits, même s'ils sont rares⁶⁹, se recoupent : une femme souhaite quitter son pays, elle rencontre des personnes qui peuvent l'aider et il lui arrive parfois d'être prise dans un réseau qui abusera de sa vulnérabilité. Les moyens mobilisés se recoupent : l'endettement et la servitude pour dettes, la séduction, la tromperie, la confiscation des papiers, etc. Les lois sur l'immigration ou la prostitution peuvent favoriser la clandestinité et l'exploitation de ces personnes, notamment lorsque l'absence de papier contribue à la précarisation de leur situation et à leur vulnérabilité. Ces conditions se développent malgré la signature d'ententes visant la répression de la traite⁷⁰.

Rappelons-le, les marchés du sexe reproduisent aussi une division sexuelle du travail. Les prostituées, en grande majorité des femmes, se retrouvent au bas de l'échelle, même si elle est graduée, et ceux qui tirent profit de leur activité sont des proxénètes, des entrepreneurs licites ou illicites, etc. ; les clients sont en majorité des hommes. De même, la traite s'érige sur les divisions internationales qu'elle exploite aussi sûrement que le sexisme et le racisme auquel il est clairement associé.

En somme, la division sociale des sexes et les préjugés persistants à l'encontre des femmes s'ajoutent à la précarité pour entretenir un marché lucratif, généralement informel, de la violence et de l'exploitation sexuelles. Ses rouages sont entretenus par la prolifération de la pornographie, par l'incompréhension culturelle et le racisme — sous couvert d'exotisme —, grâce à la multiplication des migrations touristiques ou de survie. « Parmi les causes principales de la traite des femmes majeures et mineures, il y a un marché du sexe, en plein essor dans le monde, qui se fonde sur l'accroissement de la demande masculine pour des corps et du sexe exotiques » (Kurtzman, 2007 : 4). Ainsi et parallèlement, l'essor de l'industrie touristique alimente à son tour le développement des marchés du sexe :

La prostitution devient, dans certains pays, le moteur de l'expansion de l'industrie des loisirs, et donc du tourisme, comme stratégie de développement, qui à son tour augmentera les revenus de l'État. Ce sont des liens structurels ; l'importance de l'industrie du sexe pour une économie donnée augmente en l'absence d'autres sources de travail, de profits et de revenus. (Sassen, 2006 : 84)

⁶⁹ Ces personnes vivent et travaillent généralement dans la clandestinité.

⁷⁰ « Canada was heavily involved in the negotiations leading to the adoption of the UN Trafficking and Smuggling Protocols, with participation of representatives from the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) and Status of Women Canada (Department of Justice, Canada). Canada was also among the first nations to sign (December 2000) and ratify (May 2002) the Protocols. At home, an ad hoc Interdepartmental Working Group (IWG) coordinated the Canadian Federal Government's efforts regarding trafficking. » (Gozdziak et Collett, 2005: 102)



La traite au Québec et au Canada

La traite existe aussi au Québec. Elle y prend diverses formes : la traite pour fin prostitutionnelle, la traite visant par exemple le travail domestique ou le travail manufacturier et la traite de transition. La traite à des fins sexuelles est de loin la plus importante de toutes ces formes. Le nombre de femmes victimes de traite est difficile à évaluer, étant donné les rouages clandestins de cette activité. Selon Lyne Kurtzman qui a effectué, avec Marie-Andrée Roy, une étude portant sur la traite sexuelle des femmes :

Au Canada, les derniers chiffres de la GRC (2005) évaluent, de façon conservatrice, à près de 3 600 personnes le nombre annuel de victimes de traite, toutes formes de traite confondues. De ce nombre, 600 personnes, des femmes en majorité, sont victimes de traite pour fins sexuelles et 8 000 autres sont trafiquées sur les autres marchés domestiques canadiens (commerce de la drogue, travail domestique, travail dans le secteur manufacturier, dans le vêtement). Enfin, entre 1 500 et 2 200 personnes subissent la traite dite de transit vers les États-Unis. La majorité d'entre elles sont également destinées au marché du sexe. (Kurtzman, 2007 : 1)

Au Canada, une personne victime de traite peut demander le statut de réfugiée sur la base de cette situation. Mais, les critères permettant d'établir celle-ci sont problématiques dans la mesure où il n'existe pas de victime typique. Il faudrait conséquemment que la charge de la preuve ne pèse pas excessivement sur les victimes, et que la coercition et la violence ne soient pas être érigés en seuls critères validant la demande.

1.5 Croissance du taux de participation

Selon plusieurs auteurs, l'effet des PAS, l'appauvrissement des femmes, l'augmentation de leur migration et leur prolétarianisation sont autant de faits qui expliquent l'augmentation de leur activité de travail, aussi bien dans les secteurs formels qu'informels.

Dans une majorité de pays où le taux de participation masculine a diminué, le taux de participation totale a augmenté. Ces deux variations indiquent un changement important dans la division sexuelle du travail et elles impliquent que l'entrée des femmes sur le marché du travail ne sert pas seulement à remplacer la main-d'œuvre masculine. Plus de femmes composent la main-d'œuvre active et elles le font jusqu'à un âge plus avancé, en raison de leur participation croissante, de la plus grande facilité qu'elles ont à y entrer ou à en sortir, ou de la possibilité qu'elles ont de combiner un travail et une autre activité. (Standing, 1999 : 588⁷¹)

En effet, depuis 1970, l'activité économique des femmes est en croissance partout dans le monde, sauf en Afrique subsaharienne et dans le Sud-Est asiatique où elle était déjà élevée (Attac, 2003). Les croissances les plus notables sont enregistrées dans le Sud asiatique, l'Amérique latine et les Caraïbes (Mehra et Gammage, 1999 : 535, voir aussi Çağatay et Ertürk, 2004). Selon les auteures, l'économie globale en tant que facteur explicatif de cette croissance est à relativiser ; la diminution du taux de fécondité, ainsi qu'un meilleur accès à l'éducation sont des facteurs qui expliquent également la croissance de la participation économique des femmes.

Ainsi, trois facteurs contribuent à interpréter la croissance du taux de participation féminine. Il y a d'abord les changements de mentalité qui se traduisent par le désir et la possibilité pour un nombre

⁷¹ « In a majority of countries in which male participation fell, total labor force participation rose, suggesting a strong change in the gender division of labor and suggesting that female labor force entry was more than substituting for men. With many more women continuously in the labor force or finding it easier to move in and out of it, or combining labor force and other work, more women are remaining in the labor force until a later age. » (Standing, 1999 : 588)

croissant de femmes d'accéder à la sphère publique et salariée ; la baisse du taux de fécondité et la hausse continue de leur scolarisation témoignent aussi, à leur façon, de ces changements. Il y a ensuite l'économie globale, qu'il faut considérer sous deux angles : celui des facteurs qui façonnent la contrainte au travail et celui des possibilités d'emplois. En d'autres termes, il faut pouvoir articuler, d'un côté, l'appauvrissement, la prolétarianisation, la fragilité des liens familiaux, le démantèlement des milieux de vie et, de l'autre, la transnationalisation de la production (voir 2^e partie), l'expansion globale de la société de consommation⁷², la salarisation des services, en somme, la croissance mondiale de la demande de travail.

Cela dit, la féminisation de la force de travail peut être accompagnée de la persistance du sous-emploi des femmes — en raison notamment des problèmes d'ajustement entre les deux facteurs précédemment dégagés, i.e. l'offre et la demande de travail. Ainsi, le taux de prolétarianisation des femmes peut être plus élevé que son taux d'absorption dans le système de l'emploi. Cette main-d'œuvre en réserve peut alors, par contrecoup, induire une pression à la baisse sur les conditions de travail et de rémunération de ceux et celles qui travaillent, dans la mesure où on suppose que cette main-d'œuvre accepterait n'importe quelle condition de travail en autant qu'un salaire — même de survie — s'ensuit (Çağatay, RIGC: 17).

D'autres sources indiquent que les femmes sont les premières victimes des restructurations qui impliquent une baisse de l'emploi, tant au Nord qu'au Sud. « Les statistiques des pertes d'emploi indiquent, presque partout, que les plus touchés sont bien les emplois féminins » (Charlier et al., 1999 : 9). Ici encore, trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet effet qui touche les femmes de manière spécifique. Une première hypothèse, assez réaliste, suppose que la libéralisation, l'économie globale et la concurrence affectent des secteurs de participation typiquement féminins, notamment l'économie domestique et locale ou les services publics (Gray et al., 2006)⁷³. La seconde hypothèse va dans le même sens, en insistant sur des secteurs d'emploi traditionnellement associés à la main-d'œuvre féminine. Ces secteurs d'emplois, par exemple le secteur textile, sont plus sensibles à la dynamique globale. Sans nier ces faits, rappelons tout de même que certains secteurs d'emploi typiquement masculin ont aussi été affectés par la même dynamique. Une troisième hypothèse suggère que la main-d'œuvre féminine est toujours considérée comme une main-d'œuvre de réserve, i.e. comme une main-d'œuvre de seconde zone sur laquelle on fait peser les contrecoups des fluctuations et des crises économiques. Enfin, un quatrième facteur, beaucoup moins hypothétique et qui sera illustré au chapitre 1.7, implique que les changements technologiques stimulés par la concurrence globalisée favorisent l'emploi masculin au détriment de l'emploi féminin.

⁷² Ce facteur pourrait tout aussi bien être mis avec ce qui façonne la contrainte au travail.

⁷³ Étant donné les propos contraires rapportés à ce sujet, il faudrait vérifier cet effet.



Selon Attac (ainsi que Mehra et Gammage, 1999 ; Moghadam, 2005), les femmes connaissent donc un taux de chômage mondial plus élevé que les hommes. Les données analysées par Guy Standing contredisent ces conclusions de Attac : « dans les années 1980, comme dans les années 1990, le taux de chômage des femmes a diminué par rapport à celui des hommes dans une très importante majorité de pays industrialisés et en développement » (Standing, 1999 : 597⁷⁴). Ces éléments devraient alors être traités avec plus de finesse, notamment en tenant compte des secteurs d'emploi (voir ici 1.5.1). Par ailleurs, et toujours selon Attac, les femmes seraient plus susceptibles de subir les contrecoups des crises économiques. Rappelons alors que le capitalisme financiarisé et global se caractérise en particulier par son instabilité. Ainsi, au Mexique, après la crise de 1992, l'écart salarial entre hommes et femmes s'est creusé, passant de 80 à 57 %⁷⁵. En Corée, la crise a favorisé l'embauche prioritaire des travailleurs, encore considérés comme principaux pourvoyeurs, alors qu'au même moment, les travailleuses expérimentées étaient remplacées par de jeunes travailleuses qui coûtent moins cher. Mais, l'activité économique des femmes peut aussi croître en période de crise ou de ralentissement économique, puisqu'elles sont mobilisées en plus grand nombre afin de subvenir aux besoins de leur famille. L'intensité croissante de leur participation économique peut cependant être occultée en raison des traits de cette participation, car ces travailleuses se retrouvent souvent dans le secteur informel et l'économie domestique (Mehra et Gammage, 1999 : 535-37).

De nombreuses organisations humanitaires témoignent que, dans ces périodes, il y a augmentation du travail des enfants, du trafic des femmes, de la prostitution et de la violence contre les femmes. Les filles, sont, par exemple, les premières à être retirées de l'école pour aider à la maison ou pour travailler. (Attac, 2003 : 57)

La participation salariale des Québécoises et leur taux de chômage

Alors que le taux d'activité⁷⁶ des femmes n'atteignait pas 20 % en 1964, il avait plus que doublé en 1976, pour atteindre 45,8 %⁷⁷. Ce taux en progression constante atteignait 73,7 % au Québec en 2008⁷⁸. Quant au taux d'emploi⁷⁹, il était en 2003, de 65,6 % pour les hommes (stable) et de 54,6 % pour les femmes (croissance faible).

Ainsi, selon le rapport de 2004 de Brunelle, Beaulieu et Minier, le taux d'intégration des femmes au système de l'emploi continue de progresser :

Dans l'ensemble des industries, le taux de participation des femmes à l'emploi a progressé de 3,5 %

⁷⁴ « in both the 1980s and 1990s women's rate of unemployment relative to men's fell in a considerable majority of industrialized and developing countries. » (Standing, 1999 : 597)

⁷⁵ Cette variation indique que les femmes ne gagnent plus, en moyenne, que 57 % du salaire moyen des hommes.

⁷⁶ Cette donnée présente la proportion de la population active de femmes par rapport au nombre total de femmes en âge de travailler. La population active découle d'une déclaration volontaire et comprend tous les rapports actifs au marché du travail (emploi, chômage, précarité, travail autonome, etc.)

⁷⁷ www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_active/tab6.htm

⁷⁸ *idem*

⁷⁹ Pourcentage de la population active de plus de 15 ans en emploi.

entre 1988 et 2002, avec une hausse plus importante entre 1988 et 1994. L'emploi des femmes a en effet progressé plus vite que l'emploi des deux sexes (23,9 % contre 15,6 %). Le grand domaine de la production de biens a peu contribué à cette progression. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 65)

Quant au taux de chômage (au Canada), il est toujours inférieur pour la population active féminine par rapport à la population active masculine et ce, depuis 1990. En 2006, il était de 6,1 % pour les femmes et de 6,5 % pour les hommes⁸⁰ (Statistique Canada, 2006b : 10). Ces taux sont supérieurs au Québec, mais l'écart entre hommes et femmes y est plus important. Cela veut dire que les femmes québécoises sont encore moins susceptibles de connaître une période de chômage.⁸¹

1.5.1 Secteurs d'intégration des femmes au marché du travail

Alors que les femmes sont de moins en moins nombreuses à travailler la terre, elles sont plus nombreuses dans le secteur manufacturier dans les pays en développement, surtout lorsqu'ils ont opté pour une stratégie de production orientée vers l'exportation (Standing, 1999). Elles peuvent alors occuper les emplois féminins perdus au Nord : « la dérégulation des marchés du travail, la fragmentation des processus de production, la désindustrialisation dans le monde occidental ont induit une demande exponentielle de main-d'œuvre féminine dans les pays du Sud » (Steenbeek et al., 2002 : 14). Elles peuvent aussi être employées dans le secteur des services lorsqu'elles ont perdu des postes dans le secteur secondaire. Les femmes sont en effet de plus en plus nombreuses à travailler dans les services en Afrique du Nord, en Asie (ouest, est et sud-est), ainsi que dans les pays développés (Bussmann et Spörer, 2006) et il n'y a qu'en Asie du Sud et en Amérique latine où cette croissance est plus lente (Mehra et Gammage, 1999). La croissance reste néanmoins significative en Amérique du Sud, selon les rapports colligés par Paola Azar (2004). Enfin, selon Bussmann et Spörer (2006), dans les anciens pays communistes, les femmes ont connu une mobilité descendante. Elles sont plus nombreuses à œuvrer dans le secteur agricole de même que dans le secteur secondaire, au détriment du secteur tertiaire où elles s'étaient taillé une véritable place.

Pour Bussmann et Spörer, parce que les revenus sont généralement plus stables et plus élevés dans les secteurs secondaire et tertiaire qu'en agriculture, elles considèrent que sous cet aspect, les femmes ont tiré profit du développement économique. Or, il faut relativiser cet enthousiasme, car l'atypie et l'informalité sont des caractéristiques importantes de la participation des femmes à l'emploi (voir 1.6).

Les femmes, partout dans le monde, continuent de travailler surtout dans les secteurs dits féminins : les fleurs coupées, le travail clérical, le traitement de données, le commerce, l'hôtellerie et la restauration, les métiers d'enseignante, d'infirmière et les services sociaux et personnels. Dans l'industrie

⁸⁰ Toujours au Canada, le taux de chômage le plus élevé, pour les femmes, a été enregistré en 1993 (10,7 %) et en 1992 chez les hommes (12 %) pour la période 1989-2006. Les taux les plus bas sont ceux de la dernière année de référence (1996) (Statistique Canada, 2006b : tableau 12).

⁸¹ Depuis 2000, les femmes sont cependant plus susceptibles d'être éligibles à l'assurance-emploi. Au Canada, en 2004, elles forment 54 % des prestataires. Ce sont les prestations de maternité ou d'adoption qui expliquent cette croissance.



légère — en Asie et en Amérique latine, on les retrouve surtout dans l'assemblage de composants électroniques, le traitement des textiles et la fabrication de vêtements et de chaussures.

Dans leur étude des effets de la globalisation sur les femmes, Jean I. Pyle et Kathryn B. Ward ont identifié quatre secteurs où travaille la majorité des femmes : « au cours des trois dernières décennies, un nombre croissant de femmes sont devenues des travailleuses du sexe, des femmes de ménage, des ouvrières de la production pour l'exportation, ou des bénéficiaires de la micro-finance afin de tirer profit de la restructuration de l'économie globale. Plusieurs d'entre elles doivent migrer localement ou internationalement afin d'obtenir ce travail. Ces 'industries' se répandent maintenant sur tout le globe, dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés. (Pyle and Ward, 2003, 470) (Eisenstein, 2005 : 503⁸²)

Une très faible proportion de femmes est employée dans les hautes administrations financières, dans les assurances et les services commerciaux. Cela dit, en Amérique latine, et à côté de la multiplication des zones franches industrielles — les maquiladoras au Mexique, par exemple —, « les femmes auraient aussi profité des emplois créés dans le secteur des services, en particulier dans les services modernes aux entreprises comme la finance et l'informatique où l'on trouve des salaires élevés et un plus grand nombre d'emplois ouverts aux femmes diplômées de la classe moyenne » (Joekes 1999 : 40 cit. dans Williams 2003a). Selon les données rapportées par Brunelle, Beaulieu et Minier (2004), il semble que ce soit aussi le cas au Québec.

En résumé :

Les femmes sont employées dans les industries où les marges de profit sont maintenues en diminuant les coûts du travail, en allongeant les heures de travail ou en réduisant le nombre de travailleurs réguliers (Standing, 2006). La féminisation de l'emploi a d'abord été constatée dans le secteur manufacturier ; avec l'internationalisation des services, elle est maintenant notable dans les centres d'appels et dans la saisie de données, surtout. Ce phénomène est le plus marqué en Asie, mais il touche aussi toute l'Amérique latine, en raison de la croissance du secteur des services. Celle-ci implique l'aggravation de la polarisation des revenus entre les travailleurs bien rémunérés du « savoir » et les employées communes, faiblement rémunérées, dans les soins, le nettoyage et la restauration (Perrons, 2004). (Gillard et al., 2007 : 7⁸³)

La division sexuelle du travail se reflète donc dans cette ségrégation et accompagne la sous-évaluation des activités d'éducation, de soins, de partage et d'entretien de la vie. Elle est surtout visible à travers l'embauche des femmes dans les secteurs typiquement féminins et où prévalent des salaires faibles et de mauvaises conditions de travail. Elle accompagne la reconfiguration des inégalités. C'est ce

⁸² « In their review of the effects of globalization on women, Jean I. Pyle and Kathryn B. Ward identify four areas where women are the majority of workers: "Over the past three decades, increasing numbers of women have become sex workers, maids, workers in export production, or microfinance recipients to earn incomes in the restructured global economy. Many must migrate domestically or internationally to obtain this work. These "industries" now span the globe, occurring in most areas of the developing world as well as throughout industrialized countries. (Pyle and Ward, 2003, 470) » (Eisenstein, 2005 : 503)

⁸³ « Women predominate in industries where profit margins are protected by reducing labor costs, extending working hours or reducing the number of formal workers (Standing, 2006). The feminisation of employment expanded initially with the manufacturing sector, and more recently with the internationalisation of services, especially call centres and data entry. This phenomenon is most marked in Asia, but has also affected much of Latin America, with the growth of the service sector contributing toward greater polarization of earnings between highly paid 'knowledge' workers and poorly remunerated generic employees in the caring, cleaning and catering industries (Perrons, 2004). » (Gillard et al., 2007 : 7)

que dévoilent la réapparition d'une classe de domestiques et la configuration d'une chaîne globale des soins.

Amérique du Sud

Paola Azar publiait en 2004 la synthèse d'une première étape de recherches menées par le Réseau International Genre et Commerce (RIGC, un réseau pan-américain). Celles-ci portent sur l'impact de l'ouverture des marchés sur les conditions de travail des femmes en Colombie, au Brésil, en Uruguay et en Argentine. Leurs résultats préliminaires sont semblables aux effets attendus et constatés en Amérique du Nord : désindustrialisation dans les industries manufacturières en raison de la croissance des importations, développement des services et tertiarisation du travail, allant de pair avec la féminisation du travail, prolifération des statuts de travail atypiques, croissance de l'économie informelle et inégalités persistantes entre travailleuses et travailleurs. Dans le secteur tertiaire, les femmes sont surtout présentes dans le commerce, l'hôtellerie, les restaurants, les services personnels et communautaires. Parallèlement, alors que les travailleuses et les travailleurs sont de mieux en mieux formés, la croissance des emplois hautement spécialisés a surtout bénéficié aux hommes. L'introduction de nouveaux procédés technologiques, les reconversions industrielles et les rationalisations dans le secteur public ont provoqué la hausse du chômage, surtout pour les travailleuses et les travailleurs peu qualifiés. Les travailleuses peu qualifiées qui ont perdu des emplois dans le secteur manufacturier se sont reportées sur les secteurs des services ou de l'économie informelle, ce qui implique alors une croissance de la précarité en raison de l'atypie caractéristique de ces secteurs. Ces phénomènes s'accompagnent justement de changements institutionnels visant la flexibilisation du marché du travail :

[Ils sont] signalés par le retrait de l'État interventionniste lors des négociations entre les entreprises et les travailleurs ; par la perpétuation et la progression de la précarité et l'insuffisance des régimes de sécurité sociale à couvrir ces risques et les besoins ; par l'augmentation de l'emploi temporaire et de la sous-contractualisation, ainsi que de la tertiarisation. (Azar, 2004 : 16⁸⁴)

Les secteurs d'emploi des femmes au Québec

C'est le grand domaine des services qui a le plus contribué à l'augmentation totale du nombre d'emplois de 1988 à 2002 et qui est responsable de 97 % de l'augmentation de la part d'emploi des femmes par rapport à l'emploi des deux sexes. Le secteur du commerce, qui est le plus gros employeur des femmes dans le domaine des services, particulièrement le commerce de détail, a connu une augmentation constante du nombre d'emploi entre 1988 et 2002. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, un autre employeur important de la main-d'œuvre féminine, a lui aussi connu une hausse constante du taux de participation des femmes à l'emploi. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 66)

Après le secteur des soins de santé et d'assistance sociale, le commerce est le plus gros employeur des

⁸⁴ « que se reflejaron en el retroceso en la intervención estatal en la negociación entre empresas y trabajadores; en el mantenimiento y avance de la precariedad y la falta de cobertura de los regímenes de seguridad social y protección; en el aumento de los contratos laborales a término y de modalidades de subcontratación y tercerización de muchas actividades. » (Azar, 2004 : 16)



femmes au Québec en termes de nombre d'emplois. Tout comme le domaine des services en général, le secteur du commerce se féminise : la proportion de femmes y est passée de 43,2 % en 1988 à 48,1 % en 2002, ce qui représente une augmentation de 4,9 %. Fait notable, la proportion de femmes dans les emplois à temps plein a augmenté à ce même rythme, tandis que la proportion de femmes dans les emplois à temps partiel n'a augmenté que de 1,2 % sur cette même période. On note les mêmes tendances dans le sous-secteur du commerce de détail, où l'augmentation de la proportion de femmes dans les emplois à temps plein a aussi été plus forte (5,0 %) que dans les emplois à temps partiel (1,2 %). Malgré cela, les femmes n'en continuent pas moins d'occuper, sur toute la période, entre 62,0 % et 65,9 % des emplois à temps partiel. En fait, la variation positive de l'emploi à temps plein de 1988 à 2002 est plus significative que celle de l'emploi à temps partiel, car le premier augmente régulièrement sur toute la période, tandis que le deuxième, plus instable, fluctue soit dans un sens soit dans l'autre, selon les années. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 74-75)

L'économie sociale est aussi un secteur d'emploi particulièrement important pour les femmes puisqu'elles y représentent 76 % de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre est très scolarisée (43 % détiennent un diplôme universitaire et 31 % un diplôme collégial).⁸⁵

Pour les femmes immigrées

En dépit de leur scolarité élevée par rapport à la moyenne québécoise, les femmes immigrantes⁸⁶ sont moins présentes sur le marché du travail et quand elles y sont, les salaires sont souvent inférieurs et les conditions de travail plus précaires. En 2001, les femmes immigrantes se trouvent en plus grand nombre que les Québécoises dans les domaines de la transformation et de la fabrication (15 % contre 6 %), de la gestion (8 % contre 7 %) et des sciences naturelles et appliquées (4 % contre 3 %). Leur proportion est toutefois moins importante dans les secteurs liés à la vente et aux services (24 % contre 29 %), ou encore aux affaires, au monde de la finance et à l'administration (22 % contre 28 %). Le taux des femmes immigrantes dans le vêtement se situe à 39 %, comparé à 3 % pour les Québécoises; il est de 29 % dans les usines de produits textiles en général. Les secteurs qui leur fournissent le plus grand nombre d'emplois demeurent le personnel de bureau (16 665), les opératrices (15 150), le personnel de la vente et des services (12 880), les secrétaires (7 915), les enseignantes (7 720).

Les femmes immigrantes (16 %) se retrouvent aussi dans le domaine des soins de santé et des services sociaux. Environ 10 % d'entre elles travaillent dans le commerce au détail et 8 % dans l'enseignement. Toutefois, en dépit de la mise sur pied des programmes d'accès à l'égalité, les femmes immigrantes sont sous-représentées dans les administrations publiques (fédérale, provinciale et municipale), là où les emplois sont stables et les conditions de travail plus avantageuses. Leur présence dans ces domaines oscille autour de 4 %, alors que leur poids démographique est de 10 % de la population féminine. (Ulysse, 2006 : 41)

La sous-représentation des femmes immigrantes touche plus largement les secteurs du commerce de détail, des intermédiaires financiers et des assurances — où leur revenu annuel médian a cependant plus de chances d'être plus élevé que celui de l'ensemble des femmes —, les services d'enseignement, des soins de santé et des services sociaux, ainsi que dans le sous-secteur de l'hébergement et de la restauration. Dans chacun de ces secteurs, les femmes immigrantes sont susceptibles de gagner un revenu supérieur à l'ensemble des femmes (Camo, 2003 : 28).

En recoupant l'analyse des discriminations liées à l'immigration avec celles liées au genre, on trouve que :

Dans la majorité des secteurs d'activité économique considérés (10/14), les femmes immigrantes salariées ont une répartition sectorielle similaire à celle des hommes immigrants. Cette analyse se vérifie aussi pour la majorité des communautés immigrantes. Les 3 secteurs d'activité économique où on relève une différence sont les secteurs manufacturier, les soins de la santé et des services sociaux et les autres services. Les femmes immigrantes sont sous-représentées par rapport aux hommes immigrants dans le secteur manufacturier (24 % contre 30 %), tandis qu'elles sont sur-représentées dans les secteurs soins de la santé et des services sociaux (16 % contre 4 %) et autres services (10 % contre 6 %). (Camo, 2003 : 31-32)

⁸⁵ www.uqo.ca/observer/Socialquebec/portrait%20ES%20Quebec.html

⁸⁶ La situation des femmes immigrées et des femmes nées au Canada dans une famille issue de l'immigration est suffisamment différente pour que les deux réalités soient distinguées (Camo, 2003).

1.6 Conditions de travail

Par rapport à l'impact de la libéralisation sur les migrations et le travail, Eleonore Kofman regrette que les recherches et les analyses se concentrent sur les secteurs mobilisant la main-d'œuvre la moins qualifiée :

L'étude de la participation des femmes migrantes au travail productif et reproductif est réduite à quelques secteurs faiblement qualifiés, ce qui est problématique. Par exemple, Oishi (2002) a analysé l'activité des travailleuses migrantes temporaires et s'est attardé aux moins qualifiées, car, comme elle le mentionne, la majorité des femmes asiatiques qui migrent relève de cette catégorie. Les études se concentrent de manière disproportionnée sur le travail domestique, le divertissement et la prostitution (Anderson 2000; Sassen 2000, 2003; Lutz 2002; Agustin 2003; Ehrenreich and Hochschild 2003) et quelques autres études portent sur le travail à domicile (Ng 2000) et les zones de production pour l'exportation. (Kofman, 2004: 650⁸⁷)

Il faut néanmoins insister sur les mauvaises conditions de travail des femmes. Deux termes clés les caractérisent : la précarité et l'informalité (Standing, 1999 ; Quintero-Ramírez, 2002 ; Çağatay et Ertürk, 2004 ; Benería, 2007). De plus, les femmes travaillent plusieurs heures par semaine, leurs salaires sont faibles, leur emploi est instable et menace leur santé, elles sont moins susceptibles de s'organiser collectivement ou d'être représentées dans les syndicats « masculins » (Çağatay et Ertürk, 2004 ; Hirata, 2006).

Dans ce chapitre, on trouve d'abord les interprétations rattachées à la féminisation de la main-d'œuvre ; puis les analyses sur le travail informel.

1.6.1 Féminisation de la force et des conditions de travail

Selon Çağatay, les féministes affirment que la globalisation entraîne un procès de féminisation. Or, cette expression est couramment utilisée pour dire deux choses différentes, l'une quantitative et l'autre qualitative. Quantitativement, la féminisation signale l'augmentation du taux de participation des femmes au travail salarié. La globalisation pourrait expliquer cette croissance. Qualitativement, l'expression sert souvent à décrire ce mode de participation. Selon cet usage, un travail féminisé équivaut à de mauvaises conditions de travail, i.e. à l'informalité, à la précarité, à la flexibilité, à la perte de pouvoir des travailleurs et des travailleuses vis-à-vis du capital, etc. et ces mauvaises conditions peuvent aussi bien affecter les hommes que les femmes. Enfin, dans la mesure où ce type d'emploi est en croissance — ce qui implique de nouveau une dimension quantitative — on dira aussi qu'il y a féminisation des conditions de travail (voir aussi Standing, 1989, 1999 ; Gillard et al., 2007).

⁸⁷ « The study of the involvement of female migrants in productive and reproductive labor is problematically restricted to several less skilled sectors. Oishi (2002), for example, examines temporary labor migration and focuses on the unskilled because as she states the majority of women migrants in Asia fall into this category. Studies overwhelmingly concentrate on domestic work, entertainment and prostitution (Anderson 2000; Sassen 2000, 2003; Lutz 2002; Agustin 2003; Ehrenreich and Hochschild 2003), with some studies of homeworking (Ng 2000) and export processing zones. » (Kofman, 2004: 650)



Il serait préférable de ne pas confondre la féminisation du travail et la détérioration de ses conditions (« la féminisation des conditions d'emploi »), pour éviter de fixer un préjugé sexiste sur certains types d'emploi. Les femmes n'ont pas à être identifiées aux mauvaises conditions de travail. Il s'agit donc de ne pas féminiser la précarité. Cependant, il faut continuer de critiquer la sur-représentation des femmes dans les mauvais emplois. À cet égard, l'expression « feminization of cheap labor » de Icaza Garza est pertinente, puisqu'elle n'associe pas d'emblée le travail à rabais aux femmes, mais qu'elle montre justement comment les femmes sont sur-représentées dans ce type de mauvaise *job*. Enfin, malgré l'ambiguïté de la notion de féminisation, il s'agit dans tous les cas d'expliquer pourquoi la division sexuelle du travail joue un rôle aussi déterminant dans la globalisation. Il faudrait donc pouvoir répondre à ces deux questions :

- 1) La globalisation peut-elle réellement expliquer la croissance du taux de participation des femmes ?
- 2) Si oui, cette croissance implique-t-elle l'utilisation de la main-d'œuvre féminine pour abaisser directement et indirectement les coûts du travail ?

Ce n'est que dans la conclusion que des réponses à ces deux questions pourront être développées, car il faut auparavant présenter, dans ce chapitre, les grands traits de la mobilisation du travail féminin et, dans la prochaine partie, les faits saillants de la division transnationale et sexuelle du travail par secteur d'emploi. Pour l'instant, il faut surtout mettre en évidence ces mauvaises conditions de travail des femmes.

Tandis que dans les pays développés, les femmes continuent d'être sur-représentées dans le travail précaire et flexible, alors qu'il ne cesse de croître depuis une trentaine d'années, les femmes des pays en développement sont nombreuses dans le vaste secteur informel, lui aussi fortement affecté par la flexibilité. « Le besoin de travailleurs flexibles pour répondre aux fluctuations du marché a entraîné une hausse du nombre de travailleurs employés dans le secteur informel, dont une forte proportion sont des femmes » (Randriamaro, 2006 : 2)⁸⁸. La flexibilité et l'informalité sont caractérisés par l'absence de contrats de travail, la courte durée de ceux-ci, le recours aux heures supplémentaires (moins payées), les licenciements arbitraires en cas de « mauvaise conduite » (défense de droit, grossesse, etc.⁸⁹), l'absence de droit du travail et de protection sociale. Les entreprises cherchent à réduire leurs coûts en recourant à ces formes d'activités.

⁸⁸ Ces données confirment l'hypothèse, présentée dans la section précédente, de la persistance de l'usage des femmes comme main-d'œuvre de réserve.

⁸⁹ Le fait d'être victime de harcèlement ou de violence sexuelle peut aussi entraîner le licenciement.

Pour justifier l'emploi des femmes, on continue de vanter leur agilité ou leur docilité ; pour justifier la faiblesse de leur salaire, c'est encore de salaire d'appoint dont on parle ; enfin, pour justifier leur usage flexible, c'est leur parcours en pointillé qu'on évoque, un parcours imposé par les exigences de la reproduction sociale (Wichterich, 1998).

Les explications concernant la préférence pour les travailleuses reposent sur les prétentions patriarcales selon lesquelles les femmes supportent plus facilement les tâches routinières et qu'elles ont un talent naturel pour l'ouvrage manuel qui utilise leurs doigts agiles. C'est ainsi que l'idéologie patriarcale favorise l'exploitation et la manipulation de ces travailleuses, au profit des firmes qui réduisent le plus possible les coûts de production (Kam 2001: 13). (Quintero-Ramírez, 2002 : 242⁹⁰)

Ces représentations concourent à limiter la progression des femmes dans les échelons du monde du travail. Elles sont rarement contremaîtresses.

1.6.2 Le travail informel

Parce qu'il partage certaines caractéristiques avec l'emploi flexible et le travail de mauvaise qualité, il faut considérer le secteur informel comme étant propice à l'embauche des femmes.

On considère que l'emploi dans le secteur informel partage les stéréotypes attachés au travail féminin : une participation irrégulière au marché du travail, la préférence pour un salaire bas, des postes n'impliquant pas ou peu d'avancement dans la carrière. (Gillard et al., 2007: 12⁹¹)

Le travail informel désigne l'activité qui n'est pas réalisée au sein de l'unité de production corporative ou entrepreneuriale, qui est non réglementée par l'État et qui est conséquemment non prise en considération par la comptabilité nationale. Étant donné ces traits, il faut rappeler que les chiffres sur son ampleur sont toujours plus ou moins aléatoires. Depuis les années 1980, la croissance du secteur informel a été ralentie en Amérique latine, cette économie est allée en décroissant en Afrique et la croissance a été lente en Asie du Sud (Chen et al., 1999). Cela dit, la majorité des travailleuses et des travailleurs en Asie du Sud — et assurément en Afrique — travaillent dans le secteur informel ou dans l'agriculture.

Des estimations officielles récentes suggèrent que plus de 80 % des travailleur-es des pays à bas coûts salariaux et que plus de 40 % des travailleur-es des pays à moyens coûts salariaux se retrouvent dans le marché du travail informel ou rural, et qu'ils sont alors hors de portée des syndicats et de l'intervention directe du gouvernement (Banque mondiale, 1995). Des enquêtes non officielles et des micro-études

⁹⁰ « Explanations of the preference for women workers rest on patriarchal assumptions that women are better at enduring monotonous tasks and that they have a 'natural' talent for work requiring dexterity and 'nimble fingers'. Thus, patriarchal ideology renders these workers cheaper and more manipulable, allowing firms to lower production costs as much as possible (Kam 2001: 13). » (Quintero-Ramírez, 2002 : 242)

⁹¹ « Informal sector employment is assumed to be compatible with characteristics that are deemed stereotypical of women workers: irregular labor force participation, willingness to work for low wages, static jobs requiring little or no career advancement. » (Gillard et al., 2007: 12)



mobilisant des indicateurs plus riches (qui considèrent par exemple le travail domestique) suggèrent que la part du travail informel dans l'emploi total pourrait être plus élevée. (Chen et al., 1999: 603⁹²)

Enfin, les pays du capitalisme avancé ont connu une croissance du secteur informel par rapport à un déclin du secteur formel.

La zone du travail informel est très hétérogène. Elle comprend l'agriculture, la vente de fruits et de légumes dans la rue, la confection et jusqu'au travail indépendant. Dans la littérature, le travail à domicile⁹³ (voir infra) est souvent considéré comme relevant du secteur informel (Chen, et al., 1999).

Le travail à domicile est prédominant dans les industries de l'habillement et du textile, l'industrie du cuir, la production de fleurs artificielles, la fabrication de bidi — [i.e. rouler les feuilles de cette] cigarette —, la fabrication de tapis, et, plus récemment, dans l'électronique (Prugl, 1998). Depuis les années 1980, un nombre croissant de travailleuses à domicile sont embauchées dans le secteur des services, tel que le télétravail. (Chen et al., 1999: 606⁹⁴)

Il est clair pour Jules Falquet (2006) et Lourdes Benería (2007) que la globalisation et les politiques néolibérales induisent le recours au travail informel, aussi bien au Nord qu'au Sud. D'un côté, les liens entre cette tendance et le néolibéralisme ont été plusieurs fois répétés dans ce bilan des écrits. Ils se dégagent du programme d'ajustement structurel, de la réduction des dépenses publiques et des privatisations qui bouleversent les conditions de vie et exercent une pression à la baisse sur les conditions de travail. Pour certaines, la croissance du travail informel peut donc être associée à la croissance des migrations, surtout dans des conditions de précarité : « l'avancée du système néolibéral produit une informalisation croissante du travail. [...] notamment du fait de l'illégalisation croissante des migrations [...] » (Falquet, 2006 : 16). D'un autre côté, les liens établis entre cette tendance et la globalisation — et dans la mesure où il est pertinent de les distinguer — ont été moins bien dégagés. Il faut donc les rappeler :

Le renforcement de la concurrence globale qui résulte de la globalisation et des restructurations globales a généré une détérioration du pouvoir relatif de négociation des travailleurs-es peu qualifié-es. La production transnationale a fourni de multiples filières permettant de déplacer l'investissement vers des formes d'emploi

⁹² « Recent official estimates suggest that over 80% of workers in low-income countries and more than 40% of workers in middle-income countries operate in informal and rural labor markets, beyond the reach of trade unions and direct government intervention (World Bank, 1995). Unofficial surveys and micro studies that include broader measures of employment (e.g., that include homebased workers) suggest that the share of the workforce in informal employment is even higher. » (Chen et al., 1999: 603)

⁹³ Le travail à domicile est lui-même divisé en deux catégories: le travail délégué (sous-contractualisation) et le travail indépendant.

⁹⁴ « Homework is predominant in clothing and textile industries, the leather industry, artificial flower making, bidi [cigarette] rolling, carpet making, and, more recently, electronics (Prugl, 1998). Since the 1980s, an increasing number of homeworkers are engaged in service activities, such as telework. » (Chen et al., 1999: 606)

plus informelles, plus précaires, moins protégées et qui impliquent un surcroît d'exploitation. (Benería, 2007 : 5⁹⁵)

En raison de ces pratiques, Lourdes Benería considère que la frontière entre économie formelle et informelle est poreuse, surtout lorsque les entreprises recourent à des chaînes de sous-contractants. Cela veut dire que le secteur informel fait partie de la stratégie d'ensemble de réduction des coûts (Gillard et al., 2007 ; Delaney, 2004). L'économie informelle favorise ainsi la croissance capitaliste :

Les travailleurs du secteur informel ne se retrouvent pas seulement dans des sous-secteurs sclérosés, ils sont aussi présents dans les sous-secteurs dynamiques liés à l'exportation. De plus, dans ces sous-secteurs, les travailleur-es informel-es subventionnent la croissance capitaliste en fournissant le lieu, les outils et l'équipement de travail, et en travaillant en deçà du salaire minimum. (Chen et al., 1999: 607 ; voir aussi Mehra et Gammage, cité par Spark, 2005⁹⁶)

Structurellement, cette précarité des conditions de travail résulte aussi de la durée de vie limitée d'une entreprise sur un site donné. Le paysage des sous-traitants est éphémère. Les anciens sites de la délocalisation des années 1970 (les dragons du Sud-Est) sont aujourd'hui concurrencés par les nouveaux sites à bas coûts salariaux (le Viêt-Nam, la Chine, le Bangladesh) où l'emploi féminin continue d'être un facteur de localisation des sites de production intensive. Il faut donc craindre que les femmes soient des travailleuses jetables de la globalisation.

Incidemment, tout révèle que le travail informel n'est pas transitoire, contrairement à ce que souhaite la Banque mondiale. Il ne permet pas aux femmes d'entrer ensuite sur le marché du travail formel.

La participation des femmes au secteur informel reflète en général des tendances longues tel que le manque de mobilité occupationnelle des travailleuses, lui-même expliqué par leur faible niveau d'éducation et de qualification ; la pauvreté, qui limite l'accès des femmes aux marchés des biens et des facteurs ; et plus récemment, la préférence des employeurs pour le travail informel et semi-informel. Les facteurs institutionnels, notamment les exigences liées au rôle reproductif des femmes jouent aussi. (Mehra et Gammage, 1999 : 542⁹⁷)

Mais, la participation à l'économie informelle s'avère souvent fondamentale pour les femmes, malgré les problèmes qu'elles y rencontrent.

⁹⁵ « Increasing global competition resulting from globalization and global restructuring has resulted in a deterioration of the relative bargaining power of unskilled labor. Transnational production has provided multiple channels to shift investment towards more informalized, precarious, exploitative and unprotected forms of employment. » (Benería, 2007 : 5)

⁹⁶ « Workers in the informal sector are not just in stagnant undynamic subsectors but also in dynamic export-oriented subsectors. Further, in those subsectors, informal sector workers actually subsidize capitalist growth by providing space, tools, and equipment and by working for below-minimum wages. » (Chen et al., 1999: 607)

⁹⁷ « For the most part, women's participation in the informal sector reflects long-term trends such as women's lack of occupational mobility due to low education and skill levels; poverty, that limits women's access to product and factor markets; and more recently, shifts in employer preferences resulting in the informalization and semi- formalization of labor. Institutional factors such as the constraints posed by women's reproductive roles are also at work. » (Mehra et Gammage, 1999 : 542)



Les femmes complètent souvent les revenus gagnés dans le secteur formel grâce à des emplois dans le secteur informel. Les femmes qui sont dans cette situation disent à quel point elles en éprouvent peu de satisfaction étant donné « la faiblesse des salaires, le manque de contrôle sur l'activité de travail, les risques sanitaires, les longues heures et les frais généraux. » En dépit de la participation significative des femmes à ces secteurs privés et informels, les accords internationaux de commerce continuent à exclure ces secteurs des droits du travail, lorsque de telles protections sont négociées. (Meils, 2003: 887⁹⁸)

Les conditions de travail des Québécoises

Nous savons que les travailleuses québécoises sont sensiblement plus affectées par la flexibilité des conditions de travail que les hommes. La flexibilité fait partie des stratégies entrepreneuriales visant à contourner les « rigidités » du marché du travail (les réglementations gouvernementales), les conventions collectives et à diminuer les coûts de main-d'œuvre (Dubé et Mercure, 1997). De ce fait, les femmes sont à la fois susceptibles de connaître de moins bonnes conditions de travail et d'être discriminées quant à la perception des droits sociaux rattachés au travail (assurance-emploi, régime de retraite, etc.). Comme le signale le Rapport de 2004 :

Les données sur les heures de travail, ainsi que celles sur les revenus hebdomadaires, montrent que les femmes travaillent en grande partie dans des secteurs où les heures de travail sont moins nombreuses et où les salaires tendent à augmenter à un rythme moins soutenu. À l'inverse, la main-d'œuvre masculine se retrouve surtout dans les secteurs où les salaires connaissent une progression plus prononcée et où les heures de travail tendent davantage vers le temps complet. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 47)

Conséquemment,

De manière générale, on observe une tendance à la forte persistance des écarts salariaux entre les hommes et les femmes. En 2004, le salaire horaire moyen des femmes représente toujours la même proportion qu'en 1998, soit 83,4 % du salaire des hommes. D'autres statistiques révèlent que, chez les non-syndiqués, le salaire horaire moyen des femmes représentait 78,2 % de celui des hommes en 2002, comparativement à 77,9 % en 1998. Chez les syndiqués, le salaire horaire moyen féminin, sensiblement plus élevé, est passé de 93,0 %, en 1998, à 93,6 % de celui des hommes en 2002. (Beeman et al., 2005: 22)

Il faut ensuite attirer l'attention sur la croissance de la pauvreté des travailleuses et des travailleurs⁹⁹. Un rapport d'enquête a été produit pour la Conférence des Élus de Montréal qui expose ce phénomène, ainsi que les facteurs et les processus qui l'expliquent. Comme le révèle ce rapport, « les femmes constituent la majorité des personnes ayant des salaires au bas de l'échelle » (Ulysse, 2006 : 40). Selon l'auteur, le nombre de femmes dans les emplois au salaire minimum est en constante progression.

En 2001, le revenu d'emploi moyen des femmes de Montréal (27 676 \$) était de 11 759 \$ inférieur à celui des hommes (39 435 \$), et inférieur aussi au revenu moyen de 33 835 \$ de l'ensemble des Montréalais. (Ulysse, 2006 : 39)

Les femmes non-syndiquées sont plus susceptibles (52,7 %) que les hommes de toucher un taux horaire de 10 \$ ou moins. « Trente-trois pour cent (33 %) gagnait un taux horaire égal ou inférieur à 8 \$, alors que deux fois moins d'hommes se retrouvaient dans cette situation. » (Ulysse, 2006 : 41). Rappelons enfin que la syndicalisation est un des facteurs les plus déterminants de l'égalisation des conditions salariales entre hommes et femmes.

⁹⁸ « Women often supplement their incomes earned in the formal sector through employment within the informal sector. Women holding these positions report a high level of dissatisfaction with their informal employment because of "low wages, little control over the work processes, health risks, long hours, and overhead costs." Despite women's significant participation within these private or informal sectors, international trade agreements continue to exclude these sectors from their labor protections, if they provide any protections at all. » (Meils, 2003: 887)

⁹⁹ En dollars réels, non seulement le salaire a-t-il à peine augmenté, en moyenne, depuis 35 ans, mais, la distribution du revenu s'est polarisée de telle sorte qu'il y a une croissance du nombre de personnes qui travaillent et qui sont pauvres en même temps. En somme, les conditions salariales de la classe moyenne ont stagné et il y a plus de travailleurs au bas de l'échelle qui sont pauvres.

Les travailleuses issues de l'immigration

Nous notons que 50% des femmes immigrantes se retrouvent dans les 4 secteurs les moins rémunérateurs pour elles. Il s'agit des secteurs de l'hébergement et de la restauration (RAM¹⁰⁰ de 12 292 \$), des autres services (RAM de 13 270 \$), du commerce de détail (RAM de 14 006 \$) et du secteur manufacturier (RAM de 16 043 \$). [...] Le niveau de scolarité peut expliquer, en partie, la concentration dans des secteurs peu rémunérateurs de certains groupes ethnoculturels peu diplômés tels que les femmes immigrantes des communautés grecque, portugaise ou italienne. En revanche, ce facteur ne peut expliquer la forte présence, dans ces mêmes secteurs d'emploi, de communautés de femmes immigrantes très scolarisées telles que les autres Asiatiques de l'est et du sud-est (majoritairement des Philippines), les Indochinoises et les Sud-asiatiques. Par exemple, les salariées immigrantes d'autres origines asiatiques de l'est et du sud-est ont effectué des études universitaires dans une proportion de 60 % et elles sont concentrées à plus de 60 % dans les 4 secteurs les moins rémunérateurs pour les femmes immigrantes. C'est dans le secteur manufacturier que la concentration des femmes immigrantes est la plus frappante puisqu'il accueille à lui seul 24 % des femmes immigrantes salariées. (Camo, 2003 : 36)

1.7 Les différences de conditions de travail entre hommes et femmes et la théorie des avantages comparatifs

Les tenants de la libéralisation prétendent qu'elle favorise l'égalité des peuples et l'égalité entre les hommes et les femmes. Après un bref exposé des impacts attendus par les idéologues du néolibéralisme sur la diminution des inégalités grâce à la libéralisation, suivra une présentation des faits qui permettra la critique de cette prétention.

Le principal argument des partisans des politiques de libre concurrence, y compris certains défenseurs de l'égalité des sexes, est que la libéralisation du commerce et de l'investissement peut améliorer la croissance économique, qui peut à son tour permettre une plus grande participation des femmes sur le marché du travail. (Randriamaro, 2006 : 17)

Ce faisant, les inégalités entre les femmes et les hommes pourraient s'en trouver réduites. C'est d'ailleurs à cette conclusion qu'est parvenu Remco H. Oostendorp (2004) dans une étude réalisée pour la Banque mondiale (voir infra). Margit Bussmann et Doreen Spörer (2006) affirment plutôt que l'inégalité peut nuire à la croissance alors que d'autres, tel que Seguino (2000)¹⁰¹, constatent que les inégalités salariales peuvent expliquer la croissance économique dans l'Est asiatique : « la faiblesse des salaires féminins explique les bas coûts du travail qui ont stimulé l'exportation, et, conséquemment, la hausse de la productivité et la croissance » (Bussmann et Spörer, 2006 : 5¹⁰²). En commençant par la théorie des avantages comparatifs, il s'agit de mettre en perspective ces différentes prétentions.

¹⁰⁰ Revenu annuel médian.

¹⁰¹ Rapporté dans Bussmann et Spörer, 2006.

¹⁰² « Lower unit labor costs resulted from low female wages which have stimulated exports in favor of raising productivity and growth. » (Bussmann et Spörer, 2006 : 5)



C'est Nilüfer Çağatay¹⁰³ qui présente l'approche orthodoxe en économie concernant l'impact du libre commerce sur les inégalités. Selon le théorème de Heckscher-Ohlin-Samuelson¹⁰⁴, les femmes des pays en voie de développement devraient profiter massivement de l'ouverture des frontières et, ce faisant, les inégalités entre les hommes et les femmes devraient s'atténuer. D'après Çağatay, selon Wood (1991), Anker (1998), Standing (1999), Çağatay et Berik (1991) et Ozler (2000), la croissance des échanges stimule la demande de travail et notamment du travail féminin dans les industries dédiées à l'exportation. Le travail des femmes étant réputé moins coûteux ou plus facilement exploitable, l'embauche des femmes abaisse les coûts de production. Ce faisant, les biens qu'elles produisent recèlent un avantage comparatif — leur bas prix — et cette exploitation favorise leur exportation pour le marché mondial. La demande pour ces produits devrait donc stimuler l'emploi des femmes. D'autres économistes néoclassiques postulent qu'en exacerbant la concurrence et en stimulant l'embauche des femmes, la libéralisation du marché du travail doit exercer une pression à la baisse sur l'ensemble des conditions de travail. Des analyses menées par Vosko, 2002¹⁰⁵ et Çağatay¹⁰⁶ confirment cette tendance. En ce sens, la libéralisation permettrait le démantèlement des droits du travail à l'encontre de « l'aristocratie ouvrière masculine et syndiquée », en vue de la croissance des profits (Çağatay et Ertürk, 2004 : 18). Plus largement, certaines thèses postulent que la globalisation peut avoir un impact négatif sur le pouvoir de négociation des travailleuses et des travailleurs dans un contexte de concurrence et en particulier dans les secteurs sensibles à la concurrence sur les bas coûts salariaux. Elle contribue alors à une diminution des conditions de travail dans des secteurs traditionnellement syndiqués.

En résumé, les néolibéraux prétendent à une diminution des inégalités entre les sexes dans la mesure où, 1) la croissance du taux de participation des femmes, expliquée par la faiblesse de leurs conditions de travail, leur permettrait de rejoindre les conditions de vie des hommes ; 2) la diminution des écarts salariaux résulterait de la faiblesse des salaires féminins et de l'harmonisation à la baisse des conditions salariales des hommes.

¹⁰³ Comme nous, Çağatay signale la faiblesse sociologique de ce postulat. Il est toutefois important de le connaître, parce qu'il fait partie du discours dominant.

¹⁰⁴ Inscrit dans la filiation de la théorie des avantages comparatifs, ce théorème (Heckscher-Ohlin) invite les nations à se spécialiser dans la production de biens dont elles disposent en plus grande quantité (capital ou travail). Conséquemment, les pays en développement devraient concentrer leur activité dans les industries qui mobilisent beaucoup de travail, car leurs travailleurs sont peu qualifiés. Les pays post-industrialisés devraient quant à eux se spécialiser dans les secteurs qui mobilisent beaucoup de capital et des travailleurs très qualifiés. En raison de l'efficacité présumée de l'allocation des sites de production, la théorie postule un meilleur développement et la diminution de la pauvreté partout dans le monde, du moins en adoptant une perspective distributive utilitariste.

¹⁰⁵ « The data available show that reports of narrowing gaps are overdrawn and, where they are narrowing, a process of harmonizing down is underway (Armstrong, 1996). [...] (Cohen, 1994; Rubery, 1998; Vosko, 2001). » (Vosko, 2002: 15)

¹⁰⁶ « A closer scrutiny of the empirical patterns reveal that in those cases where the gender wage gap diminished, this has come about as a result of downward harmonization of men's wages, which is an undesirable mechanism, in other cases the claim that increased trade related competition would lower the gender wage gap does not seem to generally hold or may have lead to an increase in wage gaps or the reduction of wage gaps maybe a manifestation of disproportionate labor shedding of unskilled low wage women workers (Berik 2000, Berik et. al. 2002, Kongar 2002 and Kongar 2003). » (Çağatay, 15-16).

Il est à noter que derrière ces effets attendus se dissimule le postulat que les femmes profiteront de l'ouverture des frontières au commerce international dans la mesure où elles constituent une ressource en travail faiblement qualifié. Ainsi, c'est le fait d'exploiter cette ressource qui contribuerait à l'atténuation des inégalités entre les sexes. Par la suite, cette demande en faveur des travailleuses devrait diminuer (Joeques, 1995). Un effet contraire devrait être attendu au Nord : l'écart entre les travailleuses et travailleurs faiblement qualifiés, qualifiés ou très qualifiés devrait s'accroître en raison de la délocalisation des emplois faiblement qualifiés. Ou, selon Bussmann et Spörer (2006), les travailleuses très qualifiées des pays post-industrialisés devraient profiter de la libéralisation, tandis que celles qui le sont beaucoup moins devraient perdre leur emploi. Ces effets attendus ont pu être confirmés par une étude réalisée par Schwanen (2001). Selon cet auteur, dont les propos sont présentés dans le rapport de Dorval Brunelle, Elsa Beaulieu et Philippe Minier (2004) ;

Les secteurs qui ont connu une augmentation des importations regroupent surtout les salariés ayant les niveaux de formation les plus bas et une forte proportion de femmes, tandis que, dans les secteurs qui ont connu une hausse des exportations, la main-d'œuvre est plus qualifiée et la proportion d'hommes est nettement prédominante. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 29)

En somme, les femmes, parce qu'elles auraient des niveaux de formation moins élevés que les hommes, seraient davantage soumises que les hommes à la concurrence sur les bas coûts salariaux. Cette concurrence serait manifeste dans le secteur manufacturier qu'a étudié Schwanen (2001).

Dans le même ordre d'idées, l'étude de Oostendorp (2004), portant sur l'effet de la globalisation sur les écarts salariaux entre les sexes, montre une réduction de cet écart. Cette étude, basée sur l'analyse des revenus salariaux dans 80 pays entre 1983 et 1999, parvient aux conclusions suivantes : a) l'écart salarial entre les sexes diminue parallèlement à l'augmentation du PNB (produit national brut) ; b) la libéralisation et l'augmentation des IDE (investissements directs à l'étranger) réduisent l'écart salarial entre les travailleuses et les travailleurs faiblement qualifiés des pays riches comme des pays pauvres, et entre les travailleuses et les travailleurs qualifiés des pays riches ; c) l'effet contraire est enregistré dans les pays pauvres, i.e. que l'écart entre hommes et femmes tend à croître pour les emplois qualifiés — ce qui suppose que les femmes ont un accès limité aux emplois qualifiés ; d) les structures institutionnelles (droit du travail, syndicats) ont un impact positif sur la réduction des écarts salariaux dans les pays plus prospères. En somme, l'étude montre que les écarts salariaux entre les sexes diminuent généralement lorsqu'augmentent le développement, les échanges et les investissements étrangers. L'auteur n'explique pas ces résultats. Selon Stark (2005) aussi, le fossé salarial entre hommes et femmes, quoique persistant, tend à se réduire sous l'effet de la globalisation : « Alors même que la globalisation accentue la polarisation économique en général, elle semble réduire le fossé salarial entre hommes et femmes. »



(Stark, 2005 : 9-10¹⁰⁷) Ces résultats sont contredits par d'autres analyses rapportées par Nilüfer Çağatay et Korkut Ertürk :

Les auteurs qui, selon leurs présupposés théoriques, s'attendent à ce qu'un tel fossé s'atténue en raison d'une plus grande ouverture commerciale et de la concurrence qu'elle induit, trouvent en effet, sur la base de recherches empiriques, que le fossé est réduit (c'est le cas de Black and Brainerd, 2002 ; Oostendorp, 2002). D'autres auteurs montrent aussi que, même dans les pays asiatiques où l'industrialisation provoquée par l'exportation est corrélée à la hausse de la participation salariale des femmes, l'écart salarial entre les sexes n'a pas diminué et qu'il s'est même creusé dans certains cas (Seguino, 1997). En Amérique latine, on a aussi mis en évidence le creusement de cet écart, surtout parce que les inégalités salariales entre les travailleur-es qualifiés et faiblement qualifiés se sont accrues et parce que les femmes se retrouvent toujours dans les emplois non-qualifiés. [...] Un examen plus attentif du modèle empirique montre que dans les cas où l'écart salarial s'est atténué, c'est parce que les salaires masculins ont été ajustés à la baisse, ce qui n'est pas une conséquence souhaitable. Dans les autres cas, l'affirmation selon laquelle l'augmentation de la concurrence commerciale devrait atténuer l'écart salarial entre les sexes ne semble pas tenir en général ; elle peut avoir creusé cet écart ou c'est alors que son atténuation résulte de la suppression disproportionnée des emplois faiblement qualifiés/rémunérés des femmes (Berik, 2000; Berik et al., 2002; Kongar, 2002 and 2003). (Çağatay et Ertürk, 2004 : 24¹⁰⁸)

En faisant la synthèse de tous ces écrits, on peut noter que les écarts salariaux ne semblent pas avoir diminué et que dans certains cas, ils ont même augmenté. La mesure des inégalités permet donc plusieurs interprétations. Il semble pourtant que, lorsque les études montrent un resserrement des écarts salariaux, ce soit en raison d'une harmonisation à la baisse. En Amérique latine, le creusement de l'écart salarial peut être expliqué par les différences de qualifications et parce que les femmes sont plus susceptibles d'être confinées dans les postes moins qualifiés. Plus largement, selon Standing (1999) et Çağatay et Ertürk (2004), la diminution de l'écart salarial entre hommes et femmes peut s'expliquer par la croissance de l'emploi féminin, i.e. par l'industrialisation rapide de certaines régions du monde (Asie et Amérique latine) — encore une fois, les zones tournées vers l'exportation —, dans la mesure où la faiblesse des salaires féminins peut compter comme l'un de leurs attraits concurrentiels, de même que la flexibilité de cette main-d'œuvre :

¹⁰⁷ « Even as globalization increases economic polarization in general, it seems to be decreasing the earning gap between men and women. » (Stark, 2005 : 9-10)

¹⁰⁸ « Some authors, who on theoretical grounds expect such gaps to close as a result of increased openness and trade-related competition, empirically find that they have indeed been closing (for example, Black and Brainerd, 2002; Oostendorp, 2002). But others also show that, even in Asian countries, where export-led industrialization has been strongly associated with an increased share of female employment, the gender wage gap has not diminished, and in some cases has even widened (Seguino, 1997). The gender wage gap has also been shown to have widened in Latin America, partly because wage inequality between skilled and unskilled workers has increased, while women have remained as concentrated as ever in unskilled jobs. [...] A closer scrutiny of the empirical patterns reveal that, in those cases in which the gender wage gap has diminished, this has come about as a result of the downward harmonization of men's wages, which is an undesirable mechanism. In other cases, the claim that increased trade-related competition would lower the gender wage gap does not seem to hold generally, or may have led to an increase in wage gaps, or the reduction of wage gaps may be a manifestation of the disproportionate shedding of unskilled low-wage women workers (Berik, 2000; Berik et al., 2002; Kongar, 2002 and 2003). » (Stark, 2005 : 9-10)

C'est la propagation de la flexibilité et de l'informalité en emploi qui explique surtout la croissance de la participation salariale féminine (Standing, 1999 : 588 et 590 ; voir aussi Eisenstein, 2005 et Çağatay et Ertürk, 2004, d'après Seguido, 2000, de même que Elson, 2007¹⁰⁹)

Dans le cadre des politiques commerciales et de libéralisation des marchés, tous les pays pris individuellement ont avantage à réduire les salaires féminins afin de rester concurrentiels et d'attirer l'investissement étranger. Dans la pratique, une telle réduction peut impliquer l'assouplissement des droits du travail dans les zones franches. (Çağatay et Ertürk, 2004 : 27¹¹⁰)

La thèse de Prebisch-Singer relativement au développement inégal pourrait alors être fructueuse pour expliquer les avantages tirés par différents pays de l'ouverture des frontières, ou leur stagnation dans le sous-développement. Les biens manufacturiers exportés par les pays en développement sont des biens standards produits par une main-d'œuvre faiblement qualifiée. Ils sont donc davantage exposés à la concurrence par les prix. Parce que les biens produits dans les pays développés incorporent davantage de qualifications et de technologies, ils sont moins sensibles à la concurrence par les prix mais davantage à d'autres formes de concurrence (qualité des produits, publicité, etc.). Pour rendre compte de cette théorie, il faudrait mesurer les avantages que représente chacune des économies¹¹¹, selon les secteurs, pour les investisseurs, et pousser l'analyse lorsque ces avantages sont liés au sexe.

C'est notamment ce qu'a fait Gita Sen et elle a expliqué pourquoi les économies du Sud restent enfermées dans le sous-développement. Alors que les biens qu'elles produisent s'exportent à des prix plus bas que les biens qu'elles importent du Nord, elles doivent accroître leurs exportations si elles souhaitent maintenir une balance commerciale positive. Pourtant, ces bas prix, qui font l'attrait de ces économies, découlent justement de la faiblesse du développement technologique et des salaires. En somme, l'effet pervers d'un développement fondé sur l'exploitation de travailleuses et travailleurs à faible coût serait qu'il enlise les pays semi-industrialisés dans un procès de non-développement à long terme (Çağatay, RIGC : 15 et Joekes, 1999), en plus de maintenir les ségrégations sexuelles et sexistes (Razavi, 2002: 37-38)¹¹².

Cependant, si les femmes haussaient leurs qualifications et profitaient des développements technologiques — eux-mêmes stimulés par la croissance des exportations —, la situation pourrait

¹⁰⁹ « It is the spread of more flexible and informal employment that accounts for much of the upward trend in the female share of the labor force. » (Standing, 1999 : 588 et 590)

¹¹⁰ « In the context of trade and market liberalization policies, individual countries find it expedient to repress women's wages to stay competitive and attract foreign investment. In practice, such a repression may take the form of a "relaxation" of national labor laws in EPZs. » (Çağatay et Ertürk, 2004 : 27)

¹¹¹ En acceptant alors de simplifier considérablement le portrait du marché du travail dans chacune des économies nationales, en faisant fi, par exemple, de la segmentation du marché du travail.

¹¹² « Thus as Gita Sen argues, to the extent that gender inequalities and gender biases have allowed these countries to keep wages very low, these have reinforced structural inequalities between the South and the North. » (Razavi, 2002: 37-38)



changer. Or, dans plusieurs cas, le développement technologique favorise l'emploi masculin plutôt que féminin (voir Joekes, 1999 ; Wichterich, 1998 ; Mehra et Gammage, 1999 ; Elson, 2007). C'est notamment ce que signale Razavi :

Depuis la fin des années 1980, dans plusieurs des pays à revenu moyen, la demande de main-d'œuvre féminine dans les manufactures pour l'exportation s'est affaiblie parallèlement à la croissance de la production plus intensive en capital et nécessitant une main-d'œuvre plus qualifiée. (Razavi, 2002: 38¹¹³)

C'est ce qui s'est passé en Corée, au Mexique dans les maquilas, à Buenos Aires dans l'industrie métallurgique, ainsi que dans le secteur textile en Catalogne (Mehra et Gammage, 1999). D'autres ont constaté le contraire : « les recherches coordonnées par S. Mitter et S. Rowbothan (1995) avaient déjà montré que les mutations technologiques et l'intensification des échanges internationaux ont augmenté les possibilités d'emploi pour les femmes [en Malaisie] » (Hirata, 2003 : 19-20). Une étude menée par Hirata a permis de constater que certaines femmes peuvent profiter, dans un cas sur trois, d'un processus de « requalification » (Hirata, 2006 : 10 ; 17). Mais, cette étude avait surtout mis en évidence la persistance de la non-reconnaissance des compétences des travailleuses.

Selon l'étude réalisée par Hirata au Brésil, en France et au Japon, l'attitude face à la main-d'œuvre féminine et en particulier la reconnaissance (salariale) de ses qualifications divergent selon les pays. Pourtant, dans les trois cas étudiés, les employeurs n'intègrent pas les femmes à la gestion ou aux tâches qualifiantes :

Le travail manuel et répétitif était attribué aux femmes, celui requérant des connaissances techniques, aux hommes. Un autre trait commun: les employeurs reconnaissent volontiers, dans les établissements des trois pays, des qualités propres à la main-d'œuvre féminine, mais il n'y a pas une reconnaissance de ces qualités comme étant des qualifications. (Hirata, 1995 : 87)

Enfin, les statistiques ont prouvé que le manque d'expérience ou d'éducation ne suffit pas à expliquer l'écart salarial entre les sexes. En plus des différences de qualification, ce sont la ségrégation et la division sexuelles du travail qui l'expliquent. Or, la libéralisation tend à accroître ces deux phénomènes :

Les analyses tirées de l'indice Duncan concernant les tendances globales affectant l'emploi féminin révèlent qu'alors que les inégalités de participation selon le sexe ont d'abord diminué pour tous les secteurs dans plusieurs des pays en développement, la transition en faveur de l'économie de marché et de l'intégration globale touchant les marchés des produits et des facteurs doit être associée à la hausse de la segmentation sectorielle et occupationnelle en fonction du sexe (Gammage, 1996). Tandis que la main-d'œuvre est plus divisée, l'apparition de différences significatives entre les qualifications et les salaires signale l'érosion des conditions d'emploi des femmes. (Mehra et Gammage, 1999 : 545¹¹⁴)

¹¹³ « Since the late 1980s in many middle-income countries the demand for women's labor in export-oriented manufacturing has been weakening, as export production became more skill- and capital-intensive. » (Razavi, 2002: 38)

¹¹⁴ « Analysis of Duncan Indices in global trends in women's employment revealed that while gender inequality in participation across all sectors initially falls in many developing countries, the transition to more marketoriented economies and global

Les écarts salariaux au Québec

Quelques données sur les écarts salariaux entre les sexes ont déjà été présentées pour le Québec. À ces données s'ajoute ici la variable scolarisation. Elle permet de signaler son influence sur ces écarts.

Au Québec, le revenu disponible des femmes correspond à 71 % de celui des hommes, en 2002, tandis qu'en 1981, ce ratio est de 58 %. Les travailleuses à temps plein gagnent 76 % du revenu des hommes ayant le même régime de travail. C'est chez les travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires que le revenu des femmes se rapproche le plus de celui des hommes, soit un ratio de 80 % ; ces travailleurs sont suivis de près par ceux qui ont une maîtrise ou un doctorat (79 %). Inversement, l'écart est le plus grand chez les femmes et les hommes ayant moins d'une 9^e année ; elles gagnent 65 % du revenu des hommes. (Gauthier, 2005 : 173)

Les écarts salariaux entre les femmes des communautés immigrantes et l'ensemble des Québécoises et entre les hommes et les femmes de ces communautés

Les données révèlent que, pour les femmes immigrantes, les écarts semblent devoir être expliqués par l'importance de la discrimination, plutôt qu'en raison de l'effet des « avantages comparatifs ».

Quel que soit le secteur d'activité économique considéré, les femmes salariées immigrantes ont un RAM systématiquement inférieur à celui des hommes immigrants, avec un écart supérieur à 10 %. Cette analyse se vérifie aussi pour la majorité des communautés ethnoculturelles ayant des effectifs suffisants. L'écart maximal se trouve dans le secteur des services de l'enseignement (16 028 \$) tandis que l'écart minimal se retrouve dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (3 211 \$). À titre de comparaison, la différence entre le RAM des femmes immigrantes et des hommes immigrants, tous secteurs confondus, est de 7 986 \$. Les secteurs d'activité économique dans lesquels les femmes immigrantes ont un écart nettement supérieur à celui-ci (écart > 10 000 \$) sont les secteurs des services d'enseignement (écart de 16 028 \$), des services gouvernementaux (écart de 12 068 \$), du manufacturier (écart de 12 200 \$), des services aux entreprises (écart de 11 295 \$) et des communications (écart de 11 085 \$). Ces écarts reflètent une nette influence du genre en ce qui concerne les RAM obtenus dans les différents secteurs d'activité économique. (Camo, 2003 : 20-21)

Synthèse de la première partie

Les faits rapportés au sujet de la pauvreté et de la féminisation de la pauvreté au début de cette première partie convoquaient une explication à partir des inégalités pré-existantes entre hommes et femmes. Les éléments abordés ont justement permis de mettre en évidence ces inégalités, et de présenter les facteurs permettant d'analyser cette paupérisation féminine. Il s'agissait ensuite de montrer comment la libéralisation globale touchait ces phénomènes. Par exemple, elle façonne la division transnationale du travail à laquelle s'intègre la main-d'œuvre féminine. Les faits rapportés jusqu'à maintenant à ce sujet, montrent l'usage systématique de la division sexuelle du travail, et la seconde partie devrait permettre d'étayer ce constat. Auparavant, voici une synthèse des principaux points qui ont été dégagés et qui forment la trame des éléments traités dans la seconde partie.

Trois grands points résument l'impact de la libéralisation globale sur les femmes : a) elles sont touchées de manière particulière par la globalisation, étant donné les discriminations et les inégalités préalables qui les affectent ; b) si la libéralisation globale paraît offrir des possibilités aux femmes pour



intégrer le salariat ou pour migrer, ces possibilités restent enserrées dans la division sexuelle du travail. Il s'ensuit la reproduction de mécanismes typiques d'oppression et d'exploitation de ces femmes ; ainsi, c) la libéralisation globale ne paraît pas atténuer les inégalités de sexes. Elle semble au contraire les exploiter de manière systématique.

La division transnationale du travail repose sur une double dynamique inégalitaire, celle des rapports « Nord-Sud » et celle de la division sexuelle du travail. Certains traits de la division sexuelle du travail sont particulièrement mis en évidence.

- 1) La division sexuelle ayant trait aux sphères d'activités et aux tâches s'exprime notamment par le rattachement ou le confinement des femmes aux activités de reproduction sociale : les soins apportés aux membres de la famille, la prise en charge de la satisfaction des besoins, les services sexuels, pour ne nommer que ces trois grands services.
- 2) Dans la sphère du travail salarié, on enregistre d'abord une croissance du taux de participation féminine. Certaines analyses postulent que la globalisation contribue à cette croissance¹¹⁵. Or, malgré la diversification des postes offerts dans la foulée du développement économique, les femmes pratiquent dans leur grande majorité des activités qui les confinent aux ghettos d'emplois féminins : la couture, les soins, la téléphonie, l'éducation, la fabrication mobilisant leurs « doigts de fée », l'entrée de données, etc. De plus, elles ont plus de chances d'être affectées par la flexibilité productive ou par l'informalité.
- 3) Toujours dans la sphère du travail salarié, les savoir-faire et les qualifications des femmes ne sont pas reconnus à leur juste mesure. La naturalisation de ces qualifications permet l'exploitation particulière de la main-d'œuvre féminine et sa dévalorisation, ce qui est notable lorsqu'elle perçoit des salaires beaucoup moins élevés que les hommes et que ses conditions de travail sont sensiblement inférieures.

Quant au rapport « Nord-Sud », il y a lieu d'insister sur deux grands traits liés à l'exploitation particulière des pays du « Sud » par les grands leaders de la libéralisation globale :

- 4) L'extraction par les pays colonisateurs et capitalistes des facteurs de production ou des biens de consommation produits à rabais et provenant du « Sud » : les populations avec l'esclavage, la traite et le salariat ; les matières premières ; les produits agricoles ; les biens industrialisés.
- 5) Dans la foulée de ces vols, et parfois sous prétexte d'aide au développement, le phénomène de l'endettement des pays du « Sud ».

¹¹⁵ Il serait plus juste de poser que l'appauvrissement, la prolétarianisation, la fragilité des liens familiaux, le démantèlement des milieux de vie, les changements de mentalité, la transnationalisation de la production, l'expansion globale de la société de consommation, la salarisation des services contribuent à cette croissance, sans que les liens de causalité entre ces phénomènes soient directs ou univoques.

C'est grâce à l'agencement de ces cinq grands traits que fonctionnent les caractéristiques de la division transnationale du travail sur lesquelles portera la seconde partie, mais dont les conditions de possibilité ont justement été mises en évidence dans cette première partie.

Par exemple, l'endettement des pays du « Sud » connaît des effets en chaîne. Sous le prétexte d'aide au développement, les programmes d'ajustement structurel ont des impacts particuliers sur les conditions de vie des femmes. La participation obligatoire des États à la globalisation des échanges favorise la concentration des terres, la monoculture ou la multiplication des zones franche de production ou de prestation de services.

De la réduction des services publics, dans la foulée des PAS, découle l'augmentation des tâches de reproduction sociale prises en charge par les femmes qui à son tour réduit la possibilité qu'ont les femmes d'atteindre l'indépendance économique. Les discriminations préalables que connaissent les femmes à l'égard de leur indépendance économique restreignent la possibilité qu'elles ont d'accéder aux crédits pour devenir propriétaires de terres cultivables. En somme, elles ne disposent pas de conditions égales pour profiter des possibilités offertes par la libéralisation. Dans la foulée de la libéralisation, la monoculture affecte la subsistance des communautés et menace les savoir-faire des femmes. Ainsi, les femmes sont plus susceptibles d'être pauvres ou sont plus sensibles à la détérioration des conditions de vie dans leur milieu en raison de leur moindre accès aux ressources économiques, à la terre, aux crédits, au capital et aux emplois de bonne qualité, mais aussi parce qu'elles sont discriminées et parce qu'elles prennent soins de personnes dépendantes. En somme, elles sont plus exposées aux facteurs de paupérisation, de prolétarianisation, de migration.

La prolétarianisation est une condition du travail salarié. La migration est un facteur déterminant de la mise en place de la chaîne globale des soins. Par ailleurs, lorsqu'elles sont articulées à l'urbanisation, la prolétarianisation et les migrations peuvent contribuer à la croissance de l'informalité économique. Enfin, les zones ouvertes à l'exploitation reposent et reproduisent tout à la fois les grands traits de la division sexuelle du travail : ghettoïsation, naturalisation, sous-évaluation, etc.

Au Québec, les données brièvement relatées contredisent la plupart des grandes tendances mondialement observées. Il s'agit de détailler ces différences.

La pauvreté des femmes

Alors que la féminisation de la pauvreté était surtout présentée en tendances, en tenant compte des facteurs susceptibles de l'accroître, le même phénomène n'était pas vérifié au Québec. Sauf lorsqu'il a été fait mention de l'importance du nombre de femmes touchées par « la pauvreté au travail », souvent des femmes immigrées, l'examen des données statistiques n'aura pas permis de conclure à une féminisation de la pauvreté au Québec. Au contraire, selon ces sources (l'Institut de la statistique du Québec, 2005), les Québécoises étaient plus riches au début des années 2000 que vingt ans plus tôt. Cela dit, cet enrichissement moyen n'a pas affecté l'écart de revenu entre les hommes et les femmes, sauf chez les plus jeunes. À ce propos, ces jeunes — garçons et



filles — ont aussi connu un appauvrissement par rapport aux jeunes de la précédente génération. Enfin, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à être sous le seuil de pauvreté. La croissance de la pauvreté au travail pourrait l'expliquer, sans compter le fait que les femmes sont toujours beaucoup plus nombreuses à diriger une famille monoparentale.

Comment lier ces données sur la pauvreté à la libéralisation globale ? La détérioration générationnelle de la situation des jeunes pourrait en apporter un indice si ce sont eux qui, avec les femmes, absorbent les contrecoups de la détérioration des conditions de travail. Il faut songer en particulier à la stagnation du salaire réel, dont on sait qu'il est un effet de la nouvelle politique économique. Cette interprétation doit être recoupée avec les éléments présentés au point suivant.

Les inégalités

À l'échelle mondiale, tout révèle que la croissance économique s'est effectuée au détriment des plus pauvres, car elle va de pair avec l'accroissement des inégalités. C'est aussi le cas au Québec.

Féminisation des migrations

Alors que la littérature portant sur les grands impacts de la globalisation constate une féminisation des migrations, le même phénomène n'est pas constaté au Québec.

Le Canada est toutefois un chef de file en matière de réformes législatives. Les lois sur l'immigration sont à la fois plus sélectives, en favorisant les candidats selon leurs qualifications professionnelles, et plus spécifiques, lorsqu'elles entérinent la création de statuts spéciaux. Ces réformes peuvent contribuer à accroître la précarité et la déqualification des femmes immigrées.

Quant aux déplacements liés à l'exploitation sexuelle, on a vu que le Québec ne faisait pas exception : soit pour servir de lieu de transit, de lieu d'exploitation ou de domicile pour les touristes qui participent à l'expansion mondiale de ce marché.

La féminisation de la participation salariale et économique

Après avoir fait état de la croissance du taux de participation économique des femmes partout dans le monde, on a vu que ses facteurs explicatifs ne sont pas seulement liés aux effets économiques de la croissance des échanges. Les changements de mentalité y sont aussi pour quelque chose.

Par ailleurs, quand il s'agit de la stabilité de cette participation, on a vu que la dynamique de la globalisation pouvait avoir des effets particuliers sur les femmes, des effets que cette seule section n'a pas permis d'analyser clairement. Les données sur le chômage se contredisent, ce qui n'est plus le cas au Québec où les travailleuses connaissent désormais un taux de chômage légèrement inférieur à celui des hommes. Mais, ailleurs dans le monde, la plupart des analyses montrent que les femmes sont plus susceptibles d'assumer les contrecoups des fluctuations économiques afin de subvenir aux besoins des leurs. Ce fait étant bien connu, c'est l'effet de l'activité économique globale sur leur participation au travail qui l'est moins. Les analyses tendent à signaler que les travailleuses faiblement qualifiées, ici comme ailleurs, sont plus susceptibles de perdre leur emploi en raison des délocalisations. Mais, nous n'en savons pas beaucoup sur ce sujet.

Partout dans le monde, le secteur des services connaît une expansion au profit de l'emploi des femmes. D'une part, dans les pays du capitalisme avancé, cette croissance peut permettre d'absorber la main-d'œuvre mise en chômage en raison des délocalisations. Il faudrait donc voir si les reclassements se sont traduits par des baisses de conditions de travail, dans le secteur des services notamment. D'autre part, le secteur des services est très diversifié, alors qu'il continue d'être fortement imprégné par la division sexuelle du travail. De plus, ce secteur est à son tour touché par la délocalisation : dans les centres d'appel, pour la saisie de données, dans les emplois liés à l'essor d'une chaîne globale des soins.

Les données générales présentées dans le rapport de l'équipe de Dorval Brunelle (2004) signalent que la croissance de l'emploi des Québécoises s'est surtout concentrée dans le secteur tertiaire. Dans celui-ci, ce sont surtout les sous-secteurs du commerce, des soins de santé et de l'assistance sociale qui ont accru le taux d'emploi féminin. Dans le secteur du commerce, les gains d'emploi ont surtout concerné l'emploi à temps plein.

Les conditions de travail

Sans que le lien de causalité avec la globalisation soit toujours facile à établir, cette section aura toutefois permis de mettre en évidence certains rouages de l'exploitation globale du travail des femmes, des rouages qu'il s'agira de mieux expliquer dans la seconde partie.

Les conditions de travail des Québécoises reflètent, dans leur propre contexte, celles des femmes partout dans le monde. Premièrement, elles supposent une hausse de la participation. Or, cette féminisation — puisque l'emploi masculin stagne ou régresse presque partout — ne devrait pas être confondue avec de mauvaises conditions de travail ou avec la généralisation de celles-ci. Certes, l'emploi féminin est marqué, plus que l'emploi masculin, par de mauvaises conditions de travail : au Nord, c'est ce que signale la progression de l'emploi flexible ; au Sud, c'est ce que révèle l'importance de l'activité informelle.

Les femmes immigrées, qui ont en moyenne une scolarité plus élevée que les femmes scolarisées au Québec, ont cependant des conditions salariales moins avantageuses en regard du salaire ou des horaires. Elles sont nettement sur-représentées dans les manufactures de l'habillement et du textile.

Les inégalités salariales

Pour ce qui est de la réduction des écarts salariaux entre les sexes, rien ne prouve clairement que la globalisation favorise la réduction de ces écarts. Une étude de Jennifer Beeman pour le Québec met en évidence la stagnation de cet écart pour la période couverte par notre étude. Certes, il n'est pas facile d'établir un lien de causalité avec la libéralisation, bien que le climat général qui l'accompagne pourrait l'expliquer¹¹⁶.

¹¹⁶ Voir Boucher, les actes du colloque de l'Observatoire des Amériques, Acfas 2008, à paraître.

II. La division sexuelle et transnationale du travail : l'expression sectorielle de cette division

Cette seconde partie vise à éclairer les tendances précédemment dégagées. Elle aborde plus spécifiquement l'impact de la libéralisation et de la globalisation sur les conditions de travail des femmes. La croissance de leur taux de participation, de même que les modes particuliers de cette participation doivent être situés dans le contexte de la division internationale du travail. D'abord, cette expression et la réalité qu'elle désigne sont aussi anciennes que le système capitaliste. Elles supposent que ce système a des ramifications mondiales qui font justement système. Cette affirmation implique à son tour que les différentes économies, les pays développés comme les pays en développement, participent d'une même dynamique, qu'il s'agisse de la production, de l'exportation ou de la commercialisation (de Paiva Abreu, 1999). Selon le schéma classique qui prévalait jusqu'à la phase actuelle de *globalisation* — et que reprennent les hypothèses de Prebisch-Singer — la division internationale du travail a surtout signifié l'extorsion des matières premières en provenance des pays peu développés, leur transformation dans les pays développés, puis l'exportation de ces produits manufacturés dans les marchés étrangers (Lautier, 2006). Ce mode d'échanges est certes créateur d'emplois, mais il génère surtout des emplois dans le secteur primaire — en plus des emplois indirects. Or, ce qui semble caractériser la phase actuelle de la division internationale, c'est la création d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire dans les pays en développement.

La nouvelle division internationale du travail — une division *transnationale* du travail¹¹⁷ — se manifeste de manière frappante par la délocalisation et la sous-traitance industrielles. Le Nord conserve les prérogatives de la conception et de la production à forte valeur ajoutée et, il exploite une main-d'œuvre peu qualifiée au Sud ou à l'Est pour la fabrication des biens ou la sous-traitance de services en ligne. Car, sans doute en raison des profits générés par l'exploitation du travail à moindre coût dans les pays émergents et en développement, les délocalisations se sont aussi propagées dans les services. Elles ont profité de l'explosion des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC).

L'agriculture ne compte plus que pour 4 % de la production mondiale. Dans les pays en développement qui ont connu une industrialisation rapide, la part du secteur manufacturier a crû et représente plus de 20 % de la production totale. L'expansion de l'investissement étranger et l'émergence des entreprises multinationales en est à la fois un symptôme et une cause. Dans les pays développés, la production s'est aussi transformée, notamment en raison du développement du secteur des services qui compte aujourd'hui pour plus de 65 % de la production totale (OIT, 1995). (Mehra et Gammage, 1999 : 533¹¹⁸)

¹¹⁷ Il ne faut pas se méprendre ici. La nouvelle division internationale repose encore largement sur les inégalités de développement et de pouvoir entre le Nord et le Sud, à l'avantage du premier. La nouvelle division du travail est nouvelle parce qu'elle témoigne surtout de changements dans le type de travail exécuté.

¹¹⁸ « Agriculture now accounts for just 4% of world output. In developing countries, where there has been rapid industrialization, the share of manufacturing increased to over 20% of total output. Expansion in foreign investment and the emergence of

Cette division transnationale du travail a assurément un effet sur l'ensemble des conditions de travail et c'est ce qu'il s'agit de mettre en évidence dans cette seconde partie. Pour le faire, on examine l'accès à la propriété (2.2.1), l'agriculture (2.2), le secteur secondaire (2.3), les services (2.4) et l'entrepreneuriat féminin (2.5).

2.1 La division transnationale du travail

Plusieurs auteurs postulent que la globalisation façonne une nouvelle division internationale du travail (Federici, 2002). Pour Standing (1999) et Kofman (2006), de 1945 à 1970, la division internationale du travail était configurée selon le schéma classique révélé dans l'introduction précédente : les pays en développement fournissaient les matières premières et importaient des biens manufacturés produits dans les pays industrialisés. À partir des années 1970, le processus d'industrialisation s'affirme pour les régions de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique du Nord. Il stimule cette « nouvelle » division internationale des échanges et du travail, parce qu'il canalise de nouveaux secteurs. Ces régions peuvent désormais transformer les matières premières et exporter des biens finis. Il implique parallèlement une diminution de la population mobilisée pour l'activité agricole. Enfin, c'est à la faveur du développement des capacités industrielles de ces régions que les multinationales délocalisent leurs sites de production et de commercialisation en jouant les différentes régions les unes contre les autres.

Évoquer une division transnationale du travail, plutôt qu'une division internationale du travail, permet justement de mettre en évidence le rôle clef des entreprises multinationales. D'un côté, ces entreprises jouent sur les différences nationales : les avantages fiscaux consentis pour leur implantation, les coûts et les droits du travail, la proximité des marchés, la protection des droits sur la propriété industrielle, la facilité de blanchiment d'argent, etc. D'un autre côté, leur rapport aux nations semble essentiellement stratégique. Les pratiques capitalistes transcendent les nations, en contribuant alors à façonner l'espace global de la dynamique des échanges. Il serait intéressant de développer cette dimension mais, pour la suite de ce bilan des écrits, il est surtout approprié de présenter les manifestations les plus saillantes de cette division transnationale du travail. L'encadré qui suit et qui porte sur les délocalisations et les IDE (les investissements directs à l'étranger) sert ce but.



Délocalisation et IDE

La production des biens et les prestations de services peuvent être délocalisés dans les pays à bas coûts salariaux et façonner la *division transnationale du travail*. La délocalisation est souvent associée à l'expression *dumping*. Cette pratique consiste techniquement à faire payer moins cher un produit vendu sur un marché étranger que le prix qui aurait été payé sur le marché domestique. Cette pratique a exacerbé la concurrence entre les marchés. Pour ce qui est du travail, il consiste à produire des biens dans un pays à bas coûts salariaux (ce qui est exactement la délocalisation) ou à menacer des travailleurs locaux de le faire s'ils refusent de se plier aux « exigences » de réduction des coûts et de croissance de la productivité.

L'IDE (l'investissement direct à l'étranger) est un mode de délocalisation. Il se confirme pour les « nouveaux pays industrialisés », tels que le Mexique, le Brésil, la Turquie, ainsi que ceux situés en Asie du Sud-Est, etc. Les délocalisations, par voie d'IDE ou non, sont favorisées par l'instauration de zones franches. Elles se répandent aussi dans les économies en développement, tels que l'Amérique centrale et certains pays d'Amérique du Sud, le Maghreb, tout en marginalisant les pays et les continents les plus pauvres (Haïti, l'Afrique).

Le terme *maquila*, qui désigne, dans le contexte de la libéralisation, les zones de production en sous-traitance du Mexique, puis de l'Amérique latine, souvent hors-droit (zones franches), vient du contexte de la colonisation. Il désignait le revenu du meunier. Par extension, le terme désigne une opération de transformation d'un produit commencé et terminé par d'autres. Dans le contexte mexicain, ce sont des zones d'implantation industrielle dédouanées de droits fiscaux à la condition que les biens et services produits soient exportés. Les premières *maquilas* sont créées dans la foulée de la politique mexicaine d'encouragement à l'industrie sous-traitante d'exportation, et en particulier celle de la frontière, en 1965. Elles participent d'une politique plus large de rapatriement des Mexicains travaillant aux États-Unis. Leur développement doit beaucoup à la croissance des dettes publiques, puis à l'instauration du néolibéralisme dans les années 1980. Elles participent alors de la stratégie d'insertion de l'économie mexicaine dans l'ordre global. Orientées vers l'exportation, elles supposent un contrôle des salaires, souvent plus élevés que le salaire moyen national, mais néanmoins très bas, et comportent des conditions de travail difficiles.

Différents facteurs peuvent favoriser ou limiter le recours aux délocalisations. Une entreprise qui produit des biens dont la valeur découle d'un « savoir-ajouté » peut préférer ne pas délocaliser sa production, surtout si le pays à bas coûts salariaux ne garantit pas suffisamment la propriété intellectuelle. La législation va ainsi jouer en faveur de la non-délocalisation. Un autre effet contraire à la délocalisation concerne les grandes chaînes de distribution, tel que Wal-Mart. Étant donné leur gestion des stocks en juste à temps, ces grandes chaînes vont favoriser le maintien des entreprises-fournisseurs dans leur bassin de distribution. Enfin, le taux de change de la monnaie va jouer en faveur de la délocalisation lorsqu'il est élevé et qu'il a un effet négatif sur les exportations. C'est le cas depuis 2005 pour le Canada.

En somme, le faible coût du travail n'est pas le seul facteur pris en considération pour décider de délocaliser ; elle dépend aussi bien des sites d'approvisionnement, de la proximité des consommateurs, des coûts de transports, des lois et règlements, ainsi que des avantages fiscaux et de la qualité de la main-d'œuvre ou de la sécurité des investissements.

La prise en compte des coûts et délais de transport explique que seuls les produits légers, facilement conditionnables, destinés à une consommation de masse, définissables par un cahier des charges précis, fabriqués selon des techniques bien connues, font l'objet d'une délocalisation à grande échelle. (Attac, 2003 : 39)

Ce sont ces biens que produisent les femmes.

Selon Standing (1999), la « révolution électronique » basée sur la micro-électronique a induit de nouvelles organisations techniques du travail. Celles-ci ont fait peser plus lourdement les contraintes de coûts associées aux choix de localisation des sites de production ou d'offres de services. Elles ont favorisé les délocalisations dans les régions à bas coûts salariaux.

Cela a affecté les modèles d'emploi dans les économies industrialisées et en processus d'industrialisation, de même que la division internationale du travail, en favorisant les sites où les coûts de travail sont les plus

bas (ce qui dépend des salaires, des coûts non-salariaux du travail, de la productivité et des infrastructures environnantes). (Standing, 1999 : 584¹¹⁹)

Les entreprises visent donc à s'implanter sur des sites à bas coûts salariaux et préfèrent les zones exemptées de charges fiscales, de droits du travail et d'organisations syndicales ;

À l'instigation des institutions financières internationales exerçant une pression pour que les États ne dirigent plus le développement et qu'ils ouvrent leurs économies à l'exportation, les pays endettés du Tiers-monde ont accueilli les corporations multinationales dans des zones franches où les tarifs douaniers et les impôts étaient réduits ou abolis et où les pratiques gouvernementales ainsi que les législations empêchaient la formation des syndicats. Dans l'industrie électronique, cette stratégie a été mise sur pied dans les années 1960. (Eisenstein, 2005 : 503-504¹²⁰)

Les propos rapportés à la section 2.3 vont montrer que cette dynamique est directement liée à la croissance du taux de participation salariale des femmes dans les pays en développement, surtout dans certains secteurs et notamment pour la production de masse de biens de consommation standards.

Secteurs dynamiques versus secteurs « non-dynamiques » au Québec

Les données montrent que, même s'il y a une importante création d'emplois dans les secteurs considérés comme dynamiques au niveau de l'économie québécoise, cette performance ne leur appartient pas en propre, puisque plusieurs secteurs qui ne comptent pas parmi les secteurs exportateurs ont connu des volumes de création d'emplois plus importants. Si, entre les années 1993 et 2002, ce sont 12 000 à 50 000 emplois environ qui ont été créés dans les secteurs exportateurs que sont l'agriculture, la finance, l'assurance, l'immobilier, la location, les services professionnels et techniques, la gestion d'entreprises, les services administratifs et autres services de soutien, ainsi que dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, en revanche, ce sont entre 6 000 et 112 000 emplois environ qui ont été créés durant la même période dans les secteurs où l'on exporte peu ou pas du tout, comme l'hôtellerie et la restauration, les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale, la construction, ainsi que le commerce. On voit alors que, malgré un taux de croissance de l'emploi supérieur dans les secteurs dynamiques, ce sont les secteurs dits « moins dynamiques » qui fournissent encore et toujours une bonne part de l'emploi au Québec. Les effectifs annuels moyens des principaux secteurs exportateurs sont tous surpassés par ceux des autres secteurs considérés comme « moins dynamiques ». (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 48-49)

2.2 Secteur primaire

La part de l'agriculture dans l'économie mondiale diminue et avec elle, la participation féminine. Par ailleurs, les désavantages connus par les femmes qui cultivent la terre, les discriminations qui les affectent relativement à l'accès à la propriété, au crédit ou aux technologies, sont importants. Mettre ces

¹¹⁹ « This has affected patterns of employment in industrialized and industrializing economies, and the international division of labor, accentuating tendencies to allocate to where labor costs are lowest (which depends on wages, nonwage labor costs, productivity and supporting infrastructure). » (Standing, 1999 : 584)

¹²⁰ « Under pressure from IFIs to abandon state-led development, and to reorient their economies toward exports, indebted third-world countries welcomed multinational corporations (MNCs) into "free trade zones," where tariffs and taxes were reduced or eliminated, and where legislation and government practices combine to prevent the formation of trade unions. In the electronics industry, this tactic began in the 1960s. » (Eisenstein, 2005 : 503-504)



faits en évidence contribue alors à expliquer les procès de prolétarianisation et de paupérisation rapportés dans la partie précédente et attribués à la libéralisation globale.

L'agriculture reste le secteur qui emploie le plus grand nombre de travailleuses en Afrique et en Asie, autour de 60 % de la population active féminine pour les années 1980 et 1990. En raison de l'industrialisation et de la tertiarisation, ce secteur perd du terrain, ce que dissimule une certaine lecture des données. En fait, la diminution plus rapide de la participation masculine à l'agriculture donne l'impression que le taux de participation des femmes croît. Mais, il a baissé presque partout et a stagné en Asie de l'Est et du Sud-Est (Mehra et Gammage, 1999 : 537-538).

Dans la foulée de la libéralisation globale, les cultures vivrières ont été remplacées par la monoculture, sensible aux maladies et aux insectes, et plus encore aux cours fluctuants des marchés.

La libéralisation commerciale [et les PAS] [ont] introduit des politiques agricoles qui encouragent les cultures de rente pour l'exportation au détriment des cultures alimentaires et compromettent l'approvisionnement en produits alimentaires de base. Comme les cultures commerciales sont généralement cultivées par les hommes, ceux-ci se trouvent donc en meilleure position que les femmes pour bénéficier de ces nouvelles politiques. (Randriamaro et Sever, 2005 : 2)

2.2.1 Propriété

Attac révèle que, mondialement, seulement 1 % des terres est la propriété de femmes (Attac, 2003 : 24), notamment en raison de la transmission patriarcale. Lorsqu'elles sont propriétaires, les exploitations sont plus petites — surtout dans les pays en développement (Afrique Subsaharienne et Asie du Sud-est) — et elles n'en ont pas *de facto* la gestion ou l'usage. Elles produisent surtout pour nourrir leur famille ou alimenter les marchés locaux.

Les femmes agricultrices sont directement exposées à la concurrence que provoque la libéralisation dans le secteur agricole. « Les études ont démontré que la libéralisation des marchés implique, pour les économies de petits propriétaires agricoles, la croissance des importations alimentaires et une perte de part de marché pour les femmes agricultrices qui cultivent pour l'alimentation (Fontana et al., 1998; UNCTAD 2004: Chapitre 3) » (Elson, 2007: 6¹²¹). Ainsi, les pressions exercées en faveur de l'agriculture pour les marchés — ou l'attrait qu'elle exerce — menacent désormais l'autosubsistance ; elles contribuent au bouleversement des modes de vie et peuvent être considérées responsables d'une portion des migrations féminines.

¹²¹ « Studies have found that trade liberalization in smallholder agricultural economies does lead to rises in imports of food and loss of markets for women farmers producing food crops (Fontana et al. 1998; UNCTAD 2004: Chapter 3). » (Elson, 2007: 6)

Le Réseau international genre et commerce (IGTN) a signalé comment la libéralisation forcée dans le secteur primaire allait accroître la famine et l'insécurité alimentaire en Amérique centrale, ce qui va accroître le fardeau des soins pesant sur les femmes. La croissance de la pauvreté dans les régions rurales a déjà induit une hausse des migrations urbaines, en quête d'emploi dans les *maquilas* où les femmes sont désavantagées en raison des conditions sexistes de travail et d'exploitation. Le rapport du IGTN indique que l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et les États-Unis (CAFTA) accroît la pression migratoire des femmes en direction des États-Unis, un mouvement qui draine chaque année environ 200 à 300 mille personnes. Cette étude est un des rares exemples où le lien entre le commerce et le genre, le développement et la migration a été établi. (Flynn et Kofman, 2004 : 67¹²²)

La pression des marchés et des organisations financières internationales qui appelle une hausse de la productivité agricole est mieux assumée par les hommes, parce qu'on leur confie en priorité le développement économique, parce qu'ils jouissent d'un meilleur accès au crédit et parce qu'ils profitent des technologies qui allègent le travail agricole.

Si de nouvelles possibilités découlent de la libéralisation des marchés, les femmes éprouvent toutefois de la difficulté à en profiter, car leur accès au crédit, aux nouvelles technologies, au savoir et à la commercialisation est limité, et il est plus difficile pour elles de prendre ces nouveaux risques. (Elson, 2007: 6¹²³)

En effet, dans les pays encore largement dominés par l'agriculture, les femmes éprouvent des difficultés à accéder au crédit, aux nouvelles technologies et aux réseaux commerciaux (aussi dans Mehra et Gammage, 1999 ; Çağatay et Ertürk, 2004).

Le mode de disposition du sol influence donc directement les conditions de vie des femmes. La privatisation des terres en fournit un exemple. Le passage de la possession commune à un régime de propriété privée provoque généralement un procès de prolétarianisation. Or, les PAS ont accéléré la privatisation des terres. De plus, au Mexique, par exemple, la signature de l'ALENA a entraîné la suppression de l'article 27 de la Constitution, mettant fin au système de l'*ejido*, i.e. de la culture communautaire. Parallèlement, l'Accord de libre-échange signé entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République Dominicaine (CAFTA) a légitimé de nouvelles appropriations qui pourraient être préjudiciables aux femmes et à leurs savoirs. En effet, il n'y a pas que la privatisation des terres qui menace les conditions de vie des femmes. La libéralisation se manifeste aussi par l'extension phénoménale des droits de propriété sur les gènes, les plantes, les semences, les savoirs, les cultures populaires, etc.

¹²² « The International Gender and Trade Network (IGTN) has reported on the ways in which forced liberalisation of the agricultural sector in Central American countries will worsen levels of hunger and food insecurity, resulting in an increased burden for women as the primary carers (IGTN, n.d.). The growth of poverty in rural areas is already leading to increased migration to cities and towns for employment in the export-orientated *maquilas* factories, where women are disadvantaged by exploitative and sexist working conditions. The IGTN assessment suggests that CAFTA contributes to pressures on women to join the migratory movements to the United States, which currently draw in an estimated 200,000, 300,000 people a year. This study provides a relatively rare example of a link being made between trade and gender, development, and migration. » (Flynn et Kofman, 2004 : 67)

¹²³ « If new opportunities emerge with trade liberalization, women farmers find it hard to take advantage of them, as they often lack access to credit, new technologies, knowledge on marketing, and it is harder for them to take on new risks. » (Elson, 2007: 6)



En Amérique centrale, l'introduction du CAFTA s'est traduite par la mise en place d'un processus très coûteux pour breveter les savoirs traditionnels. Ceci affectera particulièrement les femmes et leurs moyens de subsistance, en tant que gardiennes de l'art indigène et des pratiques médicinales, d'autant qu'elles sont moins susceptibles d'avoir les moyens ou les informations nécessaires pour demander des brevets. Une étude d'impact du commerce des pays impliqués dans le CAFTA aurait pu évaluer l'étendue de ce problème particulier, et conduire à l'instauration d'un mécanisme de commerce raisonnable pour le prendre en compte. (Kuhlmann, 2005 : 7)

Le micro-crédit constitue un autre élément qu'il faudrait présenter. Il s'agit d'une stratégie, que l'on associe à la débrouillardise des femmes, qui leur permet de se tailler une place de commerçantes, grâce à l'acquisition — à crédit — de moyens de production. C'est grâce à la vente des fruits de leur exploitation qu'elles peuvent rembourser le crédit. Certains analystes jugent que les pratiques de micro-crédits bénéficient grandement aux femmes. D'autres auteurs sont plus nuancés (Attac, 2003 ; Eisenstein, 2005 : 506-507). Hester Eisenstein lie le développement du système des micro-crédits à la croissance du secteur informel et à l'impact des PAS. « Elyachar avance que l'adoption du micro-crédit implique qu'on accepte la permanence du secteur informel et qu'on abandonne toute visée d'un véritable développement économique » (Eisenstein, 2005: 508¹²⁴). Il faudrait développer cette analyse.

Dans la mesure où il est plusieurs fois question des responsabilités féminines à l'égard des soins et de la survie, cette section se termine par une évocation du nom de Vandana Shiva, cette biologiste indienne qui a popularisé l'expression de « sécurité alimentaire ». Ce troisième encadré permet d'en cerner les principes, quoiqu'il n'évoque pas directement le nom de la biologiste et qu'il se réfère plus précisément à l'application de l'idée de souveraineté alimentaire. Cet encadré sera suivi de la présentation de la situation des femmes québécoises en regard de la propriété.

Sécurité alimentaire

En 2001-2002, une sécheresse prolongée a frappé l'état d'Andhra Pradesh, en Inde. La chaleur était telle que les cultures ont séché sur pied. Les autorités de l'État ont demandé au gouvernement fédéral de puiser dans les réserves du pays pour de l'aide alimentaire d'urgence. Dans le district de Medak, une région semi-aride où les pluies sont rares et considérée comme l'une des plus pauvres de l'Inde, les représentantes des femmes se sont réunies pour évaluer les besoins en matière d'aide alimentaire d'urgence. Village après village, les femmes ont dit qu'elles n'avaient pas besoin d'aide alimentaire de l'extérieur. Ce qu'elles avaient cultivé par l'entremise de leur propre fonds céréalier communautaire suffisait à les nourrir. [...]

Les villages qui connaissent la sécurité alimentaire ont en commun qu'ils comptent tous un *sangham*, un groupe de femmes organisées. Les *sanghams* pratiquent une agriculture fondée sur la biodiversité qui met l'accent sur la culture des céréales traditionnelles cultivées dans le Medak depuis des siècles, telles que le sorgho et divers types de millet. À cause de l'extrême sécheresse, ces plantes se sont adaptées d'une génération à l'autre aux conditions locales et poussent sans irrigation ni fertilisant chimique, sans pesticide ni herbicide. Elles offrent un apport nutritif supérieur au riz blanc poli. Outre leur valeur alimentaire, ces cultures fournissent une gamme de matériaux utiles : on utilise les pieds et les

¹²⁴ « Elyachar argued [that] the adoption of microcredit signals an acceptance of the permanency of the informal sector and the abandonment of any notion of genuine economic development. » (Eisenstein, 2005: 508)

enveloppes pour nourrir le bétail, les tiges séchées pour faire des clôtures et allumer le réchaud, le chaume pour le toit des huttes et la fibre pour tresser des cordes. Pratiquant la combinaison et la rotation des cultures, les femmes du *sangham* cultivent, en plus de ces céréales de base, des légumineuses, des fruits, des légumes et des plantes médicinales. Elles ne se contentent pas de protéger la biodiversité, elles l'enrichissent. [...]

La culture écologique et la protection des sources d'aliments non cultivés sont deux éléments vitaux de la sécurité alimentaire en milieu rural. Mais la clé de la véritable sécurité alimentaire, peut-être plus proche du nouveau discours sur la souveraineté alimentaire, est le principe selon lequel les agriculteurs et agricultrices doivent avoir le contrôle de l'ensemble du système de production alimentaire, et ce, à partir des semences. Dans les villages où il y a un *sangham*, les femmes entreposent les semences et les échangent. Perpétuant des traditions séculaires, les femmes du *sangham* conservent, prêtent, empruntent et échangent les semences de tout ce qui pousse dans leurs champs. Comme dans bien d'autres régions, les femmes du Medak ont toujours assumé le rôle de gardiennes des semences ; elles plantent, cultivent et récoltent avec leur famille, jouant un rôle de premier plan dans la production agricole. Cela permet aux ménages de rester largement autonomes, sans dépendre du marché pour leurs intrants agricoles. (Inter Pares, 2004)

Les Québécoises et la propriété

Pour actualiser les données sur la propriété pour le Québec, il faut distinguer la propriété domestique de la propriété productive et de la propriété financière.

Pour la propriété domestique — i.e. l'habitation — il faudrait montrer que les femmes sont distinctement affectées par la hausse des coûts de la propriété, en raison de la préférence pour la propriété foncière dans un contexte de volatilité des capitaux. Mais, il faut d'abord signaler que, pour le Canada :

Les caractéristiques de la propriété du logement des femmes sont liées, en grande partie, à leur situation familiale. Les femmes de familles biparentales, par exemple, sont beaucoup plus susceptibles que les autres femmes d'être propriétaires de leur propre maison. En 2003, 80 % des femmes qui faisaient partie d'une famille époux-épouse vivaient dans une maison occupée par son propriétaire, comparativement à 45 % des femmes monoparentales. Parallèlement, un peu plus de la moitié (53 %) des femmes âgées vivant seules et seulement 38 % des femmes seules de 15 à 64 ans étaient propriétaires de leur maison. (Statistique Canada, 2006a : 154)

Les femmes non-propriétaires sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés pour trouver un logement à coût abordable et cette difficulté croît si elles sont monoparentales ou âgées.

Il semble par ailleurs que, pour le Québec, cette prise en compte de la propriété domestique devrait nous porter à considérer plus largement les données sur la consommation.

Pour la propriété productive, il faudrait dégager des données sur la propriété des entreprises, selon le type de partage des responsabilités au sein d'un ménage, lorsque la propriété est conjointe. Lorsque ce n'est pas le cas, les données sont rapportées à la section 2.5 concernant les femmes entrepreneures.

Pour la propriété financière, il faudrait surtout interroger les régimes de protection du revenu des retraitées et les comparer à ceux des hommes. Voici des données pour le Canada :

Depuis quelques années, on note des changements intéressants quant aux modèles de participation des femmes et des hommes à divers régimes de retraite. D'une part, la proportion de femmes qui, de nos jours, participent à des régimes de pension d'employeur est légèrement supérieure à celle enregistrée durant les deux dernières décennies. En 2002, 39 % des femmes occupées participaient à de tels régimes, comparativement à 38 % en 1980 (tableau 6.7). D'autre part, le pourcentage d'hommes participant à des régimes de pension d'employeur a diminué considérablement au cours de la même période, chutant de 54 % en 1980 à 40 % en 2002. Il s'ensuit que la proportion de travailleuses qui participent actuellement à un régime de retraite privé est presque la même que celle des hommes. En effet, en 2002, les femmes représentaient 46 % des travailleurs couverts par un régime de pension d'employeur, par rapport à seulement 31 % en 1980. [...] On a également constaté une hausse de la proportion de Canadiennes cotisant au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du



Québec au cours des deux dernières décennies, un plus grand nombre de femmes ayant joint la population active. En 2002, 68 % des femmes de 20 à 64 ans ont cotisé à ce programme, ce qui représente une hausse comparativement à 57 % en 1981. Par contre, la proportion d'hommes en âge de travailler qui participent à ce programme a diminué durant la même période, bien que la proportion de ceux qui cotisent actuellement à ces régimes (74 %) soit toujours plus élevée que celle des femmes (graphique 6.3). En outre, on a observé une hausse de la proportion de femmes cotisant à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) pendant les deux dernières décennies. En 2002, 2,8 millions de femmes cotisaient à un REER. Cette année-là, 24 % des femmes ayant produit une déclaration de revenus ont cotisé à un REER, comparativement à moins de 20 % en 1990 et à seulement 10 % en 1982 (tableau 6.8). Cependant, les femmes sont proportionnellement toujours un peu moins nombreuses que les hommes à cotiser à un REER. En 2002, 24 % des femmes ayant produit une déclaration de revenus ont cotisé à un REER, comparativement à 29 % des hommes ayant fait de même. (Statistique Canada, 2006a : 145-146)

La notion de « patrimoine » résume ces données sur la propriété ; pour l'Institut de la statistique du Québec, il en est l'équivalent. Le patrimoine comprend les biens immobiliers et les actifs financiers. Les données ne sont pas ventilées en fonction du sexe. Il faut toutefois retenir que :

Au Québec, en 1999, les avoirs non financiers comptent pour un peu moins de la moitié (44 %) des actifs des unités familiales. C'est la résidence principale qui constitue la principale composante de ces avoirs ; en effet, elle représente un peu plus du quart (26 %) des avoirs totaux des familles québécoises. [...] Parmi les avoirs financiers, ceux qui sont investis dans les régimes de pension privés sont les plus importants ; ils représentent 34 % des avoirs au Québec [...]. L'Hypothèque sur la résidence constitue la dette principale des unités familiales. Au Québec, elle représente 60 % de toutes les dettes. (Gauthier, 2005 : 173)

2.3 Secteur secondaire

Les femmes représentent maintenant le tiers de la main-d'œuvre du secteur manufacturier dans les pays en développement et près de la moitié en Asie. Elles se retrouvent surtout dans les secteurs de l'habillement, de l'agroalimentaire, des jouets et de l'électroménager léger. La croissance la plus importante concerne les pays ayant adopté une stratégie de développement orientée vers l'exportation, notamment ceux qui favorisent les zones franches industrielles. Les femmes y forment 70 % de la main-d'œuvre (Mehra et Gammage, 1999 : 540). L'informalisation du travail a aussi contribué à la féminisation du travail industriel (Beneria, 2003, rapporté par Gillard et al., 2007). La période d'emploi des femmes est généralement temporaire, soit parce qu'elles quittent lorsqu'elles se marient, soit parce qu'elles sont remplacées par une cohorte de plus jeunes salariées, soit enfin, parce que les entreprises déménagent.

2.3.1 Historique

Palmira N. Ríos (1990) a étudié les débuts de l'essor du secteur manufacturier dans une économie périphérique. De la même manière que le Chili de Pinochet a servi de laboratoire à l'implantation des politiques néolibérales, le portrait que dresse Ríos du développement du secteur manufacturier à Puerto Rico semble en faire un banc d'essai de la délocalisation. C'est d'ailleurs ce qu'elle affirme : « je dirais qu'Operation Bootstrap a pavé la voie de la nouvelle division internationale du

travail et que ses principes élémentaires ont été testés à Puerto Rico avant d'être exportés vers d'autres pays en développement » (Ríos, 1990 : 332¹²⁵)¹²⁶.

En 1963, la législature porto-ricaine approuvait une loi visant à promouvoir l'implantation de manufactures afin de réduire le chômage masculin. Contre toute attente, ce sont surtout des femmes qui trouvèrent du travail dans ces industries. Le gouvernement n'avait pas pris conscience de l'importance de la demande pour le travail féminin dans le type d'industries qu'il voulait privilégier.

Toujours préoccupé par le chômage masculin, l'État porto-ricain s'est alors tourné vers des promoteurs d'industries requérant un investissement en capital plus important, en espérant alors qu'elles seraient plus favorables à l'embauche masculine. L'Administration pour le développement économique a ainsi encouragé l'implantation d'industries pétrochimiques et pharmaceutiques qui mobilisent des ressources dérivées du pétrole. Après des succès encore une fois mitigés, ce sont ensuite des industries de services et de haute-technologie qui furent encouragées. Mais, elles s'avérèrent de nouveau favorables à l'embauche féminine.

Les politiques menées à Puerto Rico entre 1952 et 1980 montrent que la division internationale du travail repose sur la division sexuelle du travail. Ríos affirme que les femmes ne sont pas une main-d'œuvre périphérique d'un secteur manufacturier en déclin. Au contraire, elles travaillent dans des industries en croissance. Plus précisément, les industries féminisées représentent une proportion importante de l'emploi total du pays. Cependant, ce sont essentiellement des usines d'assemblage de biens non-durables et des usines de haute-technologie qui se caractérisent par des salaires faibles, ainsi que de faibles taux de profit. C'est d'ailleurs en raison de ces caractéristiques que les femmes ne doivent pas y être considérées comme des travailleuses périphériques :

Les femmes porto-ricaines ne sont pas demeurées en marge du processus d'industrialisation pour l'exportation, mais elles ont été des actrices clé de cette stratégie de développement. Je dirais que les travailleuses faiblement rémunérées sont la clé de la survie de ces entreprises hautement compétitives dans la nouvelle économie globale. (Ríos, 1990: 328¹²⁷)

Des pratiques similaires apparaissent aussi en Asie à la même époque. Peu après l'invention des puces de silicone en 1958-59, *Fairchild* ouvre la première usine de semi-conducteurs en sous-traitance

¹²⁵ « I would argue that Operation Bootstrap paved the way for the new international division of labor and that its basic components were tested in Puerto Rico before being exported to other developing nations. » (Ríos, 1990 : 332)

¹²⁶ On peut enfoncer le clou : « The success of Operation Bootstrap in proving that workers in developing countries could successfully adjust to the modern factory was well published throughout the world by Puerto Rican and American agencies and by academic. » (Ríos, 1990: 332)

¹²⁷ « Puerto Rican women did not remain on the sidelines of the export-oriented industrialization process but were key actors in this development strategy. In actuality, I would argue, low-paid women workers are the key to the survival of these highly competitive industries in the new global economy. » (Ríos, 1990: 328)



(offshore) à Hong Kong, qu'elle déménage en Corée du Sud en 1966. *General Instruments* déménage aussi sa production microélectronique à Taiwan en 1964. En 1965, plusieurs firmes de haute technologie installent leurs sites de production à la frontière entre le Mexique et les États-Unis et implantent les premières maquiladoras. Dans les années 1970, Singapour, la Malaisie et les Philippines emboîtent le pas. À la fin de la décennie, les Caraïbes et l'Amérique du Sud ont aussi décidé de suivre la tendance (Fernandez-Kelly, 1989).

Cette dynamique de délocalisation implique une production qui requiert une grande quantité de travail sur des chaînes de montage ; elle mobilise du travail pas ou faiblement qualifié, pour de longues heures de travail, les conditions de travail sont pénibles et les salaires peu élevés. Les biens produits, destinés à une consommation de masse tels que la radio et la télévision, mobilisent une technologie moyenne.

Les féministes ont montré que les inégalités salariales entre les hommes et les femmes dans le secteur manufacturier pouvaient expliquer la croissance économique des pays semi-industrialisés tournés vers l'exportation (Çağatay, RIGC). Comme l'indique Eisenstein (2005), les multinationales ont répondu aux appâts des gouvernements qui vantaient les doigts agiles de leurs travailleuses. Il est en effet notable que l'essor des secteurs manufacturiers de transformation légère, orientés vers l'exportation, a favorisé l'emploi des femmes qui a stimulé la compétitivité des entreprises.

Depuis Elson et Pearson (1981), un nombre croissant d'auteurs ont montré que les travailleuses sont devenues la main-d'œuvre favorite de *la production orientée vers l'exportation* dans les manufactures de biens bon marché, en particulier dans les secteurs du textile, des vêtements, de l'électronique, des produits du cuir et de la transformation alimentaire et ce, dans plusieurs pays en développement. Désormais, le lien entre les manufactures pour l'exportation et la croissance de la participation féminine est bien connu, ce qui confirme que *la féminisation de l'emploi* dans les pays en développement est surtout redevable au tournant en faveur de l'exportation (voir : Joeques, 1987, 1995 and 1999; Standing, 1989 and 1999; Wood, 1991; Joeques and Weston, 1994; Çağatay and Ozler, 1995; Çağatay, 1996 and 2001; Fontana et al., 1998; Ozler, 2000 and 2001; United Nations, 1999). (Çağatay et Ertürk, 2004 : 20¹²⁸)

Au cours des vingt dernières années, le modèle de production s'est transformé au gré des développements technologiques. Il s'ensuit que les manufactures globalisées continuent aujourd'hui de recourir au travail à rabais, mais qu'elles mobilisent aussi des aptitudes techniques et cognitives plus poussées. Dans ce contexte, les techniciens et les ingénieurs qualifiés, surtout des hommes, ont tendance à remplacer l'agilité « des petites mains féminines ». « Par exemple, à la mesure des progrès

¹²⁸ « Starting with Elson and Pearson (1981), an increasing number of authors have emphasized that female workers have become the preferred labor supply in the export-oriented production of cheap manufactured goods in such sectors as textiles, apparel, electronics, leather products and food processing in one developing country after another. By now, the association between *export-oriented manufacturing* and women's increased share in paid employment is well established, supporting the view that the *feminization of paid employment* in the developing world is mainly caused by the shift to export orientation (see, among others: Joeques, 1987, 1995 and 1999; Standing, 1989 and 1999; Wood, 1991; Joeques and Weston, 1994; Çağatay and Ozler, 1995; Çağatay, 1996 and 2001; Fontana et al., 1998; Ozler, 2000 and 2001; United Nations, 1999). » (Çağatay et Ertürk, 2004 : 20)

technologiques en Malaisie et en Amérique latine, les hommes remplacent la main-d'œuvre féminine faiblement qualifiée dans l'industrie de l'électronique. Cela explique la réduction totale de l'emploi féminin » (Gillard et al., 2007 : 8¹²⁹). C'est ce qu'il s'agit de mettre en lumière au prochain point.

2.3.2 Les pertes d'emploi féminin dans le secteur manufacturier

En contrepartie de ce développement manufacturier profitable à l'embauche des femmes¹³⁰ dans les économies émergentes, les femmes des pays développés ont perdu leur emploi dans ces mêmes secteurs (Çağatay et Ertürk, 2004). Si l'on se fie aux données présentées par Christa Wichterich pour l'Allemagne, l'essor de la main-d'œuvre féminine dans le monde est inversement proportionnelle au chômage des travailleuses de l'industrie de l'habillement au Nord. Certes, comme elle le mentionne aussi, l'augmentation de la productivité et la mécanisation est la première cause de ces pertes d'emploi, la mondialisation ne vient qu'ensuite. Dans tous les cas, ces pertes d'emploi ne soulèvent pas les foules indignées.

L'analyse de Ramya M. Vijaya (2006) montre justement l'impact de la libéralisation des échanges sur les travailleuses et travailleurs du secteur manufacturier en prenant en considération les secteurs sensibles à l'importation, susceptibles de connaître des pertes d'emplois, les secteurs exportateurs dynamiques, susceptibles de connaître une hausse des taux d'emploi et elle analyse ces résultats en montrant les différences d'impact sur les hommes et les femmes. Sa conclusion est que les secteurs les plus affectés par la hausse des importations et les pertes d'emplois impliquent une sur-représentation des travailleuses, au contraire des secteurs exportateurs dynamiques où les hommes sont plus nombreux. Dans la zone de l'ALÉNA, ces faits contribuent à expliquer la stagnation de l'écart salarial entre hommes et femmes dans les années 1990, après une période de réduction de ces écarts. Elle affirme aussi que les hommes ont plus de chance que les femmes de retrouver un emploi ensuite.

Le modèle de ségrégation dans les industries perdantes et gagnantes ici présenté suppose que le ré-emploi dans le secteur manufacturier est plus aisé pour les hommes. Il est conséquemment nécessaire d'en mesurer l'impact sur l'écart salarial entre les sexes. L'augmentation de l'insécurité en emploi liée à l'ouverture commerciale après l'entrée en vigueur de l'ALÉNA dans les années 1990 coïncide en effet avec la stagnation relative de l'écart salarial entre les sexes après qu'il ait été considérablement réduit dans les années 1980. Ce lien entre l'effet de commerce et l'écart salarial devrait être mieux documenté dans des recherches postérieures. (Vijaya, 2006 : 11¹³¹)

¹²⁹ « For example, as the technology advances in Malaysia and Latin America, men are replacing lower skilled women in the electronics industry resulting in an overall reduction in female employment. » (Gillard et al., 2007 : 8)

¹³⁰ « It appears that the increase in female employment in the expanding export-processing zones were responsible for the decline in the poverty of FHHs. » (Moghadam, 2005: 21)

¹³¹ « The occupational segregation pattern amongst the losing and gaining manufacturing industries presented here suggests that reemployment in manufacturing would be a greater probability for men. The impact on the gender wage gap therefore becomes a significant consideration. In fact the rise of trade-related employment insecurities in the 1990s particularly post-NAFTA coincides with the relative stagnation in the gender wage gap after considerable progress in the 1980s. This connection between the trade-bias and the gender wage gap could be further investigated in future research. » (Vijaya, 2006 : 11)



Ces pertes d'emplois féminins peuvent cependant dissimuler l'importance du phénomène de la délocalisation interne qui profite notamment de la croissance du nombre de travailleuses et de travailleurs migrants.

2.3.3 La délocalisation interne et le travail à domicile

Le phénomène de la délocalisation interne, qui repose en même temps sur la division sexuelle et raciale du travail, n'est pas rare. « Le Tiers-Monde est présent au cœur du monde industrialisé, déréglementé et flexible, dans les *sweatshops*¹³² des arrières-cours et les garages désaffectés, souvent peuplés d'immigrés » (Wichterich, 1999 : 47). De nombreuses femmes immigrantes travaillent ainsi dans de petits ateliers, le plus souvent clandestins et généralement dans le secteur de la confection. L'avantage de la délocalisation interne est assurément la proximité des marchés.

Wichterich dresse le tableau des ateliers de New York où des femmes cousent et des hommes assurent les tâches liées à la préparation et à la réception des ouvrages. Les conditions de travail respectent le salaire minimum, mais les journées et les semaines de travail sont prolongées. Cette forme d'exploitation joue sur la flexibilité réglementaire ou sur les risques de l'illégalité, souvent au détriment des travailleuses elles-mêmes, pour lesquelles l'ultime condamnation est la déportation.

Le travail à domicile est l'une des formes de la délocalisation interne. Partout où elles existent, les données révèlent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler à domicile¹³³. Le travail à domicile peut être associé à un emploi semi-formel, car il permet aux clients-employeurs d'échapper à la réglementation et au droit du travail. Le travail est souvent payé à la pièce, souvent en deçà du salaire minimum (Mehra et Gammage, 1999). L'étude réalisée par Jean-Luc Pilon (2004) pour l'Observatoire des Amériques révèle justement que l'essor du travail à domicile dans l'industrie du vêtement peut être considéré comme un des effets de la libéralisation au Québec (voir ici, 2.3.4).

Il existe une convention, chapeautée par le Bureau International du Travail (BIT), qui encadre le travail à domicile et qui rappelle que ceux et celles qui y œuvrent ont droit à un traitement égal et à un salaire minimum¹³⁴. Mais, comme pour l'ensemble du travail informel et précaire, ces droits et règlements peuvent ne pas être appliqués, parce qu'ils touchent des secteurs cachés au regard public.

¹³² Littéralement : atelier de sueur. L'expression indique donc de très mauvaises conditions de travail.

¹³³ À son tour, le travail à domicile est hétérogène : il comporte aussi bien la sous-contractualisation à la pièce que le télé-travail, qui peut lui-même couvrir tout le spectre allant de l'informel aux contrats très réglementés.

¹³⁴ C177 Home Work Convention, 1996, available at <http://iloindex.ilo.ch:1567/scripts>

Le travail à domicile au Québec

Le Québec est la province canadienne où le travail à domicile est le moins courant. Il représente 6,5 % de l'emploi en 1996, alors que la proportion est de 8,2 % au Canada. La progression la plus importante a été enregistrée dans les années 1980.

« 53 % des travailleuses et travailleurs autonomes québécois et 9 % des salariées et des salariés canadiens travaillent à domicile » (Desrochers, 2000 : 196).

Les femmes connaissent surtout deux formes de travail à domicile : 1) le travail à domicile traditionnel « à la pièce » (vêtement et garde d'enfants)¹³⁵ ; 2) le travail spécialisé, de plus en plus lié aux nouvelles technologies et parfois partagé avec le conjoint.

48 % des autonomes travaillant à domicile sont des experts-conseils ou des personnes qui exploitent un commerce à leur résidence et des entrepreneures ou des entrepreneurs indépendants et 8 % sont des travailleuses et travailleurs à contrat. Alors que seulement 38 % des experts-conseils sont des femmes, la catégorie des entrepreneurs indépendants est en très grande majorité (81 %) composée de femmes semi-spécialisées travaillant à contrat contre une faible rémunération. (Desrochers, 2000 : 158)

Comme le confirme Desrochers pour le Conseil du statut de la femme, le travail à domicile a augmenté dans l'industrie de l'habillement, parallèlement à la réduction de la taille (et du nombre) des entreprises. Ces transformations accompagnent aussi la dé-syndicalisation du secteur. Pilon était arrivé au même constat (voir plus bas).

2.3.4 Dans la zone de l'ALENA

Cirila Quintero-Ramírez (2002) a étudié l'impact de l'ALENA sur les travailleuses mexicaines et canadiennes¹³⁶ du secteur de l'habillement, parce que ces femmes ont été gravement affectées par l'accord. L'auteur rappelle d'abord que les traités de libre-échange exacerbent la concurrence entre les pays signataires. Aussi, les manufactures du textile et du vêtement, essentiellement concentrées en Ontario et au Québec, ne faisaient pas le poids relativement aux multinationales du secteur (États-Unis et Asie). Cette concurrence a provoqué la délocalisation des sites de production où le travail est abondant et peu cher, dans le sud des États-Unis, au Mexique et en Amérique centrale, notamment dans les zones franches industrielles telles que les maquiladoras.

La signature de l'ALENA a donc favorisé le développement de ces zones franches et l'emploi des femmes. Par ailleurs, « la croissance des maquiladoras n'a pas été suivie d'une amélioration des conditions de travail. Bien au contraire, ces industries ont profité des politiques économiques pour gruger les avantages des travailleurs » (Quintero-Ramírez, 2002 : 249¹³⁷).

¹³⁵ « Le travail à domicile traditionnel est davantage le lot des immigrantes que des femmes nées au pays. » (CSF, 2000 : 156)

¹³⁶ Dans le cadre des maquiladoras pour les unes, et en Ontario, pour les autres, car c'est dans cette province que se concentre la proportion la plus importante de l'activité manufacturière.

¹³⁷ « the growth of maquiladoras has not been accompanied by an improvement in working conditions. To the contrary, these industries have taken advantage of economic policies to erode workers' benefits. » (Quintero-Ramírez, 2002 : 249)



Mais, tous les emplois n'ont pas été délocalisés dans les régions à bas coûts salariaux. Au Canada, en effet, certaines grosses compagnies (La Baie, feu-Eaton) se sont maintenues au prix d'une flexibilisation des conditions de travail, notamment en recourant au travail à domicile (Pilon, 2004) et tout en profitant de l'exploitation particulière des femmes immigrantes.

Plusieurs femmes ne sont pas « blanches et ne parlent pas l'anglais, elles sont condamnées à des emplois faiblement rémunérés et qui mobilisent les habiletés traditionnellement associées aux femmes, développées en effectuant le travail ménager et en élevant les enfants » (Knocke 2000 : 99). C'est le cas dans l'industrie du vêtement. Alors que les femmes forment jusqu'à 29 % de la main-d'œuvre du secteur manufacturier, elles composent 80 % de la main-d'œuvre de l'industrie de l'habillement (Griffin 1989 ; Borowy et al 1993). Traditionnellement, la majorité de ces travailleurs sont des immigrantes. En 1980, on estimait que près de 50 % des travailleurs de l'industrie textile était des femmes immigrantes (De la O 1998 : 8). En 1986, 94 % des conductrices de machine à coudre étaient nées à l'extérieur du Canada, de même que 83 % des modeuses et des tailleuses, ainsi que les employées qui occupent divers postes dans l'industrie du vêtement (Borowy et al. 1993: 300). (Quintero-Ramírez, 2002 : 244¹³⁸)

Enfin, on sait que l'ALENA s'accompagne de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail*¹³⁹. Selon Meils (2003), cet accord parallèle ne permet pas d'assurer une protection suffisante pour les travailleuses, surtout si elles travaillent à domicile, dans des réseaux informels ou qu'elles ne sont pas syndiquées. En somme, l'isolement des travailleuses, les difficultés liées à l'accès aux ressources et à l'information — notamment la langue — et les problèmes rencontrés par les groupes de défense de droits pour les joindre limitent la possibilité pour les femmes de lutter pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

¹³⁸ « Many women are 'non English-speaking and non-white, [and] are condemned to jobs that are low paid and make use of traditional female skills developed from housekeeping and child rearing' (Knocke 2000: 99). Such is the case in the garment industry. While women make up 29 per cent of employees in all goods-producing sectors, they are 80 per cent of the workforce of the garment manufacturing industry (Griffin 1989; Borowy et al 1993). Traditionally, most of the workers in this industry have been women migrants. In 1980, it was estimated that almost 50 per cent of the workers in the textile industry were immigrant women (De la O 1998: 8). In 1986, 94 per cent of sewing machine operators were born outside of Canada, as were 83 per cent of pattern-makers and cutters and employees generally in various textile industry occupations (Borowy et al. 1993: 300). » (Quintero-Ramírez, 2002 : 244)

¹³⁹ « The United States, Mexico, and Canada were unified in their opposition against any labor side agreement that would hinder their "sovereign right to control [their] individual domestic labor laws." Consequently, the language contained within NAALC is purposely vague. NAALC did not establish uniform labor standards among the three member countries. Nor did it require the strengthening of any of the countries' current labor standards. Instead, it merely required that each country enforce the labor laws that it already had in place. » (Meils, 2003: 890) L'accord contient néanmoins 11 normes que les États signataires sont moralement tenus de respecter.

L'impact de l'ALÉNA au Québec

Le sous-secteur de la fabrication de biens non durables, qui comprend entre autres la fabrication de vêtements et d'aliments, les deux plus gros employeurs des femmes, a souffert de pertes d'emplois plus marquées que l'ensemble du secteur de la fabrication. En effet, dans l'ensemble du secteur de la fabrication, les niveaux d'emploi ont fini par rattraper puis dépasser leur niveau de 1989 à partir de 1998 pour les hommes et 1999 pour les femmes. Dans le sous-secteur de la fabrication de biens non durables, les niveaux d'emplois ne sont jamais revenus à ce qu'ils étaient en 1989. Ces emplois ont donc été supprimés de manière définitive. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 71)

En ce qui concerne la fabrication de vêtements, qui est un sous-secteur de la fabrication de biens non durables, les données confirment que les femmes y sont majoritaires (62,6 % de la population active et 61,4 % des personnes occupées), et ce sont elles qui ont écopé de 80 % des pertes d'emplois entre 1986 et 2001. Le plus frappant dans les données est l'écart de salaires entre les hommes et les femmes. [...] les femmes gagnaient à peine 56,0 % du salaire des hommes. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 72)

Il semblerait ainsi que l'entrée en vigueur de l'ALE en 1989 marque le début d'une période de pertes d'emplois, et que ce sont les femmes qui ont essuyé les pertes les plus lourdes. Cependant, il convient de rappeler que la fin des années 1980 est marquée par une récession, et que c'est sans doute ce facteur qui influe sur les niveaux d'emplois, d'avantage que le libre-échange lui-même. (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 69)¹⁴⁰

Selon Blacklock qui effectue une revue de la littérature sur l'impact de la libéralisation sur les femmes canadiennes :

Après environ quatre années (de 1990 à 1994) de réduction de l'emploi pour les femmes dans le secteur de la production de biens et d'une expansion correspondante de l'emploi des femmes dans le secteur des services, il est possible d'affirmer que la restructuration de l'emploi au Canada s'est stabilisée et que l'emploi des femmes (et des hommes) dans le secteur de la production de biens est en hausse depuis 1994. (Blacklock, 2000 : 12)¹⁴¹

Cette analyse contredit les faits (précités) rapportés par Brunelle et ses assistants (2004). Bruce Campbell et ses collègues relèvent quant à eux que libre-échange et emploi atypique¹⁴² vont de pair au Canada, une concomitance qui ne serait pas liée au hasard. Ils écrivent :

[L'emploi atypique] résulte des stratégies des employeurs qui sous-contractent et externalisent le travail, et qui modulent amplement les heures de travail afin de minimiser les coûts fixes des employés permanents, à temps plein, qui jouissent généralement des avantages sociaux tels que les pensions et qui sont fréquemment syndiqués. (Campbell et al., 1999, p. 72)¹⁴³

En somme, selon Campbell, le libre-échange encourage cette évolution, conclusion à laquelle arrive également Appay qui a réalisé une étude sur la sous-traitance en 1998.

Dans les régions industrialisées de longue date, comme le Québec, où les coûts de la main-d'œuvre sont plus élevés, la mondialisation semble forcer nombre d'entreprises à réorienter ou à renforcer leur

¹⁴⁰ « En ce qui a trait à la précarité de l'emploi des femmes, nous remarquons des disparités selon le statut de l'emploi occupé. Alors qu'elles occupent 28,5 % de tous les emplois du secteur de la fabrication, les femmes occupent un pourcentage systématiquement supérieur dans les emplois plus précaires, soit les emplois à temps partiel (52,5 %), temporaires (38,8 %), saisonniers (37,9 %), à terme ou à contrat (41,5 %). À l'inverse, elles sont sous-représentées dans les emplois à temps plein (27,6 %) et dans les emplois permanents (28,2 %). Cette inégale répartition est conforme à ce qui fut observé pour l'ensemble de l'économie. » (Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 69)

¹⁴¹ Basé sur les données sur la population active et par secteur.

¹⁴² La notion d'emploi atypique est empruntée à Tremblay (1997) et regroupe différentes catégories de travail soient, le travail à temps partiel, le travail occasionnel à durée déterminée et le travail autonome.

¹⁴³ « is driven by employer competitiveness strategies of contracting-out and out-sourcing work, and making the hours of work highly variable in order to minimize the fixed costs of permanent, full-time workers who usually have access to benefits such as pensions and are frequently unionized. » (Campbell et al., 1999, p. 72)



stratégie concurrentielle, soit en tentant de minimiser les coûts de la main-d'œuvre par la flexibilité du travail (heures de travail, statuts d'emploi et rémunérations réduites), soit en optant pour la mise en place d'une production à valeur ajoutée reposant sur une stratégie de qualité du produit. Des techniques comme la qualité totale, le zéro défaut, le juste à temps et d'autres sont alors invoquées. Ces deux stratégies ont sans doute une incidence différente sur les conditions de travail des hommes et des femmes. Par ailleurs, comme les hommes et les femmes continuent d'être situés dans des catégories professionnelles et des secteurs différents, on peut penser que l'effet de ces stratégies pourrait également être différencié, bien que peu d'études aient tenté de vérifier cette hypothèse. (Tremblay, 2000 : 175)

Dans son bilan des écrits, Pilon avait dégagé ces grands éléments :

L'industrie du vêtement est un secteur à forte composante féminine et immigrante, le taux de chômage y est plus important chez les femmes que chez les hommes, les salaires des femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes dans le secteur et, finalement, le secteur semble comporter une part considérable de travailleuses à domicile. (Pilon, 2004 : 9)

Rappelons-le, c'est un secteur où les immigrantes sont sur-représentées :

Dans le secteur manufacturier, les salariées immigrantes présentent un RAM¹⁴⁴ inférieur à celui des femmes nées au Canada (25 % de moins, soit un RAM de 16 043 \$). Le RAM des salariées immigrantes de ce secteur est nettement inférieur au RAM de cette population tous secteurs confondus (18 362 \$). (Camo, 2003 : 11)

2.4 Les services

Le secteur des services connaît une croissance rapide depuis quelques décennies.

Actuellement, le commerce international de services représente environ 20 % du commerce mondial (PNUD, 1999 ; PNUD, 2000). Le secteur des services a connu une croissance explosive au cours de la dernière décennie, en particulier dans les pays développés et à revenu intermédiaire. Selon les informations du site de l'UNIFEM, il s'élevait en 1995 à 70 % du PIB en Amérique du Nord et en Australie, 56 % du PNB en Amérique latine et 47 % dans le Sud-Est asiatique. Cette croissance explosive a été une raison majeure de l'incorporation des services dans le SCM au titre de l'Accord général sur le commerce dans les services (AGCS). (Randriamaro, 2006 : 27)

Les trois sous-secteurs de pointe sont ceux du marché financier, de la communication et du tourisme (aussi Mehra et Gammage, 1999). Les analyses présentées concernent surtout les services affectés par l'économie des communications et de l'information. La section 2.4.1 est cependant consacrée à la « chaîne globale des soins ».

Les services en ligne et le traitement des données connaissent à leur tour les délocalisations. Les compagnies cherchent de cette façon à réduire leurs coûts, tout en profitant des différents fuseaux horaires, en particulier pour le traitement des données. La croissance des services financiers et des services liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication implique la reproduction de la division sexuelle du travail.

¹⁴⁴ Le revenu annuel médian.

La restructuration du marché du travail et des processus de production a impliqué le transfert de certains secteurs du travail de service dans les pays moins développés, car les firmes sont en quête de moyens moins coûteux et plus flexibles d'accumulation du capital. La première vague de délocalisation des services dans les pays en développement, favorisée par les technologies de l'information, a été le traitement en ligne de l'information orientée vers l'exportation (principalement la transcription médicale, les opérations bancaires, l'assurance et la saisie de données pour les compagnies aériennes) et ces emplois étaient essentiellement réalisés par des femmes. Par exemple, au cours des trente dernières années, une grande proportion des employées de la saisie de données travaillaient à la Barbade et en Jamaïque et, dans l'ouest de l'Inde, 99 % des employés sont des femmes (Hafkin and Taggart, 2001). Depuis peu, les femmes sont sur-représentées dans ce sous-secteur en Chine, en Inde, à Singapour et au Vietnam. (Gillard et al., 2007 : 8-9¹⁴⁵)

En effet, les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire en croissance se concentrent au bas des échelons salariaux. Elles occupent rarement des postes de gestion et elles bénéficient en plus petit nombre des possibilités de formation et d'avancement (Gillard et al., 2007 : 10 ; aussi Randriamaro, 2006 et Acker, 2004). Elles constituent le bassin d'employées des services de traitement de données, des centres d'appel ou du télétravail (Hirata, 2006).

Les femmes ont tendance à se retrouver dans certaines catégories socioprofessionnelles qui sont généralement les emplois les moins qualifiés dans la sphère des technologies de l'information, tels que la saisie de donnée, et elles ne composent qu'une infime fraction des administrateurs, des designers et des programmeurs (Hafkin et Taggart, 2001). (Gillard et al., 2007 : 10¹⁴⁶)

Comme l'annonçait déjà le « sourire dans la voix » des ex-téléphonistes de Bell du début du XX^e siècle, les femmes semblent toujours mobilisées sur la ligne de front, i.e. la réception des appels, en raison de la « naturalisation » des savoir-faire qu'elles y déploient.

La plupart du travail « sur la ligne de front » (Frenkel et al., 1999) est pris en charge par les femmes dans la mesure où leurs qualifications sociales et émotionnelles sont considérées comme des compétences féminines (Belt et al., 2002) et parce qu'on considère les femmes comme une main-d'œuvre à rabais, plus flexible. Ces qualifications ne sont généralement pas reconnues mais elles sont de fait sexuées et elles perpétuent conséquemment « la ghettoïsation des femmes pour le travail de service » (Webster, 2004). Dans ce contexte, on ancre le genre dans la restructuration globale des services et de la production et les compagnies en font une ressource économique. (Gillard et al., 2007 : 9¹⁴⁷)

¹⁴⁵ « The restructuring of the labor market and the labor process has seen moves to transfer some aspects of service sector work to less developed countries as firms search for cheaper and more flexible ways to accumulate capital. The first wave of IT-enabled service sector jobs in developing countries was in online export-oriented information processing (especially medical transcription, banking, insurance and airline data entry) and these jobs were done almost entirely by women. For example, for the past 30 years, large numbers of female data entry workers have been employed in Barbados and Jamaica, and in the West Indies 99% of these workers are female (Hafkin and Taggart, 2001). More recently, female data entry workers have come to predominate in China, India, Singapore and Vietnam. » (Gillard et al., 2007 : 8-9)

¹⁴⁶ « They [women] tend to be concentrated in particular occupational areas, which are generally the lower skilled IT jobs related to data entry, and they comprise a small percentage of managerial, design, and software personnel (Hafkin and Taggart, 2001). » (Gillard et al., 2007 : 10)

¹⁴⁷ « Much of the 'front-line work' (Frenkel et al., 1999) is carried out by women since their social and emotional skills are often designated as gender attributes (Belt et al., 2002) and women are often considered cheaper and more flexible. These skills are often unrecognized and unacknowledged, but they are arguably gendered and indeed perpetuate the 'gender ghetto of women's service work' (Webster, 2004). In this context, gender becomes embedded in the restructuring of global service production and is mobilized as an economic resource for companies. » (Gillard et al., 2007 : 9)



La barrière linguistique peut cependant limiter le recours aux délocalisations, ou les restreindre aux régions liées par un même passé colonial (l'Inde pour l'Angleterre, le Maghreb pour la France). Lorsque le recours aux délocalisations n'est pas avantageux, ces mêmes emplois peuvent aussi être effectués à domicile, au Nord.

Et, à la mesure de la féminisation de ces emplois, les salaires et les conditions d'emploi tendent à diminuer :

Alors qu'elles sont de plus en plus nombreuses à occuper des postes dans les technologies de l'information et de la communication, on assiste à une dégradation des salaires, des statuts et des conditions de travail. (Gillard et al., 2007 : 10¹⁴⁸)

Ces emplois sont affectés par les mauvaises conditions de travail et la flexibilité. Ce sont des emplois précaires, peu protégés et stressants ou qui impliquent du harcèlement psychologique (Hirata, 2006, selon Bué, 2005). « Le télétravail est l'un des types de travail flexible en croissance la plus rapide qui intègre beaucoup plus de femmes que d'hommes et qui implique des conditions de travail plus précaires (Standing, 1999) » (Gillard et al., 2007 : 12¹⁴⁹). Outre le fait que le travail soit souvent effectué de nuit, six jours par semaine pendant de longues journées (8-10 heures) et qu'il soit très exigeant en terme de 'contrôle de qualité', en plus d'être fortement répétitif, il implique aussi un conflit d'identité culturelle.

Le principal défi que doivent relever les travailleuses indiennes des centres d'appel consiste à neutraliser leur accent et à assumer leur assimilation culturelle (Taylor et Bain, 2004) lorsque, pour avoir 'une voix souriante', elles prennent des noms anglais. Mirchandani (2004) a mis en évidence les tensions psychologiques qu'elles éprouvent parce qu'elles adoptent des identités occidentales et parce que le lieu de localisation des centres d'appel doit rester inconnu. (Gillard et al., 2007 : 9¹⁵⁰)

Enfin, l'intégration des femmes dans ces sous-secteurs des services n'a pas permis de réduire les écarts salariaux :

Les chiffres actuels indiquent que la libéralisation des services n'a permis qu'une très faible réduction de l'écart salarial et de la ségrégation sur le plan professionnel (verticale et horizontale) malgré la hausse anticipée des salaires féminins du fait de l'expansion du secteur des services (Riddle et Springer 1988 ; Catalyst 2003 cité dans CNUCED 2004). (Randriamaro, 2006 : 28)

¹⁴⁸ « Yet, as increasing numbers of women enter the IT or ICT professions, there is a drop in salaries, status and working conditions. » (Gillard et al., 2007 : 10)

¹⁴⁹ « Teleworking is one of the most rapidly growing forms of flexible labor which is absorbing far more women than men and involves less secure working conditions (Standing, 1999). » (Gillard et al., 2007 : 12)

¹⁵⁰ « A key challenge that call centre workers face in India is the neutralisation of their diction and the cultural assimilation that is assumed (Taylor and Bain, 2004), as they adopt anglicized names while 'smiling down the phone'. Mirchandani (2004) describes the psychological tensions that are experienced as workers adopt Western identities and are expected to conceal the location of the call centre. » (Gillard et al., 2007 : 9)

La distribution des Québécoises dans les services et l'écart salarial entre l'ensemble des travailleuses et les immigrantes

Un premier tableau, repris du rapport de 2004, présente la distribution des travailleuses, par rapport à l'ensemble des employés-es, dans chaque sous-secteur du secteur des services. Les variations les plus significatives dans cette participation salariale ont fait l'objet d'une présentation au point 1.5.1.

Emplois (total et féminins) et taux de participation des femmes dans le secteur des services (Québec, 2002)¹⁵¹

Secteur	Nombre d'emploi en 2002 (milliers de personnes)		Part des femmes dans l'emploi en 2002
	Total	Femmes	
Secteur des services	2646,5	1410,4	53,3 %
Commerce	593,6	285,6	48,1 %
Transport et entreposage	149,8	26,2	17,5 %
Finance, assurances, immobilier et location	191,9	111,1	57,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	214,2	92,8	43,3 %
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	121,4	51,7	42,6 %
Services d'enseignement	237,1	154,4	65,1 %
Soins de santé et assistance sociale	404,1	312	77,2 %
Information, culture et loisirs	159,7	72,3	45,3 %
Hébergement et services de restauration	206,6	122,1	59,1 %
Autres services	160,8	84,4	52,5 %
Administrations publiques	207,5	97,9	47,2 %

Le Camo a réalisé une étude permettant de dégager les données relatives aux écarts salariaux entre l'ensemble des travailleuses québécoises des services et les femmes immigrées.

Dans le secteur de l'hébergement et restauration, les immigrantes présentent un RAM supérieur à celui des femmes nées au Canada (30 % de plus, soit un RAM de 12 292 \$). Cependant les RAM des femmes immigrantes salariées de ce secteur restent très faibles et nettement inférieur au RAM de cette population tous secteurs confondus (18 362 \$). (Camo, 2003 : 12)

Dans le secteur du commerce de détail, les immigrantes présentent un RAM supérieur à celui des femmes nées au Canada (14 % de plus, soit un RAM de 14 006 \$). Cependant, le RAM des salariées immigrantes de ce secteur est nettement inférieur au RAM de cette population tous secteurs confondus (18 362 \$). (Camo, 2003 : 13)

Les immigrées gagnent un salaire à peu près semblable à celui touché par l'ensemble des travailleuses dans les sous-secteurs du commerce de gros, de l'enseignement, des soins de santé et des services sociaux. Ce sont aussi des sous-secteurs où le salaire tend à être plus élevé que le revenu annuel médian de cette population.

¹⁵¹ Brunelle, Beaulieu et Minier, 2004 : 66



2.4.1 La chaîne globale des soins et la migration féminine qualifiée

Un transfert global des services rattachés au rôle traditionnel des épouses — soins aux enfants, services domestiques et sexuels — des pays pauvres vers les pays riches explique le style de vie dans les pays développés. (Ehrenreich et Hochschild, 2003¹⁵²)

Ce qu'il est désormais convenu d'appeler *la chaîne globale des soins*¹⁵³ comprend les travailleuses domestiques, les « bonnes », aussi appelées les assistantes maternelles, les aides domestiques en soin de santé, les infirmières et les éducatrices. Elle témoigne de la féminisation des migrations (Ehrenreich et Hochschild, 2003 ; Misra et Merz, 2005 ; Benería, 2007)¹⁵⁴. Selon Benería (2007), elle est aussi une manifestation de la « crise des soins » dans les pays développés. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail ne s'est pas accompagnée, sinon de façon marginale, d'une nouvelle division sexuelle des activités domestiques en faveur d'un partage plus égalitaire entre les hommes et les femmes. « Pour dire les choses franchement, la présence des nounous immigrantes ne permet pas aux femmes riches d'entrer sur le marché du travail ; elle permet aux hommes riches de continuer à éviter la double tâche » (Ehrenreich et Hochschild, 2003 : 9¹⁵⁵). Or, tandis qu'un nombre croissant de mères de jeunes enfants travaillent et que les investissements publics plafonnent ou régressent, les femmes des pays en développement, même si elles sont surqualifiées, sont requises pour prendre le relais, ce qui leur permet à leur tour d'occuper un emploi, de s'assurer un revenu ou un droit de séjour.

La « Déclaration européenne sur les travailleurs migrants domestiques » (2001) établit que certains le font « parce qu'elles n'arrivent pas assurer leur vie et celle de leur famille dans leur propre pays ; ... certaines fuient les conflits armés... ; d'autres ont à payer pour des soins de santé ou pour l'éducation de leur famille... ». (Federici, 2002: 65-66¹⁵⁶)

¹⁵² « The lifestyle of the First World is made possible by a global transfer of the services associated with a wife's traditional role — child care, homemaking, and sex — from poor countries to rich ones. »

¹⁵³ L'expression est de Hochschild (2000).

¹⁵⁴ « Workers come from South and Southeast Asia (particularly, Sri Lanka, India, Burma, Bangladesh, Thailand, the Philippines, and Indonesia) to the Gulf countries, Pakistan, and the newly industrialized countries of Asia. Workers also emigrate from South and Southeast Asia (particularly, the Philippines and Sri Lanka), Eastern Europe (particularly, Russia, Ukraine, Romania, Poland, Albania, Bulgaria, Moldova), and Africa (particularly, Morocco, Ethiopia, Somalia, and Nigeria), and Latin America and the Caribbean (particularly, Ecuador, Dominican Republic, Peru, Guatemala, Colombia, Chile, Jamaica) to Southern and Western Europe. Workers also come from the Caribbean, Central America, and Mexico to the United States and Canada (see Ehrenreich and Hochschild 2003, pp. 275-80; see also Heyzer, Nijeholt, and Weerakon 1994, p. xiv; Anderson 1997, 2000; Momsen 1999; Gamburd 2000; Hondagneu-Sotelo 2001; Parreñas 2001a; Pyle 2001; Pyle and Ward 2003). » (Misra et Merz, 2005: 7)

¹⁵⁵ « So, strictly speaking, the presence of immigrant nannies does not enable affluent women to enter the workforce ; it enables affluent men to continue avoiding the second shift. » (Ehrenreich et Hochschild, 2003 : 9)

¹⁵⁶ « The "Declaration of Migrant Domestic Workers in Europe" (2001) states that some do it "because they cannot make a living for themselves and their families in their home country;... some are fleeing conflict or war...; others need to pay for medicine or education for their families...". » (Federici, 2002: 65-66)

Au Sud, certaines travailleuses migrantes, ayant laissé leurs propres enfants dans leur pays d'origine, doivent embaucher d'autres travailleuses ayant migré de la campagne pour s'en occuper, ou demander aux membres de leur famille restés sur place de le faire (Benería, 2007). Le scénario ressemble à celui que dresse Arlie Russell Hochschild : la mère a migré aux États-Unis pour y prendre soin des enfants et du foyer d'une famille de classe moyenne supérieure où les deux adultes travaillent, les enfants philippins ont été laissés aux soins de leur grand-mère. Puisque celle-ci travaille 14 heures par jour, une bonne venant de la campagne est embauchée pour s'occuper des enfants et du foyer. Les enfants de cette dernière ont été laissés aux soins d'une belle sœur. Il arrive aussi que les migrantes requièrent la migration de leurs proches pour s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils ont également migré. L'exode des mères pose évidemment des questions quant au bien-être des enfants laissés au pays (Parrenas, 2003).

Quel est l'avantage d'embaucher une bonne qui vient du Sud ? Elle coûte moins cher. Mais, les employeurs disent aussi qu'elle possède ce quelque chose qui aurait été perdu au Nord. Ils espèrent qu'elle transmettra à leurs enfants la richesse des liens familiaux et communautaires qu'ils lui attribuent, de même que sa douceur et son amour. Or cette ressource-amour est un « bien », ou un fantasme, que drainent les migrations (Hochschild, 2003). Il faut ainsi évoquer un exode des soins (*care drain*) plutôt qu'un exode des cerveaux (*brain drain*) (Hochschild, 2003). L'exode des cerveaux concerne l'émigration disproportionnée des travailleuses et des travailleurs qualifiés, du Sud vers le Nord. Les femmes qui migrent dans le cadre de la chaîne globale des soins peuvent être qualifiées elles aussi. Le drainage des soins, dans la sphère de la reproduction sociale, s'ajoute à ce drainage des qualifications et aura sans doute des effets tout aussi dramatiques sur le développement.

Pour Bruno Lautier, l'essor d'une chaîne globale des soins semble n'avoir pas d'autre déterminant qu'elle-même :

Les déterminants macroéconomiques, ou même politiques, n'ont ici rien d'évident : les déplacements internationaux de capitaux, les questions de compétitivité et de droits de douane n'ont en apparence rien à faire ici. La mondialisation semble être sans autre déterminant qu'elle-même, et la forme être son propre contenu. (Lautier, 2006 : 55)

Mais d'autres, telles que Ehrenreich et Hochschild (2003) et Kofman (2006) montrent plutôt comment cet essor est marqué du sceau de la libéralisation. Au Sud, la pauvreté et les mauvaises conditions de vie poussent les femmes à migrer. Mais, il faut déjà relativiser ce portrait, car, comme l'écrivent aussi Ehrenreich et Hochschild (2003), les femmes migrantes ne viennent généralement pas des classes sociales les plus basses de leur société ; comme on l'a vu, elles sont souvent plus éduquées et plus riches que les hommes migrants et que la moyenne de la population des pays d'accueil. Au Nord, la participation des femmes au marché du travail, les politiques néolibérales, le désengagement de l'État,



la flexibilité des relations salariales, la segmentation du marché du travail¹⁵⁷ et la marchandisation des services et des activités domestiques ont assurément une incidence forte sur la configuration de cette chaîne des soins et sur la demande de services (Misra et Merz, 2005 ; Benería, 2007). Globalement, les inégalités, l'enrichissement des pays développés, l'appauvrissement des pays en développement, permettent l'ajustement de ces deux configurations (Ehrenreich et Hochschild, 2003).

Le développement des soins dans la sphère domestique n'est pas seulement lié aux changements dans la division sexuelle du travail et dans les structures familiales, mais il est aussi causé par le transfert des services auparavant directement pris en charge vers des formes privatisées, informelles et commerciales. La recherche de nouvelles formes d'offres de soins, de plus en plus commercialisées, l'influence des nouvelles idéologies du soin et les attaques à l'encontre des services institutionnels et des soins professionnels (Knijn, 2004) ont stimulé la marchandisation croissante de la sphère domestique. (Kofman, 2006 : 9¹⁵⁸)

Il est surprenant que Kofman mentionne une nouvelle division sexuelle du travail. Le fait que les femmes soient salariées, en plus d'avoir la charge de la reproduction sociale, n'indique pas une remise en cause de celle-ci. Aussi, plutôt que de traiter d'une *re-domestication* des soins comme le fait Lautier¹⁵⁹, il faudrait évoquer une *privatisation féminisée*. Ces tâches domestiques et ces soins personnels sont désormais marchandisés, dans la plupart des cas ; ils confortent le préjugé selon lequel c'est une compétence féminine et, en suppléant aux mesures communautaires ou publiques, ils relèvent de nouveau du champ des décisions privées. La prise en charge des soins domestiques et de la reproduction sociale par les femmes migrantes peut justement favoriser le désengagement de l'État :

L'adoption de semblables solutions par les ménages favorise la privatisation de la reproduction sociale qui va de pair avec le néolibéralisme global. Tandis que les familles aisées peuvent en assumer les coûts, les ménages moins fortunés doivent s'arranger avec leurs conflits d'horaire. Les solutions privées sont au cœur d'un cercle vicieux qui entraîne la diminution de la pression sociale exercée en faveur des solutions collectives à la crise des soins. (Benería, 2007 : 9¹⁶⁰)

La marchandisation de la sphère domestique peut être étudiée en mettant en évidence les services offerts par des agences et des entreprises (Kofman, 2006). Elle peut aussi l'être à partir des

¹⁵⁷ « As one descends the chain, the value diminishes so that those at the bottom cannot afford to employ paid labor for care but must call upon unpaid familial labor. » (Kofman, 2006: 7)

¹⁵⁸ « The development of care in the home is not just a function of changes in gender divisions of labor and family structures but is also due to the shift from direct provision of services to a variety of forms of privatisation, informalisation and funding of care. The search for new forms of care delivery within an increasingly marketised provision, the influence of new ideologies of care and attack on institutional provision and professional care (Knijn 2004) have led to increasing commodification in the home. » (Kofman, 2006: 9)

¹⁵⁹ Je veux alors éviter de provoquer un mauvais usage de la notion de domestication. J'associe la domesticité au non-marchand, alors que l'embauche de nounous suppose un échange monétaire, même s'il reste informel. Le retour de ce phénomène peut inquiéter, non seulement en ce qu'il révèle la croissance des inégalités et le désengagement de l'État, mais aussi parce qu'il implique l'essor de cette sphère de rapports marchands privés.

¹⁶⁰ « To the extent that many households recur to similar solutions, it contributes to the privatization of social reproduction prevailing under global neoliberalism. This solution is open to families that can afford the corresponding costs but leaves lower income households without solving the problems of balancing their time tensions. In this way, it might tend to decrease social pressures to find collective solutions to the crisis of care, but it contributes to the vicious circle through which private solutions might delay collective efforts through public policies. » (Benería, 2007 : 9)

programmes d'emploi orchestrés par l'État social actif (Yeates, 2004b). Enfin, on peut souligner le rôle joué par certains programmes de migration temporaire qui vont permettre à la demande de rencontrer son offre. Ces programmes enferment potentiellement les migrantes dans un ghetto d'emploi féminin où, encore une fois, leurs qualifications ne seront pas reconnues à leur juste valeur. Ainsi, la ségrégation des femmes migrantes dans les services domestiques peut agir comme une trappe à travail faiblement qualifié, i.e. qu'elle les enferme dans un secteur d'emploi qui ferme les possibilités de mobilité.

Les attitudes racistes à l'endroit des femmes immigrantes, de même que leur sur-représentation dans le secteur domestique les enferme dans une position inférieure, ce qui entraîne la dévaluation de leurs qualifications et les identifie comme travailleuses non-qualifiées qui ne seraient bonnes qu'aux travaux domestiques. (Kofman, 2004 : 651¹⁶¹)

Cette ségrégation a des conséquences sur les procédures d'immigration. Joya Misra et Sabine N. Merz rapportent que :

Dans la mesure où l'État ne reconnaît généralement pas l'importance économique du travail de soin (en partie parce que les travailleurs de ce secteur sont habituellement des femmes), les permis de travail accordés sont fréquemment très contraignants. Ces politiques font en sorte que plusieurs travailleuses immigrantes se retrouvent sans papier et qu'elles sont plus vulnérables (Heyzer et Wee, 1994 ; Anderson, 1997). La légalité du statut de certaines peut toutefois découler d'un permis de travail qui les lie aux employeurs, ce qui contribue à accroître leur vulnérabilité. (Misra et Merz, 2005 : 16¹⁶²)

Enfin, comme le rappelle Kofman, la « migration des soins » ne vise pas seulement les tâches domestiques. Le manque d'infirmières est critique dans plusieurs pays. Certes, il s'agit toujours de tâches féminines, mais les degrés de qualifications diffèrent et un nombre croissant d'immigrantes permanentes tendent à être incorporées au cœur du marché du travail en raison de cette crise. Elles pourront éventuellement profiter de bonnes conditions de travail (Kofman, 2004 : 656).

Réflexion sur les inégalités

L'intégration des migrantes dans le système de l'emploi grâce aux services de soins convoque une réflexion sur la stratification sociale, la persistance des inégalités sexuées et la polarisation des conditions de vie et de travail des femmes.

Dans plusieurs pays, les femmes instruites des classes moyennes ont pu profiter de la croissance des offres d'emploi professionnel et administratif au cours des années 1980 et 1990, ce qui a permis d'accroître le

¹⁶¹ « Together with the racialization of migrant women, their concentration in the domestic work sector reifies them in an inferior position, which devalues their skills and portrays them as unskilled and only fit for domestic work (Pratt, 1999). » (Kofman, 2004 : 651)

¹⁶² « Since states generally do not recognize the importance of carework (in part because careworkers are generally women) to the economy, work permits for careworkers are generally very constrained. These policies leave many immigrant women workers undocumented and vulnerable (Heyzer and Wee, 1994; Anderson, 1997). Even documented workers may have permits that are tied to employers, leaving them more vulnerable. » (Misra et Merz, 2005 : 16)



niveau de bien-être de leur famille, tout en aggravant les différences de classe entre les femmes. (Acker, 2004 : 35¹⁶³)

Les femmes, désormais mieux formées au Nord comme au Sud, sont de mieux en mieux intégrées aux métiers professionnels supérieurs (médecins, avocates, juges, architectes, journalistes, professeures universitaires, chercheuses, autres salariées des métiers de la publicité et de l'art, etc.). Et, comme le montre Sassen (2007), elles profitent aussi des postes qui s'ouvrent à la faveur de la globalisation et de la financiarisation. En même temps, d'autres continuent d'être employées dans les secteurs typiquement féminins : des employées du secteur public, de la santé, de l'éducation, du service aux particuliers ; du commerce, de la gestion, de l'administration, etc. Dans ces professions, les conditions d'emploi sont fortement contrastées et vont de l'emploi protégé jusqu'au travail à domicile ou informel (Hirata, 2006 : 4 ; 17 ; voir aussi Çağatay et Ertürk, 2004 et Kergoat, 1998). C'est là le profil de l'hétérogénéité croissante des carrières et des conditions de travail des femmes. Or, il faut craindre que sur cette hétérogénéité se greffent des inégalités systématiques suivant lesquelles les femmes qui travaillent « trop » et qui jouissent d'un certain revenu délèguent les tâches domestiques à d'autres femmes, en favorisant en plus le maintien de la division sexuelle du travail.

Les travailleuses et les travailleurs plus fortunés peuvent s'offrir ces services parce qu'ils leur permettent d'économiser un temps autrement plus productif selon leurs qualifications et leur rémunération. Les classes moyennes peuvent aussi se les offrir en autant que leurs coûts ne soient pas trop élevés.

Le niveau de vie plus élevé des familles contemporaines est dû en bonne partie à l'augmentation de la richesse collective, mais il continue aussi de s'appuyer sur le travail faiblement salarié : employés des garderies, plongeurs au salaire minimum, commis de la boulangerie, femmes de ménage, et bien d'autres. Les familles de classes moyennes et les familles à double revenu profitent probablement plus que toutes les autres du travail faiblement rémunéré de certaines personnes qui sont en fait à leur service par le biais du marché. (Langlois, 1990 : 109)¹⁶⁴

D'un côté, le salaire des domestiques, par exemple, ne doit pas être trop élevé pour qu'il soit avantageux de les embaucher. D'un autre côté, cette dynamique laisse les classes moyennes prises entre l'arbre et l'écorce : incapables de se payer ces services sauf si les conditions d'embauche continuent de se dégrader et « victimes » de la privatisation des services publics. Les problèmes que posent aujourd'hui les soins à domicile pris en charge par les « aidantes naturelles » pourraient l'illustrer.

¹⁶³ « In many countries educated middle-class women have had in the 1980s and 1990s increased opportunities for professional and managerial employment, contributing to increased affluence for their families, while exacerbating class differences among women. » (Acker, 2004 : 35)

¹⁶⁴ Voir aussi Clerc (2004) et Boucher (2006, chapitre 10).

La chaîne globale des soins participe donc à la consécration d'une dynamique inégalitaire entre les femmes, largement articulée aux divisions racistes et classistes (Ehrenreich et Hochschild, 2003 ; Misra et Merz, 2005), tout en contribuant à la reproduction de la division sexuelle des tâches.

Il ne s'agit pas ici seulement d'une marchandisation de la « disponibilité permanente » des femmes, (toujours observable dans la sphère domestique), mais également d'une généralisation, dans la sphère du travail rémunéré, d'un modèle de rapports auparavant privés. (Hirata, 2006 : 12 ; 17)

En outre, comme le notent encore Ehrenreich et Hochschild (2003), la chaîne globale des soins fait apparaître une nouvelle structuration de la dépendance entre les pays¹⁶⁵. Cette chaîne exprime la dépendance des personnes vivant dans les pays post-industrialisés envers les travailleuses et les travailleurs migrants de l'« intimité ».

La dépendance des familles aisées et de classe moyenne des pays riches envers les immigrantes des régions plus pauvres pour qu'elles prennent soin des enfants, qu'elles fassent le ménage et qu'elles fournissent des services sexuels s'accompagne de plus en plus souvent d'une interaction globale reflétant la relation traditionnelle entre les sexes. Le premier monde joue le rôle coutumier du père de famille — dorloté, habileté, incapable de cuisiner, de nettoyer ou de trouver ses chaussettes. Les pays pauvres jouent le rôle traditionnel de la mère de famille — patiente, consolante et désintéressée. La division sexuelle du travail que les féministes ont critiqué lorsqu'elle était « locale » a maintenant pris une dimension globale, si l'on peut dire. (Ehrenreich et Hochschild, 2003: 11-12¹⁶⁶)

Doit-on voir un cercle vertueux dans cette articulation entre la reproduction sociale et la survie des femmes de l'Est et du Sud, les besoins des femmes qui travaillent dans les pays industrialisés, les États des pays industrialisés qui s'en servent pour dévaluer le travail et privatiser la protection sociale ou ceux du Sud qui en profitent pour accumuler des devises (Flynn et Kofman, 2004¹⁶⁷ ; Sassen, 2007) et maintenir des politiques d'austérité, puis les organisations financières qui trouvent dans la migration des femmes un moyen de renflouer la dette des pays (Eisenstein, 2005) ? Assurément, mais c'est alors un cercle pervers plutôt que vertueux. Mais encore, selon Federici, la réapparition d'une classe de services (Sassen, 2000) signalerait un nouveau vol :

¹⁶⁵ Martha Gimenez situe aussi cette dynamique dans une nouvelle expression du colonialisme : « The rise of a rich and powerful class of working women in the advanced capitalist countries was made possible because of the exploitative relationship between the imperialist countries and their colonies and neo-colonies. » (Gimenez, 2003 : 3)

¹⁶⁶ « Increasingly often, as affluent and middle-class families in the First World come to depend on migrants from poorer regions to provide child care, homemaking, and sexual services, a global relationship arises that in some ways mirrors the traditional relationship between the sexes. The First World takes on a role like that of the old-fashioned male in the family — pampered, entitled, unable to cook, clean, or find his socks. Poor countries take on a role like that of the traditional woman within the family — patient, nurturing, and self-denying. A division of labor feminists critiqued when it was "local" has now, metaphorically speaking, gone global. » (Ehrenreich et Hochschild, 2003: 11-12)

¹⁶⁷ Comme le signalent ces deux auteurs, les comportements des hommes et des femmes sont différents quant à l'usage des biens ou de l'argent envoyé, les hommes préférant les biens de consommation aux besoins socio-sanitaires. En outre, comme ils le signalent encore : « As remitters, women can acquire new status and authority, giving directions on the allocation of resources to projects within the family and the community. Women in remittance-wealthy families can escape domestic work by hiring maids and servants from poorer households. » (Flynn et Kofman, 2004: 68)



Cette situation démontre plutôt qu'actuellement, l'intégration des femmes à l'économie globale correspond en fait à un nouveau transfert de ressources du tiers monde vers le premier monde, car les employeurs des pays hôtes profitent du travail d'employés dont ils n'ont jamais payé la reproduction sociale. (Federici, 2002: 67-68¹⁶⁸)

Cela dit, il faut aussi considérer la quête d'autonomie et d'indépendance des femmes migrantes, tout en prenant en considération les effets pervers que cela comporte à long terme.

En mettant ces faits en évidence, je ne veux pas dire que les travailleuses migrantes sont des victimes passives des nécessités économiques, ni ignorer que la migration correspond à une forme de lutte ou qu'elle soit l'expression d'un refus de la paupérisation ou des relations familiales patriarcales. Je ne veux pas non plus suggérer que le travail domestique vaut moins ou qu'il est moins utile que d'autres types de travail. Mon propos est plutôt que : a) la décision de migrer découle généralement de conditions de vie difficiles et ne doit pas servir à affirmer que la globalisation offre de « nouvelles perspectives » de carrières pour les femmes ; b) même si l'emploi de travailleuses domestiques est indispensable pour des millions de familles et de personnes, il ne faut pas penser qu'il s'agit d'une solution au problème de la production et de la reproduction quotidienne de l'existence et du travail, et encore moins qu'il exprime la solidarité et la libération des femmes. (Federici, 2002: 69-70¹⁶⁹)

Benería (2007) partage ces conclusions tout en les relativisant. La décision que prennent les femmes de migrer et de chercher du travail à l'étranger sans pour cela compter sur la présence d'un homme, leur détermination et leur capacité d'envoyer de l'argent sont autant de moyens d'affirmer leur indépendance et de déconstruire les genres. Le hic, bien entendu, c'est que cette déconstruction ne suit pas leur intégration au système de l'emploi dans la mesure où il reste largement divisé en fonction du sexe.

2.5 Les femmes entrepreneures

L'accès discriminant, donc limité, des femmes à la propriété et au crédit constitue une entrave lorsqu'elles aspirent à devenir cheffes de petites et de moyennes entreprises (Randriamaro, 2006). À cet effet sur la reproduction des inégalités, il faut ajouter que la pénétration d'investisseurs étrangers sur le marché national peut fragiliser les PME gérées par des femmes. Or, leur présence en tant qu'entrepreneures pouvait justement réduire les inégalités totales entre les sexes.

La libéralisation conforme aux réglementations de l'OMC n'a pas augmenté de manière significative l'accès des femmes au crédit, pas plus qu'elle n'a ouvert de nouvelles possibilités d'utiliser l'épargne domestique à des fins d'entrepreneuriat. Ceci s'explique par les inégalités structurelles entre hommes et femmes dans les droits de propriété et la propriété effective, qui fait que les femmes ont moins d'actifs à offrir en garantie. Au

¹⁶⁸ « But this situation actually demonstrates that women's "integration into the global economy" is in fact a further transfer of resources from the Third to the First World and a theft of women's labor, since employers in the countries of arrival benefit from the labor of workers whose social reproduction they never paid for. » (Federici, 2002: 67-68)

¹⁶⁹ « By stressing these facts I do not wish to picture migrant workers as passive victims of economic necessity, nor ignore the fact that migration is a form of struggle, the expression of a refusal of pauperization and/or patriarchal family relations. Nor do I suggest that domestic labor is less valuable or necessary than other forms of work. Yet, my point is that: (a) the decision to migrate is generally made under very adverse conditions and cannot be used to claim that globalization opens new "career opportunities" to women; (b) indispensable as it may be for millions of families and individuals to employ a domestic worker, it cannot be considered as the solution to the problem of the daily production and reproduction of life and labor, and even less as a path to women's solidarity and liberation. » (Federici, 2002: 69-70)

lieu d'introduire des politiques favorisant l'accès des femmes au crédit, les politiques de libéralisation à la recherche d'une meilleure rentabilité ont perpétué les discriminations à l'égard des femmes pauvres sur les marchés financiers traditionnels en mettant l'accent sur les zones urbaines et les secteurs économiques les plus rentables. Celles-ci excluent les femmes pauvres concentrées dans le secteur informel et opèrent principalement dans les petites et moyennes entreprises (PME) (Randriamaro, 2001). En conséquence, les femmes pauvres et d'autres groupes désavantagés n'ont d'autre choix que de recourir au secteur financier informel¹⁷⁰, tant pour assurer leur subsistance que pour leurs activités économiques.

À ces difficultés s'ajoute le fait qu'en modifiant les régimes d'investissements, les investisseurs étrangers ne sont pas tenus à des obligations précises de résultat par les gouvernements des pays dans lesquels ils interviennent. Ils peuvent donc produire des marchandises sur place à des prix très compétitifs, ce qui peut conduire à déloger des acteurs économiques plus faibles — en majorité des femmes — des segments de marchés intérieurs où ils opèrent. Ceci a toutes les chances d'avoir des répercussions négatives sur les PME, gérées ou non par des femmes (Williams, 2004). (Randriamaro, 2006 : 20)

Portrait des Québécoises entrepreneures

Avant la réforme du code civil, au Québec en 1964, les femmes pouvaient difficilement administrer des biens économiques et à plus forte raison être entrepreneures. « Légalement, l'administration des affaires et la propriété commerciale leur étaient interdites. Ainsi, le travail des épouses au chapitre de la gestion des entreprises familiales n'a longtemps été perçu que comme le prolongement de leurs responsabilités familiales, un phénomène de collaboration naturelle avec leur conjoint » (Légaré et Cyr, 2000 : 9). À partir des années 1970, le nombre d'entrepreneures est en croissance et cette réalité recoupe celle des travailleuses indépendantes. Les deux universitaires dressent le portrait suivant :

- Un tiers des entrepreneurs sont des femmes.
- Le taux de croissance du nombre de femmes entrepreneures est plus important que celui des hommes.
- Les femmes d'affaires sont plus jeunes que les hommes d'affaires, mais plus âgées que les travailleuses rémunérées.
- Le revenu annuel moyen des femmes d'affaires est plus faible que celui des travailleuses salariées et des hommes d'affaires.
- Un grand nombre de femmes ont démarré leur entreprise dans un secteur où elles ne possédaient pas d'expérience. Une situation contraire à celle des hommes.
- Les hommes d'affaires travaillent en moyenne de plus longues heures que les femmes d'affaires. Le temps partiel est plus répandu chez les femmes entrepreneures, sauf chez celles qui gèrent des employés.
- Les entreprises dirigées par des femmes sont plus jeunes.
- Bien qu'elles se retrouvent dans tous les secteurs, une grande part des entreprises dirigées par des femmes se concentrent dans les secteurs de la vente au détail et des services.
- La principale source de financement des entreprises démarrées par des femmes est leurs économies personnelles.
- Plusieurs obstacles semblent isoler la femme entrepreneure : concentration dans des secteurs d'activités traditionnellement féminins, manque d'expérience pertinente, pénurie de réseaux d'entraide, responsabilités domestiques et familiales, difficulté d'accès au financement. (Légaré et Cyr, 2000 : 21, portrait tiré d'une revue de littérature)

¹⁷⁰ Composé de prêteurs, prêteurs sur gages, associations d'épargne et de crédit, qui se caractérisent par l'absence de réglementation et des taux d'intérêts élevés.

Conclusion

En abordant l'impact de la libéralisation sur les rapports sociaux de sexe, sur les inégalités et sur la division sexuelle du travail et des activités, ce bilan des écrits proposait une réflexion sur ces rapports de domination. Par rapport à la question : « La libéralisation utilise-t-elle de manière systémique les rouages de la division sexuelle du travail, les renouvelle-t-elle ou participe-t-elle du ralentissement du processus d'émancipation des femmes ? », il faut préparer une réponse en clarifiant la référence faite au concept de « système ».

Évoquer un système, c'est insister sur la cohérence d'ensemble de la dynamique de globalisation. Cette cohérence est manifeste dans la mobilisation des femmes et de leur force de travail. Par le biais d'un ensemble de mécanismes qui font référence à divers moments de l'histoire du capitalisme et qui continuent aujourd'hui d'être mobilisés — privatisation des terres et des ressources, prolétarianisation, déplacements de population, armée de réserve, exploitation maximale, extorsion des services comme base de l'accumulation et de l'exploitation, segmentation du marché du travail, etc. —, la dynamique globale mobilise la main-d'œuvre féminine, au sens large, pour jouer les économies les unes contre les autres, mais surtout pour jouer le capital contre le travail¹⁷¹. Très clairement, les femmes sont un facteur déterminant de la prospérité du capitalisme global. Ainsi, elles ne forment pas une main-d'œuvre périphérique de la dynamique de la globalisation. Au contraire, leurs activités et la croissance de leur taux de participation au système de l'emploi sont au cœur de cette dynamique. Par la prise en charge des activités de reproduction sociale — dans le cadre des services gratuits, des services marchandisés, des migrations Nord-Sud — et, étant donné leur emploi dans certains types de manufactures orientées vers l'exportation ou dans le vaste secteur des services, les femmes sont des actrices clés de la globalisation. Or, ce bilan des écrits a justement donné l'impression que leur rôle d'actrices, i.e. leur position d'individu agissant librement en vue de leur bien-être et de leur émancipation, n'était pas aussi puissant que la double dynamique capitaliste et patriarcale. Assurément, la reproduction par les hommes et par les femmes elles-mêmes des schémas de la division sociale des sexes et de la division sexuelle des activités peut expliquer ces puissances de domination. Il faut toutefois insister sur les éléments déterminants de cette dynamique qui fait système.

Malgré la croissance du taux de participation des femmes au système de l'emploi, les inégalités salariales entre hommes et femmes ne s'amenuisent pas. D'une part, une nouvelle répartition des tâches entre les sexes n'a pas accompagné cette croissance de la participation salariale féminine. D'autre part, il

¹⁷¹ Le faire de telle sorte que les droits de l'aristocratie ouvrière masculine soient considérés comme une entrave à l'émancipation des femmes...

faut le répéter, la globalisation libérale paraît systématiquement mobiliser ces inégalités pour en faire un des moteurs de son dynamisme. La participation salariale des femmes paraît même expliquer la rentabilité de la division transnationale du travail. Elle est un facteur de compétitivité.

Les auteurs ont insisté sur l'internationalisation de la production manufacturière depuis la seconde moitié du XX^e siècle, de même que sur la féminisation du prolétariat dans les pays en développement. Ils ont montré que les délocalisations exercent une pression à la baisse sur les coûts salariaux. Afin que les biens importés soient peu coûteux, les filiales ou les sous-traitants préfèrent parfois embaucher des femmes. Selon l'étude menée par Ríos (1990) à Puerto Rico, deux traits caractérisent les entreprises qui privilégient l'embauche des femmes : ce sont des entreprises où les profits sont peu élevés et où, conséquemment, les salaires versés sont faibles. Ríos concluait alors que l'embauche des femmes était stratégique pour maintenir l'activité industrielle dans un contexte de concurrence exacerbée (voir aussi Hirata, 2003). L'importance de l'activité informelle a aussi contribué à la féminisation du travail industriel (Beneria, 2003, rapporté par Gillard et al., 2007). En continuant de les considérer comme une force de travail secondaire, les entreprises peuvent en même temps les embaucher à rabais, les faire travailler dans de mauvaises conditions et exercer une pression à la baisse sur les coûts associés aux secteurs « non-rentables » ou soumis à la concurrence internationale.

Les femmes représentent maintenant le tiers de la main-d'œuvre du secteur manufacturier dans les pays en développement et près de la moitié en Asie. Elles se retrouvent surtout dans les secteurs de l'habillement, de l'agroalimentaire, des jouets et du petit électroménager. La croissance la plus importante concerne les pays ayant adopté une stratégie de développement orientée vers l'exportation, en particulier ceux qui favorisent les zones franches industrielles. Les femmes y forment 70 % de la main-d'œuvre (Mehra et Gammage, 1999 : 540). Les conditions de travail sont pénibles, l'emploi est précaire.

Cette analyse a donc permis de mettre en évidence les avantages concurrentiels à exploiter en embauchant des femmes dans le secteur secondaire ; des avantages qui ont ensuite été appliqués au secteur tertiaire. Le procès de globalisation utilise ainsi la division sexuelle du travail en profitant de la sous-évaluation du travail exécuté par les femmes pour entretenir un pôle de travail à rabais (Attac, 2003 ; voir aussi Elson, 2007).

L'obligation de produire de grandes quantités de marchandises pour l'exportation et d'adapter la production en fonction de l'évolution des marchés mondiaux impose d'avoir un grand nombre de travailleurs flexibles à disposition. Les femmes sont représentées de façon inégale dans ce secteur, entre autres parce qu'elles ont moins de possibilités en terme d'emplois et moins de latitude que les hommes pour négocier les termes de leur travail. Ceci limite leur capacité à revendiquer des droits salariaux, à s'organiser en tant que travailleuses, voire peut remettre en cause la part d'autonomie qu'elles ont pu acquérir grâce à l'augmentation de leurs revenus. (Randriamaro et Sever, 2005 : 3)

Selon Eisenstein (2005), la participation croissante des femmes au marché du travail dans les pays (post-)industrialisés a aidé le capital, en favorisant la stagnation des salaires. Il faut en conclure que



les employeurs profitent sciemment de l'augmentation significative du taux de participation des femmes au système de l'emploi pour mettre en œuvre une stratégie de pression à la baisse des conditions de travail. Le recours à la précarité, à l'informalité et à la flexibilité font partie de cette stratégie. Le succès de celle-ci peut expliquer son importance en tant que trait associé au travail féminin dans un contexte où le capitalisme marginalise la valeur du travail en faveur de la propriété ou de la finance et où, en même temps, le système global repose sur l'exacerbation de la concurrence pour ce qui est de l'échange des biens et des services. À son tour, le succès de ces stratégies permettrait leur globalisation.

Comme le rappelle Standing (1999), l'industrialisation des pays « émergents », de même que la formation d'un important bassin de nouvelle main-d'œuvre¹⁷² ont stimulé la concurrence industrielle. Dès lors, le travail exécuté au Nord est considéré coûteux et les droits du travail, en particulier, sont accusés de miner la compétitivité¹⁷³. Selon Federici, cette pression à la baisse sur les conditions de travail est un des traits fondamentaux de la globalisation.

De mon point de vue, la « globalisation » façonne un procès de prolétarianisation globale et contribue à la formation d'un marché global du travail qui permet d'abaisser les coûts du travail, de réduire les droits des travailleur-es et d'intensifier l'exploitation. Ce sont là sans contredit les effets des politiques grâce auxquelles la globalisation est mise en place. (Federici, 2002 : 60¹⁷⁴)

Enfin, cette stratégie tend aussi à générer une transnationalisation de la division sexuelle du travail, i.e. à ne pas confiner la division sexuelle du travail à un marché national de l'emploi, mais à en étendre la dynamique à l'espace global.

À partir de ces traits, certains auteurs concluaient que la libéralisation globale supposait une nouvelle division internationale du travail. Qu'en est-il ?

En évoquant *Operation Bootstrap*, par exemple, Ríos affirme qu'elle a mis la table pour une nouvelle division internationale du travail. Il faut situer cette affirmation dans le contexte de l'industrialisation des pays en développement, de la croissance des investissements directs à l'étranger, des délocalisations et des zones franches industrielles où sont assemblés les biens et les services standardisés. Il s'agit en somme de la première manifestation saillante de la division transnationale du

¹⁷² La main-d'œuvre féminine est déterminante dans ces dynamiques : « the new international division of labor represents a global mechanism of incorporating new segments of the population into the labor force, creating in the process an international labor market (Barkin, 1985). That new worker is often a woman (Sassen, 1988). » (Ríos, 1990: 332)

¹⁷³ Les propos de Standing (1999) vont donner l'impression que les bonnes conditions de travail connues par un certain nombre de travailleurs des pays du capitalisme avancé n'ont été menacées qu'à la suite de la transnationalisation de la production. Mais, il ne faut pas oublier que c'est justement en cherchant à éviter de payer les coûts de ces bonnes conditions de travail que les firmes ont étendu globalement leurs ramifications.

¹⁷⁴ « My own perspective is that "globalization" is a strategy seeking to determine a process of global proletarianization and the formation of a global labor market as means to cheapen the cost of labor, reduce workers' entitlements, and intensify exploitation. These, in fact, are the most unmistakable effects of the policies by which globalization is driven. » (Federici, 2002: 60)

travail. Elle est propice à l'embauche des femmes dans les secteurs qui restent caractéristiques des ghettos d'emplois féminins. L'extension de cette division transnationale du travail aux services paraît profiter des mêmes avantages. Par exemple, la croissance des services financiers et des services rattachés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication confirme la ghettoïsation des femmes dans certains postes de travail : la réception des appels, le traitement des données, etc. Dans les deux cas, la division du travail est prétendument nouvelle parce qu'elle mobilise une main-d'œuvre, en partie féminine, dans les secteurs secondaire et tertiaire délocalisés ; elle correspond à une extension géographique de cette division sexuelle. Mais, le fondement de cette division qui repose sur les inégalités de richesse et de développement n'est pas nouvelle, pas plus que le fait de reposer sur la division sexuelle du travail. Au contraire, cette extension peut renforcer à la fois la division sexuelle du travail et la division internationale du travail en enfermant les pays en développement et les femmes dans les mauvais emplois peu payants.

Sans contredire les traits de cette nouvelle division internationale du travail, d'autres auteurs expliquent plutôt celle-ci en regard de la chaîne globale des soins. Ici encore, ce n'est pas en impliquant une nouvelle division sexuelle du travail que cette division internationale serait inédite. Ce serait bien la hausse des migrations féminines qui lui conférerait ce caractère de nouveauté, comme le soulignait Lautier en insistant sur la croissance des déplacements liés aux services de soins, aux services domestiques et sexuels. Certes, la migration massive des infirmières est certainement un fait récent, mais on ne peut pas en dire autant de la migration des bonnes ou des esclaves sexuelles. Pourtant l'échelle de ces migrations doit être mise de l'avant : c'est parce qu'elles s'effectuent globalement et massivement qu'elles frappent l'imaginaire. Trois traits doivent donc être retenus : 1) la croissance, au moins numérique, des migrations féminines ; 2) l'inscription de ces migrations à une division sexuelle du travail qui confirme l'emploi des femmes dans des ghettos spécifiques : les soins, les services domestiques et sexuels ; 3) l'inscription de cette division sexuelle du travail à la division transnationale du travail. Selon Don Flynn et Eleonore Kofman, la conjugaison de la division sexuelle du travail et de la division transnationale du travail favorise la déqualification des métiers « féminins », un effet assurément propice à la réduction de leurs conditions d'exercice.

À propos des mêmes phénomènes, Kofman évoque un « renouvellement de la division sexuelle des rôles ». Faut-il déceler dans ce « renouvellement » la confirmation historique de l'implacable division sexuelle des activités, ou suggère-t-elle une reconfiguration ? Pour Standing, par exemple, cette transformation dans la division sexuelle du travail résulterait de la croissance du taux de participation des femmes par rapport à une stagnation du taux de participation masculin et, conséquemment, du déplacement du ratio salarial de sexe (voir 1.5). Ainsi, la stagnation du taux de participation mondial des hommes et la croissance de celui des femmes suffirait à provoquer des changements dans la division sexuelle du travail. Ces arguments ne paraissent pas convaincants. Les délocalisations offrent des possibilités pour les femmes des pays « en développement » d'accéder à la sphère du travail salarié. En



contrepartie, les femmes des pays industrialisés perdent ces mêmes possibilités d'emploi. Dans les deux cas, les conditions de vie et de travail peuvent être précaires. Ainsi, pour extorquer de ce facteur les avantages qu'il en tire, ce système global ne me paraît pas réinventer la division sexuelle du travail. Mais, il semble bien mobiliser ses traits et le faire de manière systémique. Randriamaro écrit :

La libéralisation commerciale s'accompagne d'une ségrégation sexuelle professionnelle persistante, à la fois verticale et horizontale¹⁷⁵. Les exemples précités sont ceux d'industries qui réclament une main-d'œuvre abondante, à bas prix ; ces industries reposent sur des inégalités préexistantes entre hommes et femmes. Les femmes ne sont pas seulement une main-d'œuvre meilleur marché, elles sont encore censées être plus dociles. Et en raison de la division sexuelle du travail, le travail dans le textile, par exemple, correspond parfaitement aux normes sexuelles existantes. Les femmes ont donc tendance à occuper des emplois moins qualifiés que les hommes, leurs salaires sont généralement inférieurs à ceux des hommes, elles travaillent souvent dans des conditions malsaines et d'exploitation. (Randriamaro, 2006 : 18)

Il semble alors juste de poser que le système global exacerbe la division sexuelle du travail et que, ce faisant, il participe aussi de la reproduction des représentations sociales, assez caricaturales, associées à chacun des sexes. Celles qui sont « naturellement » associés aux femmes — la docilité, la générosité, la douceur — peuvent être reconfigurées à l'infini pour favoriser l'exploitation, la faiblesse des salaires, la flexibilité, la mobilisation sans limite, la domination, etc. La cohérence entre la libéralisation globale et la division sexuelle du travail découle de cette mobilisation de l'activité des femmes pour un même but. Elle répond aux impératifs de la domination et de la concurrence, tout en jouant potentiellement les femmes les unes contre les autres : les consommatrices gagnent à l'exploitation des doigts agiles des travailleuses de la production massive des biens bon marché¹⁷⁶ ; les travailleuses émancipées des bons secteurs d'emploi dépendent du travail à rabais des femmes de services, en raison et en dépit du désengagement de l'État. Bref, la globalisation néolibérale approfondit la division sexuelle des activités en l'exploitant.

Les éléments pertinents à retenir pour une analyse des effets locaux de la libéralisation globale

Si l'on se fie à Bussmann et Spörer (2006) et à leurs propos rapportés à la section 1.5, la globalisation aurait eu un effet négatif sur le taux de participation des femmes dans les pays du

¹⁷⁵ La ségrégation horizontale renvoie à la répartition des hommes et des femmes sur la grille des métiers ; les ghettos d'emplois illustrent ce type de ségrégation. La ségrégation verticale fait référence à la répartition des hommes et des femmes dans l'échelle professionnelle en termes de statut et de fonctions. Les inégalités salariales et de conditions de travail, l'accès encore limité des femmes aux postes de direction illustrent cette ségrégation.

¹⁷⁶ Ce bilan des écrits a été silencieux sur la consommation. Or, elle est étroitement articulée à la sphère de la reproduction sociale. Ainsi, de la même manière que la réduction ou la privatisation des services sociaux ont un impact plus important sur les femmes qui restent responsables, en très grande majorité, des services et des soins domestiques, il faut envisager que la baisse des prix de certains biens de consommation (les aliments, les vêtements, les appareils ménagers et électroniques) bénéficie surtout à celles-ci. La croissance de la circulation des biens et des services est justement une caractéristique de la globalisation des marchés et la baisse des prix qui lui est inhérente est généralement présentée comme le grand avantage que les ménages peuvent tirer de celle-ci¹⁷⁶. Or, le bénéfice que les femmes peuvent tirer de la baisse des prix à la consommation suppose, d'un autre côté, l'exacerbation de l'exploitation de celles qui les produisent à rabais. En outre, la croissance des produits de consommation n'est pas immanquablement un bien en soi, surtout si elle augmente la pauvreté relative des ménages, ou qu'elle contribue à dégrader l'environnement.

capitalisme avancé. Les travailleuses du secteur secondaire auraient été nombreuses à perdre leur emploi et cette désindustrialisation n'aurait pas été compensée par la création de nouveaux emplois. C'est le fait de se trouver dans des industries concurrencées par les bas prix des biens importés qui menace ces emplois. En contrepartie, les secteurs exportateurs auraient connu des gains d'emploi, mais on postule que les femmes sont moins représentées dans ces secteurs.

Les données d'ensemble sur le marché du travail québécois ne confirment pas ces affirmations, de même que les données présentées par Brunelle, Beaulieu et Minier (2004). Dans les deux cas, toutefois, les analyses ne sont pas assez fines pour mesurer les effets spécifiques dans certains sous-secteurs. En outre, s'il s'avérait que certains emplois ont en effet été perdus dans certains de ces sous-secteurs, il faudrait savoir si les travailleuses ont été embauchées ailleurs et à quelles conditions. À cet égard, il semble qu'il faudrait justement faire l'hypothèse, à la lumière des analyses de Pilon sur le secteur de l'habillement et de ce qui est arrivé aux travailleuses de Bell, que les emplois créés sont de qualité très inférieure. Dans le premier cas, le travail à domicile a remplacé le travail en usine ; dans le second cas, les téléphonistes ont perdu leur ancienneté et leurs avantages sociaux lorsqu'elles ont été cédées à un sous-contractant, filière de la compagnie, en plus de voir leur salaire considérablement réduit. Si l'on décide d'étudier plus avant le secteur de l'habillement, il faudrait aussi vérifier les données avancées par Quintero-Ramírez (2002) selon lesquelles, depuis l'adoption de l'ALENA, la proportion de travailleuses et de travailleurs immigrés n'a pas cessé de croître dans ce secteur.

Enfin, il faudrait considérer ces faits à la lumière de l'analyse de Vijaya selon laquelle les pertes d'emplois féminins dans certains sous-secteurs plus sensibles à l'importation, de même que la détérioration des conditions de travail peuvent expliquer la stagnation des écarts salariaux entre hommes et femmes. Cette analyse pourrait entériner l'hypothèse d'une harmonisation vers le bas des conditions de travail, surtout des strates médianes et basses de la distribution des revenus et du bien-être. Par ailleurs, il faudrait raffiner cette hypothèse en prenant en considération les qualifications et la reconnaissance des compétences. Est-il vrai que les secteurs exposés à la concurrence, aux importations et aux délocalisations sont surtout ceux qui mobilisent une main-d'œuvre faiblement qualifiée ? La main-d'œuvre féminine peu qualifiée a-t-elle perdu des emplois et la globalisation explique-t-elle ces pertes d'emploi ? Conséquemment, peut-on vérifier l'hypothèse selon laquelle les travailleuses québécoises qualifiées ont bénéficié de la libéralisation et que les écarts entre celles-ci et les travailleuses peu qualifiées se sont creusés ? Les travailleuses qualifiées tendent-elles à connaître des conditions de travail semblables à celles des travailleurs qualifiés (ou ce sont surtout les travailleuses syndiquées qui connaissent un tel bénéfice) ? Est-ce que le manque de reconnaissance systématique des qualifications de la main-d'œuvre féminine accroît cette menace et est-ce qu'elle favorise le maintien de ses mauvaises conditions de travail ? Enfin, est-il vrai que les hausses de productivité et les changements technologiques profitent en majorité à l'emploi masculin ?



Si, en reprenant la périodisation analytique de Sassen, nous voulions inscrire cette étude dans une troisième série d'analyses portant sur l'impact de la libéralisation sur les femmes, on pourrait ouvrir un chantier portant sur les migrations. Au Québec, la migration féminine n'est pas particulièrement différente depuis vingt ans et les femmes immigrantes sont en moyenne plus qualifiées que la moyenne des femmes nées dans la province. Il faudrait alors savoir si leurs qualifications sont reconnues et si leur migration contribue à déplacer les inégalités entre hommes et femmes ; ces femmes sont-elles employées dans des filières d'emplois tertiaires (les ingénieures et les médecins dont les compétences ne sont pas reconnues), quaternaires (précarité), « quinquénaire » (les filières de statut particulier — par exemple, pour les migrantes domestiques temporaires) ou « sexténaire » (les entreprises clandestines, le travail du sexe) ?¹⁷⁷ ; les nouvelles lois sur l'immigration — en autant qu'on puisse les rattacher à la libéralisation — ont-elles des effets particuliers sur ces femmes, par exemple en stimulant le recours au travail informel ou en favorisant la précarité, comme il est écrit à la section 1.4. ? Les mécanismes d'insertion de ces femmes dans le système de l'emploi concourent-ils à entretenir une spirale ou une trappe de la déqualification ?

On pourrait aussi étudier la présence d'une chaîne globale des soins au Québec, en intégrant les changements touchant la rationalisation des services publics, le développement de l'économie sociale et la création de statuts particuliers pour les travailleuses et travailleurs migrants. On pourrait alors s'interroger sur les aspects socio-étatiques de la libéralisation, par exemple le plafonnement des dépenses publiques, et leurs effets sur les services socio-sanitaires et domestiques. Pourrait-on envisager que des phénomènes indépendants de la globalisation, tels que le vieillissement de la population et le taux élevé de participation des mères au système de l'emploi, aient favorisé l'offre croissante de services pour combler ces besoins : les garderies, les soins à domicile, etc. Or, dans un contexte de plafonnement des dépenses publiques, ces services auraient d'emblée une forme privée ou semi-privée. Les garderies à 7 \$ ne sont pas gratuites et l'introduction d'un ticket modérateur participe assurément de la privatisation des services publics. On pourrait alors faire l'hypothèse que l'offre de services implique, dans ce contexte, une baisse des conditions de travail : l'économie sociale, en dépit de sa dimension participative, n'offre pas les mêmes salaires que la fonction publique.

Doit-on aller plus loin ? En reprenant l'hypothèse qui traverse ce bilan des écrits et selon laquelle la libéralisation accroît la charge reproductive, doit-on supposer une augmentation totale de la disponibilité des femmes, au travail, aux soins, à la communauté ? Comment pourrait-on vérifier cette hypothèse, alors que les données montrent une augmentation constante, quoique lente, du partage des tâches entre les sexes ? Doit-on supposer que cette augmentation a été ralentie ?

¹⁷⁷ Ma typologie selon une segmentation à six segments.

Pour en revenir à la fonction publique, la libéralisation a-t-elle induit une baisse du taux de participation des femmes ? N'est-il pas plus vraisemblable de penser qu'elles auraient connu une « dégradation » de leurs conditions de travail ? Le gouvernement est en effet celui qui recourt le plus à des agences de placement temporaire, par exemple.

Enfin, et en ce sens, un des éléments importants à considérer relativement à l'impact, au Québec, de la libéralisation sur les conditions de vie et de travail des femmes tient à la double dynamique de flexibilisation des conditions de travail et de pression à la baisse exercée sur l'ensemble des conditions de travail. Il faudrait contribuer à exposer ce phénomène et mettre en évidence le lien avec la dynamique de la globalisation néolibérale.

Références bibliographiques

- ACKER, Joan, « Gender, Capitalism and Globalization », *Critical Sociology*, vol. 30, n° 1, 2004 : 17-41.
- ATTAC, *Quand les femmes se heurtent à la mondialisation*, Paris, Fayard, « Mille et une nuits », 2003, 188 p.
- AUGUSTÍN, Laura M., « Remettre en question la notion de 'place' : quitter son pays pour le sexe », *ConStellation*, vol. 8, n° 1, hiver 2003 : 51-65.
- AUGUSTÍN, Laura M., « Cessons de parler de victimes, reconnaissons aux migrants leur capacité d'agir », *Cahiers genre et développement*, n°5, IUED-EFI, L'Harmattan, 2005.
- AZAR, Paola, *Una mirada a la apertura comercial desde la perspectiva de género : impactos sobre el mercado de trabajo (1991-2000)*. Capítulo Latinoamericano de la Red Internacional de Género y comercio, 2004.
- BENERÍA, Lourdes, « Paid/Unpaid Work and the Globalization of Reproduction », *International Symposium on Gender at the Heart of Globalization*, Paris, mars 2007, 19 p.
- _____, « Globalization, Gender and the Davos Man », *Feminist Economics*, vol. 5, n° 3, 1999: 61-83.
- BIEL, Robert, « Le capitalisme a besoin des femmes », dans *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, sous la direction de Jeanne Bisilliat, Paris, Éditions Karthala, 2003 : 27-34.
- BISILLIAT, Jeanne (dir.), *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Paris, Éditions Karthala, 2003, 316 p.
- BLACKLOCK, Cathy, *Les Canadiennes et le commerce. Survol des principaux enjeux*, Condition féminine Canada, 2000, 30 p.
- BOUCHER, Marie-Pierre, *Une histoire du droit au revenu. Le triomphe de l'efficacité sur la justice*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, département de sociologie, 2006, 507 p.
- BOURRET, Gisèle et Danielle BELLANGE, *Comment le libre-échange et la libéralisation affectent de façon spécifique le travail des femmes*, Montréal, Fédération des femmes du Québec, mars 2006, www.ffq.qc.ca/pub/form-iref-2006.pdf.
- BRIDGE, « Genre et développement », *En Bref*, Institute of Development Studies, n° 17, décembre 2005, 15 p., www.bridge.ids.ac.uk.
- BRUNELLE, Dorval, *Dérive globale*, Montréal, Éditions Fides, 2003.
- BRUNELLE, Dorval, Elsa BEAULIEU et Philippe MINIER, *Le libre-échange, la libéralisation et l'emploi des femmes au Québec*, Rapport de recherche, Montréal, Observatoire des Amériques, Alliance de recherche IREF / Relais-femmes (ARIR), Université du Québec à Montréal, Fédération des femmes du Québec, 2004, 130 p.
- BUSSMANN, Margit et Doreen SPÖRER, « How Does Globalization Affect Women in Industrialized and Transition Countries ? », working paper, Research Group *Politics and Gender*, sept. 2006, dvpw.de/fileadmin/docs/2006xBuSp.pdf.

- ÇAĞATAY, Nilüfer, *Gender Inequalities and International Trade: a Theoretical Reconsideration*, Department of Economics, University of Utah, Capítulo Latinoamericano de la Red Internacional de Género y Comercio, 27 p. *Sans mention de date de publication*.
- ÇAĞATAY, Nilüfer et Korkut ERTÜRK, « Gender and Globalization: a Macroeconomic Perspective », Working Paper n°19, OIT, World Commission on the Social Dimension of Globalization, 2004, 65 p. <http://www.generoycomercio.org/docs/publicaciones/investigaciones/Theoretical-approach-igtn.pdf> (11-07-06)
- CAMPBELL, Bonnie (sous la direction de), *Qu'allons-nous faire des pauvres ?* Paris, L'Harmattan, 2005, 207 p.
- CAMPBELL, Bonnie, « Introduction. Stratégies de lutte contre la pauvreté et espaces politiques : quelques interrogations », dans *Qu'allons-nous faire des pauvres ?* Paris, L'Harmattan, 2005a: 13-43.
- CARR, Marilyn et Martha CHEN, « Femmes et hommes face à la mondialisation et à l'exclusion sociale », *Revue internationale du Travail*, OIT, vol. 143, n°s 1-2, 2004 : 139-175.
- CHARLIER, Sophie, Hélène RYCKMANS et Namur CORRAL, « Éditorial : Travail des femmes et mondialisation des marchés », dans *Rapport de genre et mondialisation des marchés*, réalisé par ces trois auteures de « Le Monde selon les Femmes », Bruxelles et le Centre Tricontinental, Louvain-la-Neuve, publié par l'Harmattan, coll. « le point de vue du Sud », Paris et Montréal, 1999 : 5-18.
- CHEN, Martha, Jennefer SEBSTAD et Lesley O'CONNELL, « Counting the Invisible Workforce : The Case of Homesbased Workers », *World Development*, vol. 27, n° 3, 1999 : 603-610.
- CLERC, Denis, « Inégalités et pauvreté », *Déchiffrer l'économie*, 15^e éd., Paris, La Découverte, Poche, 2004 : 333-357.
- DELANEY, Annie, « Global Trade and Home Work : Closing the Divide », *Gender and Development*, vol. 12, n° 2, 2004 : 22-28.
- DURANO, Marina Fe B., « La marchandisation de la reproduction sociale dans la nouvelle économie tirée par les services », Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), 6 p, www.socialwatch.org/es/informelmpreso/pdfs/tematico42003_fran.pdf (11-12-2008).
- EHRENREICH, Barbara et Arlie Russell HOCHSCHILD, *Global Woman. Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books, 2003.
- EISENSTEIN, Hester, « A Dangerous Liaison ? Feminism and Corporate Globalization », *Science & Society*, vol. 69, n° 3, 2005: 487-518.
- EISENSTEIN, Zilah, « Gender as Politics in Another Form », chapitre 1, livre à venir, présenté à l'*International Symposium on Gender at the Heart of Globalization*, Paris, mars 2007, 22 p.
- ELSON, Diane, « International Trade and Gender Equality : Women as Achievers of Competitive Advantage and as Sources of Competitive Advantage », *International Symposium on Gender at the Heart of Globalization*, Paris, mars 2007, 12 p.
- FALQUET, Jules, Helena HIRATA et Bruno LAUTIER, « Les nouveaux paradoxes de la mondialisation », *Cahiers du genre*, n° 40, 2006 : 5-14.
- FALQUET, Jules, « Hommes en armes et femmes 'de services': tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du genre*, n° 40, 2006 : 15-37.



- FEDERICI, Silvia, « Women, Reproduction and Globalization », dans *Économie mondialisée et identités de genre*, textes réunis par Fenneke Reysoo, DDC/ Unesco/ IUED (Institut universitaire d'études du développement), Genève, 2002 : 57-78, paru aussi, en français dans *Genre, mondialisation et pauvreté* des *Cahiers Genre et Développement*, n° 3, Genève, iuéd-efi, L'Harmattan, Paris, 2002 : 45-69, www.unige.ch/iued/new/information/publications/yp_tm_mondialisation_genre.html.
- FLYNN, Don et Eleonore KOFMAN, « Women, Trade, and Migration », *Gender and Development*, vol. 12, n° 2, 2004: 66-72.
- GILLARD, Hazel, Debra HOWCROFT, Natalie MITEV et Helen RICHARDSON, « 'Missing Women' : Gender, ICTs And The Shaping Of The Global Economy », CRESC Working Paper Series, WP n° 29, University of Manchester, 2007, 17 p.
- GIMENEZ, Martha, « Connecting Marx and Feminism in the Era of Globalization: A Preliminary Investigation », *Socialism and Democracy Online*, Current Issue # 42, vol. 20, n° 3, 2003.
- GORZ, André, « Qui ne travaille pas mangera quand même », *Futuribles*, n° 101, juillet-août 1986 : 56-74.
- GOTTFRIED, Heidi, « Gendering Globalization Discourses », *Critical Sociology*, vol. 30, n° 1, 2004 : 9-15.
- GOZDZIAK, Elzbieta M. et Elizabeth COLLETT, « Research on Human Trafficking in North America : A Review of Literature », *International Migration*, vol. 43, n°s 1-2, 2005 : 99-128.
- GRAY, Mark M., Miki Caul KITTILSON et Wayne SANDHOLTZ, « Women and Globalization : A Study of 180 Countries, 1975-2000 », *International Organization* 60, printemps 2006 : 293-333.
- GUSCINA, Anastasia, *Effect of Globalization on Labor's Share in National Income*, IMF Working Paper, Fonds Monétaire International, WP/06/294, déc. 2006, 33 p.
- HIRATA, Helena, « Mondialisation, travail et genre », *Labrys, études féministes*, juin-décembre 2006, <http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys10/p2.html>, 18 p.
- _____. « Pour qui sonnent les glas ? Mondialisation et division sexuelle du travail » dans *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, sous la direction de Jeanne Bisilliat, Paris, Éditions Karthala, 2003 : 11-26.
- _____. « Rapports sociaux de sexe et division du travail. Contribution à la discussion sur le concept de travail », dans J. Bridet et J. Texier (dir.), *La crise du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 : 81-92.
- HOCHSCHILD, Arlie Russell, « Love and Gold », dans Ehrenreich et Hochschild (ed.), *Global Women*, Metropolitan Books, 2003 : 15-30.
- INTER PARES, *Systèmes de sécurité alimentaire axés sur la communauté : des Solutions locales pour mettre fin à la faim chronique et promouvoir le développement rural*, Publications occasionnelles, n° 4, novembre 2004, 8 p.
www.interpares.ca/fr/publications/pdf/systemes_securite_alimentaire.pdf
- JASMIN, Éric, *Nouvelle économie et firmes multinationales. Les enjeux théoriques et analytiques : le paradigme éclectique*, Cahiers de recherche du CEIM, Montréal, Centre Études internationales et Mondialisation, 2003, 44 p.
- KATZ, Cindi, « Vagabond Capitalism and the Necessity of Social Reproduction », *Antipode*, Blackwell, New York, 2001: 708-727, web.gc.cuny.edu/dept/psych/faculty/Katz.pdf.

- KERGOAT, Danièle, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la coord. de Helena Hirata et al., Paris, Presses Universitaires de France, 2000: 35-44.
- KIDDER, Thalia et Kate RAWORTH, « 'Good Jobs' and Hidden Costs: Women Workers Documenting the Price of Precarious Employment », *Gender & Development*, vol. 12, n° 2, 2004: 12-21.
- KOFMAN, Eleonore, *Gendered Migrations, Social Reproduction and Welfare Regimes: New Dialogues and Directions*, 2006, 26 p., www.izfg.unibe.ch/pdf/kofman.pdf (4-08-06)
- KOFMAN, Eleonore, « Gendered Global Migrations : Diversity and Stratification », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 6, n° 4, 2004 : 643-665.
- KUHLMANN, Katrin, « Faire en sorte que le commerce bénéficie aux femmes : le Bilan d'impact du commerce de Women's Edge Coalition », *Bridge*, « Genre et développement », n° 17, décembre 2005 : 6-9.
- LAUTIER, Bruno, « Mondialisation, travail et genre : une dialectique qui s'épuise », *Cahiers du genre*, n° 40, 2006 : 39-65.
- LÉVESQUE, Andrée, *La division sexuelle et la division internationale du travail dans la mondialisation des marchés*, Université McGill, Département d'histoire, 2000, 31 p.
www.arts.mcgill.ca/history/faculty/LevesqueA/DivisionSexuelleInternatTravail.htm
- MATH, Antoine et Alexis SPIRE, « Des travailleurs jetables, À propos des nouvelles formes d'exploitation des travailleurs immigrés », Collectif *Les mots sont importants*, février 2006, msi.net/article.php?id_article=508, 6 p.
- MEHRA, Rekha et Sarah GAMMAGE, « Trends, Countertrends and Gaps in Women's Employment », *World Development*, vol. 27, n° 3, 1999 : 533-550.
- MICHEL, Franck, *Voyage au bout du sexe. Trafics et tourisms sexuels en Asie et ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 361 p.
- MISRA, Joya et Sabine N. MERZ, « Neoliberalism, Globalization, and the International Division of Care », Paper for consideration in *The Wages of Empire: Globalization, State Transformation, and Women's Poverty*, 2005, 28p., www.umass.edu/sadri/pdf/WP/WP14%20-%20Misra%20Merz.pdf
- MOGHADAM, Valentine M., *The « Feminization of Poverty » and Women's Human Rights*, SHS Papers in Women's Studies/ Gender Research, n°2, Paris, Unesco, 2005, 40 p.
- MOREL, Sylvie, « Les femmes et la mondialisation : les enseignements de l'analyse institutionnaliste communisienne de l'assistance sociale », dans Marie-Andrée Roy et Anick Druelle (dir.), *Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, 2000 : 147-170.
- NOISEUX, Yanick, *Les indicateurs sociaux dans les Amériques : la pauvreté (1990-2005)*, Observatoire des Amériques, novembre 2005, 29 p.
- OOSTENDORP, Remco H., « Globalization and the Gender Wage Gap », World Bank Policy Research Working Paper, #3256, April 2004, 49 p.
- PARRENAS SALAZAR, Rhacel, « The Care Crisis in the Philippines : Children and Transnational Families in the New Global Economy », dans Ehrenreich et Hochschild (ed.), *Global Women*, Metropolitan Books, 2003: 39-54.

- de PAIVA ABREU, Alice Rangel, « Mondialisation, genre et travail », dans Sophie Charlier et al., *Rapport de genre et mondialisation des marchés*, « Le Monde selon les Femmes », Bruxelles et le Centre Tricontinental, Louvain-la-Neuve, publié par l'Harmattan, coll. « Le point de vue du Sud », Paris et Montréal, 1999 : 19-32.
- POULIN, Richard, « 15 thèses sur le capitalisme et le système prostitutionnel mondial », *Alternatives Sud*, vol. XII, n° 3, 2005.
- _____. « Le marché mondial du sexe au temps de la vénalité triomphante. 1. L'essor du système proxénète dû à la mondialisation », 2004, 7 p.
http://sisyphe.org/imprimer.php3?id_article=908 (le 29-05-2008)
- QUINTERO-RAMÍREZ, Cirila, « The North American Free Trade Agreement and Women », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 4, n° 2, 2002 : 240-259.
- RANDRIAMARO, Zo, *Genre et commerce. Panorama*, Bridge, Institute of Development Studies, Brighton, University of Sussex, 2006, 73 p.
- RANDRIAMARO, Zo et Charlie SEVER, « Faire du commerce un atout pour l'égalité des sexes », *Bridge*, « Genre et développement », n° 17, décembre 2005 : 1-6.
- RAZAVI, Shahra, « Globalization, Employment and Women's Rights », dans *Économie mondialisée et identités de genre*, textes réunis par Fenneke Reysoo, DDC/ Unesco/ IUED (Institut universitaire d'études du développement), Genève, 2002 : 29-40, paru aussi, en français dans *Genre, mondialisation et pauvreté des Cahiers Genre et Développement*, n° 3, Genève, iuéd-efi, Paris, L'Harmattan, 2002 : 35-44.
www.unige.ch/iued/new/information/publications/yp_tm_mondialisation_genre.html
- REYSOO, Fenneke et Christine VERSCHUUR, « Mondialisation, pouvoirs et rapports de genre. Introduction de la problématique », dans *On m'appelle à régner*, textes réunis par Reysoo et Verschuur, Genève, DDC/ Unesco/ IUED (Institut universitaire d'études du développement), 2003 : 13-19.
- RÍOS, Palmira N., « Export-oriented Industrialization and the Demand for Female Labor : Puerto Rican Women in the Manufacturing Sector, 1952-1980 », *Gender and Society*, vol. 4, n° 3, 1990 : 321-337.
- ROY, Marie-Andrée et Anick DRUELLE (dir.), *Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, 2000, 206 p.
- SASSEN, Saskia, « Two Stops in Today's New Global Geographies : Shaping Novel Labor Supplies and Employment Regimes », *International Symposium on Gender at the Heart of Globalization*, Paris, mars 2007, à paraître dans *American Behavioral Scientist. Special Issue on Women and Work*, Winifred Poster Ed., 41 p.
- _____. « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », *Cahiers du Genre*, n°40, 2006 : 67-89.
- STANDING, Guy, « Global Feminization through Flexible Labor: A Theme Revisited », *World Development*, vol. 27, n° 3, 1999 : 583-602.
- STARK, Barbara, « Women, Globalization, and Law : A Change of World », Legal Studies Research Paper Series, n° 05-17, Hofstra University School of Law et Pace International Law Review, automne 2005, 33 p.

STEENBEEK, Gerdien, Annelou YPEIJ et Fenneke REYSOO, « Genre et mondialisation: exploration d'un débat », dans *Économie mondialisée et identités de genre*, textes réunis par Fenneke Reysoo, DDC/ Unesco/ IUED (Institut universitaire d'études du développement), Genève, 2002 : 11-25, paru aussi dans *Genre, mondialisation et pauvreté* des Cahiers Genre et Développement, n° 3, Genève, IUÉD-EFI, Paris, L'Harmattan, 2002 : 23-33.

VERSCHUUR, Christine et Fenneke REYSOO (eds.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Cahiers Genre et Développement, n° 5, L'Harmattan, IUÉD-EFI, 2004, 352 p.

VIJAYA, Ramya M., « Trade-Related Job Losses : A Gender Analysis », *U.S. Gender and Trade Network Working Paper*, International Gender and Trade Network (IGTN), 2006.
www.igtn.org/pdfs/452_RamyaWorkingPaper-WP-US02-2006.pdf, 15 p.

WICHTERICH, Christa, *La femme mondialisée* (1998), Paris, Actes Sud, 1999.

WILLIAMS, Mariama, *The Interface of Research on Gender and Trade with the Negotiations of Trade Agreements and Trade Policy-Making*, IGTN-Caribbean, Jamaica, Center of Concern, USA, (2005?) 36 p. www.generoycomercio.org/docs/publicaciones/investigaciones/Political-Incidence-igtn.pdf (3-08-06)

WHITE, Marceline, « Look First from a Gender Perspective: NAFTA and the FTAA », *Gender and Development*, vol. 12, n° 2, 2004 : 44-52.

Références complémentaires — Québec

BEEAMAN, Jennifer, Thérèse BELLEY, Martine CUERRIER et Nathalie GOULET, *Les femmes et le marché de l'emploi*, Montréal, Comité aviseur femmes en développement de la main-d'œuvre (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail), 2005, 68 p.

CAMO, (auteur : Éric Duchemin) *Étude exploratoire sur la situation des salariées immigrantes du Québec*, Montréal, Camo et Emploi Québec, 2003, 38 p.

CAMO, (auteure : Sylvie Guyon) *Profil des travailleurs salariés immigrants et membres des communautés culturelles (Québec, RMRM, CUM)*, Montréal, Camo et Emploi Québec, 2001, 231 p.

CAMPBELL, Bruce, Andrew JACKSON, Mehrene LARUDEE et Teresa GUTIERREZ HACES, *Labor market effects under CUFTA/NAFTA*, Genève, OIT, « Employment and Training papers », n° 29, 1999, 158 p.

CHIASSEON-LEBEL, Thomas, *Les indicateurs sociaux dans les Amériques: les disparités entre hommes et femmes (1990-2005)*, Observatoire des Amériques, Centre Études Internationales et Mondialisation, Université du Québec à Montréal, 2006, 39 p.

CRESPO, Stéphane, *L'inégalité de revenu au Québec 1979-2004. Les contributions de composantes de revenu selon le cycle économique*, Institut de la Statistique du Québec, Gouvernement du Québec, 2007, 65 p.

DESROCHERS, Lucie, *Travailler autrement: pour le meilleur et pour le pire? Les femmes et le travail atypique*, Québec, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 2000, 213 p.

GAUTHIER, Hervé, *Données sociales du Québec. Édition 2005*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, Gouvernement du Québec, 2005, 190 p.

KURTZMAN, Lyne, « La traite des femmes au Québec : une réalité complexe indissociable de la prostitution », *La course à Relais-femmes*, n°s 34-35, mai 2007, 7 p.
www.unites.uqam.ca/arir/accueil.htm



KURTZMAN, Lyne et Diane MATTE, « Travailler à l'élimination du trafic sexuel des femmes », *Labrys*, n° 6, décembre 2004, www.unb.br/ih/his/gefem/labrys6/quebec/kurtzman.htm

LAMARCHE Lucie et Rémi BACHAND (2003). *La protection et la promotion des droits des travailleuses québécoises à l'heure de la prolifération des accords de commerce : le besoin de clarifier les causes de menaces potentielles afin d'orienter l'action*. Étude effectuée pour le Conseil du statut de la femme, 45 p.

LANGLOIS, Simon, « L'avènement de la société de consommation : un tournant dans l'histoire de la famille », dans Denise Lemieux (dir.), *Familles d'aujourd'hui*, Québec, IQRC, 1990 : 89-111.

LÉGARÉ, Marie-Èlène et Louise CYR, *Portrait statistique des femmes entrepreneures*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Gouvernement du Québec, 2000, 35 p.

MONGEAU, Jaël et Gérard PINSONNEAULT, *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*, Québec, Immigration et Communautés culturelles, Gouvernement du Québec, 2007, 114 p.

MORIN, Alexandre, *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Institut de la Statistique du Québec et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, 2006, 135 p.

PILON, Jean-Luc, *L'industrie du vêtement et l'emploi des femmes au Québec : une présentation générale du secteur*, Rapport de recherche, Observatoire des Amériques, Fédération des femmes du Québec et Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR), Université du Québec à Montréal, Montréal, 2004, 40 p.

RIOUX-SOUCY, Louise-Maude, « Le trafic sexuel des femmes n'épargne pas le Québec », *Le Devoir*, 13 mai 2004.

STATISTIQUE CANADA, *Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2006b, 25 p.

STATISTIQUE CANADA, *Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2006a, 325 p.

THÉRET, Bruno, « Mondialisation et État-providence : les risques et contradictions de la stratégie de mondialisation de l'État fédéral canadien », dans *Transformations du travail et croissance économique*, coordonné par Bruno Lamotte et Alain Mounier, Paris, L'Harmattan, Collection « Travail et Mondialisation », 2002 : 145-176.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, « L'évolution du travail des femmes dans le contexte de la mondialisation : observations fondées sur l'analyse de données québécoises », dans Marie-Andrée Roy et Anick Druelle (dir.), *Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, 2000 : 171-196.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, *Économie du travail. Les réalités et les approches théoriques*, Télé-université, Université du Québec, Sainte-Foy, Éditions St-Martin, 1997.

ULYSSE, Pierre Joseph, *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre*, Rapport de recherche « Travail et pauvreté », Montréal, Conférence régionale des Élus, 2006.